Soccer

L'Impact à une victoire de la finale

Page H5



■ À ne pas manquer, en page H6, le deuxième d'une série de trois reportages sur la Gaspésie. Aujourd'hui, un p'tit coup d'*Oxygène* automnal consacré au parc Forillon.

CHRONIQUE



Réjean Tremblay

Savard : « Avec Eagleson ce serait déjà réglé »

« Si Alan Eagleson était le négociateur pour l'Association des joueurs, ça jouerait au hockey samedi soir », de lancer Serge Savard hier soir.

Nous étions dans le salon de Ronald Corey, longtemps après la fin de la conférence de presse tenue par Savard et Corey à leur retour de New York.

Tous les journalistes avaient quitté mais Savard avait encore le goût de jaser. Le Sénateur demeure pondéré quand il doit parler devant un micro ou une caméra mais en privé, il laisse parfois échapper des cris du coeur.

— Eagleson ? C'est sûr que ce serait réglé. Les joueurs se seraient fait encore avoir !

— Ce n'est pas vrai. Qui donc a négocié ce système qui ne fonctionne plus, ce système qui rend les joueurs milionnaires et qui ne permet plus de contrôler nos coûts d'opération ? Alan Eagleson lui-même. Bob Goodenow est devenu directeur de l'Association des joueurs avant la grève. Il n'a fait que reprendre la convention collective déjà négociée et signée par Eagleson.

Savard a été représentant des joueurs du Canadien au sein de l'association pendant plusieurs années. Il a bien connu Eagleson. « Je ne dis pas que Eagleson n'a pas eu ses torts, je ne dis pas qu'on n'a pas raison d'enquêter sur sa façon d'agir pendant toutes ces années. Mais je dis qu'en ce qui concerne le contrat collectif des joueurs, Eagleson a fait un travail colossal », de reprendre Savard.

« Et puis, il y avait une différence essentielle entre Eagleson et Bob Goodenow. Avec Eagleson, quand il y avait un problème, on pouvait toujours dire : « On a un problème, est-ce qu'on pourrait essayer de le régler ? », et Eagleson s'installait à la table avec l'idée bien arrêtée de trouver une solution. Bob Goodenow ne veut rien savoir, il ne veut rien régler », de dire Savard.

Serge est émotif. Normal, il est un patron et Eagleson avait la fâcheuse habitude de frayer de très près avec les patrons du hockey. Même que Savard néglige le point le plus important dans les façons de travailler de Goodenow et d'Eagleson.

Eagleson était un Canadien qui avait à coeur le sort du hockey au Canada. Eagleson voulait sauver des emplois dans le hockey, il voulait aider les equipes canadiennes à survivre et à prospérer. Goodenow est un dur qui ne veut rien savoir. Si Québec est trop fragile pour faire vivre les Nordiques, pas de problème, qu'on déménage la concession à Houston. Les joueurs vont même y gagner au change.

Eagleson s'inquiétait des dizaines de milliers de Québécois qui aiment le hockey et leur équipe. C'est de ça dont on va se souvenir une fois qu'il aura réglé ses comptes avec les procureurs et les juges...

o

Marcel Aubut s'est d'abord adressé aux journalistes de New York en français hier après-midi. Ronald Corey, sans doute fatigué par le vol de retour, a d'abord parlé en anglais lors de la conférence de presse de fin d'après-midi.

Toujours sans doute fatigué, M. Corey n'a guère été convaincant dans ses réponses.

Il aurait pu expliquer que les propriétaires de la Ligue nationale de hockey ne peuvent pas, n'ont pas le droit, seraient passibles de poursuites au criminel, s'ils s'entendaient pour limiter les salaires dans le hockey. Un propriétaire n'a pas le droit d'appeler un de ses partenaires d'affaires pour s'entendre sur un montant à offrir à un joueur que les deux organisations désirent.

Les propriétaires l'ont fait en 1987 au baseball et ils ont été condamnés à payer plus d'un quart de milliard de dollars en amendes.

La seule façon d'arriver à un compromis sur les salaires, c'est de le négocier avec les joueurs. C'est pour ça que tous ces voeux pieux exprimés par les fans lors des tribunes téléphoniques, sont obligatoirement stériles. Suffirait de l'expliquer pour que les gens comprennent.

« D'ailleurs, de souligner Marcel Aubut sur ce sujet, il faut même impliquer le repêchage dans un contrat collectif. Le repêchage, s'il n'est pas négocié, devient illégal puisqu'il restreint la liberté de mouvement et de décision d'un individu. On ne peut pas faire ce qu'on veut, il faut négocier », de dire Me Aubut à son retour de New York.

Lui, comme Ronald Corey et Serge Savard, était relativement optimiste : « Cette fois, la balle a été retournée dans le camp de Goodenow. Il a deux semaines pour montrer qu'il veut négocier avec sérieux », a-t-il dit.

o

Les joueurs ont donc deux semaines de congé de plus que prévu. Tant mieux pour eux. Il se pourrait même qu'ils doivent attendre à 1995 pour retrouver le plaisir de la compétition. Hier, je n'avais guère le goût de m'apitoyer sur leur sort... même si leur bataille est légitime.

Plusieurs de mes amis sont impliqués dans la fusion des stations AM de RadioMutuel et de Télémédia. Certains se retrouvent sur le carreau parce que des patrons ont décidé, eux aussi, de contrôler leurs coûts d'opération et de maximiser les possibilités de profits. Comme veulent le faire les propriétaires du hockey.

« C'est vrai, c'est triste. Mais ça montre bien qu'il y a des réalités économiques auxquelles on ne peut se dérober. Des entreprises doivent faire de l'argent si elles veulent continuer à opérer. C'est ce qui se passe dans le hockey. Le temps est venu de régler les problèmes », a souligné Serge Savard.

DANS LE CALEPIN — Si jamais les joueurs de la Ligue nationale se retrouvent en lock-out pendant plusieurs semaines, la télévision va se garrocher sur le hockey junior pour meubler ses soirées. Les pauvres garçons vont se tuer pour 60$ par semaine alors qu'on va faire de l'argent sur leur dos. La solution, qu'ils fassent la grève ! Qu'ils se fassent payer eux aussi ! RDS n'a pas à profiter de leur inexpérience ! Aux armes, citoyens !

o

Mathieu Schneider n'a pas l'habitude d'être con. Il l'a été en s'entraînant avec un casque clamant : « Bettman sucks ! ». C'est manquer de jugement. Au Québec, Schneider aurait dû savoir qu'il faut être bilingue. Les Québécois auraient eu droit à quelque chose comme : « Bettman est un crosseur ! » Décidément, les joueurs ne savent pas communiquer avec leurs partisans !

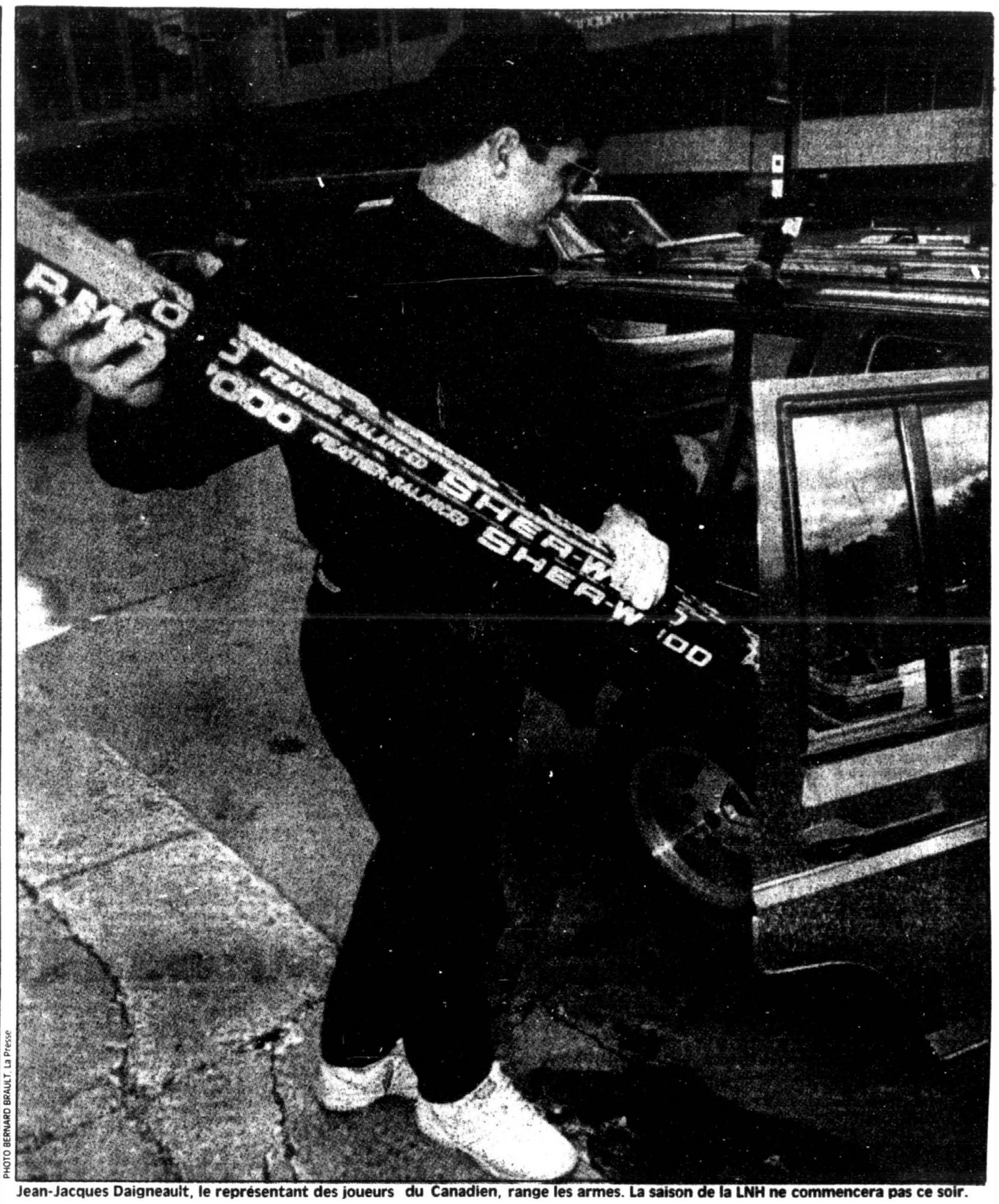


PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Jean-Jacques Daigneault, le représentant des joueurs du Canadien, range les armes. La saison de la LNH ne commencera pas ce soir.

Pas de hockey avant le 15 octobre

Le commissaire Bettman retarde le début de la saison de la LNH et exhorte les joueurs à négocier « jour et nuit »

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale

NEW YORK

Ça va mal dans le merveilleux monde des sports. Après le baseball, ce sera au tour du hockey, ce soir, d'être condamné au silence. Alors qu'une nouvelle saison devait commencer, les joueurs de la Ligue nationale resteront à la maison, réfléchissant sans doute à la dernière manoeuvre de leur ennemi commun, Gary Bettman.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier à New York, Bettman a annoncé le report du début de la saison de la LNH au 15 octobre, exhortant les joueurs à profiter du délai pour négocier « jour et nuit » en vue de signer une nouvelle convention collective.

À défaut d'une entente d'ici deux semaines ou de progrès manifeste dans les négociations, Bettman a laissé entendre qu'un lock-out pourrait être décrété. La LNH se retrouverait alors avec un arrêt de travail qui menacerait la saison 1994-1995, en partie ou en totalité.

L'annonce de Bettman se voulait une réponse à l'offre formulée la veille par l'Association des joueurs de la LNH de disputer la saison régulière et les séries éliminatoires sans faire la grève en échange du statu quo en matière de conditions de travail.

Selon Bettman, l'offre était « séduisante » mais les gouverneurs de la LNH l'ont rejetée à l'unanimité jeudi soir parce qu'elle ne fait que « reporter l'inévitable et exacerber les problèmes » de la ligue.

Une manifestation de solidarité

Dans une manifestation de solidarité à l'égard de Bettman, plusieurs dirigeants de la LNH entouraient le commissaire lors de la conférence de presse. Ronald Corey et Serge Savard, du Canadien, de même que Marcel Aubut et Pierre Lacroix, des Nordiques, étaient du nombre.

Pour la presse new-yorkaise, qui était présente en grand nombre, la conférence de presse revêtait un intérêt particulier. Elle réunissait en effet Neil Smith, président et directeur général des Rangers de New York, et Mike Keenan, directeur général et entraîneur des Blues de St. Louis, pour la première fois depuis leur divorce acrimonieux. Les deux coqs ont fait comme si l'autre n'existait pas.

Aubut a été l'un des trois gouverneurs à faire une déclaration formelle devant les journalistes. Il n'a rien apporté de nouveau au débat, sinon une petite dose de français.

« Si un nouveau système n'est pas adopté pour permettre à un club de survivre dans une ville comme Québec et fournir la compétitivité adéquate sur la glace contre les autres clubs de la ligue, nous n'avons aucun avenir », a déclaré Aubut.

Même si son équipe évolue dans un gros marché, Jeremy Jacobs, propriétaire des Bruins de Boston, a indiqué qu'il était prêt à se battre jusqu'au bout aux côtés des clubs pauvres.

« Nous voulons la paix, mais nous sommes prêts à faire face à l'alternative », a-t-il dit.

Les attaques personnelles

Le report du début de la saison obligera les dirigeants de la LNH à modifier le calendrier de la saison régulière, si jamais une entente intervient d'ici le 15 octobre ou si les négociations sont jugées satisfaisantes par les gouverneurs.

Des matches pourraient être ajoutés en juin, a indiqué Bettman, mais les séries éliminatoires devraient prendre fin avant la fin du mois.

En attendant, les camps d'entraînement des équipes de la LNH resteront ouverts pour les joueurs qui voudront se maintenir en forme. La plupart d'entre eux devraient cependant s'abstenir de mettre les pieds en territoire ennemi.

L'animosité entre les joueurs et le commissaire de la LNH a fait partie des questions abordées lors de la conférence de presse. Bettman a eu du mal à cacher qu'il avait été blessé par les attaques des derniers jours.

« Les attaques personnelles n'ont pas d'influence sur les décisions que la ligue doit prendre, a-t-il dit. Il est cependant intéressant de noter que les joueurs ne se sont pas plaints au cours des deux dernières années de l'entente avec la Fédération internationale de hockey sur glace, de l'entente avec Fox TV, de l'entente avec Nike, de l'entente avec Anhauser-Busch, de la nouvelle formule des séries éliminatoires, de l'expansion. Non pas que tout le mérite me revient, la ligue a beaucoup progressé depuis deux ans. »

Les réactions

Bob Goodenow : « Les matches sont annulés, les joueurs ne sont pas payés, c'est un lock-out »

•

Daigneault : « Les joueurs sont libres d'agir à leur guise »

Pages H2 à H4

CHRONIQUE



Michel Blanchard

Salut Philippe, salut les vrais

Quand j'entends Mathieu Schneider et Patrice Brisebois souligner à quel point le lock-out décrété au hockey est malheureux pour les fans, je tique.

Si les joueurs du Canadien se souciaient des fans, ils n'auraient pas disputé un semblant de match de hockey mercredi face aux Reds Wings. Comme ils n'auraient pas le week-end dernier joué comme ils l'ont fait face aux Nordiques.

Ceux qui ont assisté aux neuf matches hors-concours disputés par le Canadien cette année sont unanimes, les joueurs ont offert un effort honnête dans seulement trois rencontres.

Mercredi, Serge Savard était tellement dépité du spectacle offert contre les Red Wings qu'il aurait aimé quitter la rencontre après la première période.

Au théâtre, quand le spectacle ne peut avoir lieu, on rembourse les gens. Or il est clair que la menace de lock-out a empêché les joueurs d'offrir un effort correct tout au cours des rencontres pré-saison. Matches hors-concours ou pas, une paire de billets dans les rouges coûte 110$. En sus, on force les détenteurs de billets de saison à les acheter. Comme vente sous pression, il ne se fait pas mieux. Cela devient carrément un hold-up quand, de surcroît, le spectacle promis n'a pas lieu. Par respect pour les fans, disons, a-t-on seulement songé à la possibilité de dédommager, ne serait-ce qu'en partie, les caves qui se sont faits avoir une fois de plus!

Dans l'industrie des sports professionnels, tout le monde se fout des fans.

Suffit de regarder après les matches les joueurs pourfendre les groupes d'enfants qui se massent à la sortie des amphithéâtres dans l'espoir de soutirer un autographe à un de leurs idoles, en feignant de ne pas les voir, comme les malotrus qu'ils sont souvent, pour comprendre quelle sorte de respect on leur porte, aux fans.

Alors pour les jérémiades de Mathieu et Patrice, faites-moi le plaisir de repasser.

o

Pas de hockey, pas de baseball, les gens s'inquiètent pour le contenu de notre cahier.

Nous, on prend ça comme une espèce de bénédiction du ciel. Quelle belle occasion de vous parler des autres champions. Des vrais ceux-là. Ceux qui ne jouent ni pour la gloire ni pour l'argent. Qui ne retirent aucun sou pour leurs efforts. Je veux parler des joueurs des différents circuits universitaires de hockey et de football. Des joueurs de la ligue Junior majeur du Québec. Des nombreux athlètes amateurs qui triment comme des forcenés dans l'espoir un jour de participer aux Jeux olympiques. Aux filles et aux garçons de Camo par exemple qui, six jours par semaine, s'entraînent à 6h du matin à la piscine du Centre Claude-Robillard dans l'espoir de gruger quelques fractions de secondes à un cent-mètres-brasse. Et qui en fin d'après-midi, après une journée de classe au CEGEP, vont parfaire encore leur entraînement pendant quelques heures. Aux athlètes de Camo et des autres clubs de natation qui réussissent malgré leur lourd horraire à péter des scores à l'école. Et qui gardent la tête haute devant l'adversité, devant ces nageuses chinoises par exemple qui trichent et réussissent des temps qu'eux n'auront jamais l'occasion d'approcher.

Ces enfants-là sont de véritables champions. Et il y en a des milliers à travers le Québec. Ils sont beaux et ils ont plein de choses à raconter. Plusieurs universités américaines les courtisent au point de leur offrir d'intéressantes bourses d'études. Nous allons découvrir ces gens et nous allons vous les raconter. Les écouter. Ça fera changement avec le «puck qui roulait pas pour nous autres à soir».

o

Philippe Cantin quitte la section des Sports et s'installe au bureau de *La Presse* à Québec à compter de lundi à titre de chroniqueur parlementaire. Il s'agit d'une nomination prestigieuse, au poste le plus convoité par les gens du milieu, en ces temps référendaires. L'honneur qui échoit à Philippe rejaillit sur toute notre section et me ravit au plus haut point. Si les Sports perdent un des meilleurs journalistes au pays, *La Presse* y gagne tellement en lui confiant ce délicat mandat que tout compte fait tout le monde ici en sortira gagnant.

Philippe a commencé avec nous en décembre 1988. Il s'est vite distingué par sa très grande rigueur au travail, sa façon professionnelle d'aller chercher la nouvelle, ses reportages fouillés, toujours bien documentés et bien construits. Sa couverture du Tour de France et des Jeux de Barcelone ont été, je crois, les points forts de son passage parmi nous.

Joueur d'équipe sans pareil, quand je pense à Philippe je pense à deux reportages que nous avons faits ensemble. Le jour où Buck Rodgers a été congédié, nous l'avons tous les deux confessé dans un souper largement arrosé. Le lendemain, le pays tout entier parlait des déclarations fracassantes de l'ex-gérant des Expos publiées dans *La Presse*. Pendant que Buck se faisait cuisiner, parlait tristement de Montréal qui se mourait et de DeShields qui ne jouait que pour ses statistiques, je vois encore Philippe s'esquiver de la salle à manger et téléphoner en douce au bureau afin de retransmettre le précieux matériel.

Cet été, c'est encore avec Philippe que j'ai signé une série d'articles tout aussi percutants sur les deux veto exercés par Marcel Aubut contre Michel Bergeron.

En janvier dernier, la bourse Asie-Pacifique lui était décernée.

Dans un milieu parfois difficile et hargneux, en cinq ans, je ne l'ai jamais vu ni mentir ni tricher.

Philippe continuera d'écrire pour nous à l'occasion.

Il est certain qu'un jour nos routes se recroiseront. Ensemble nous avons refait le monde plusieurs fois. Rêvé d'un journal où toutes les sections travailleraient comme on travaille aux Sports. Avec accrochés à chaque événement, des vestiaires comme on dit dans le métier: des explications recueillies en fin de soirée du soprano qui a échappé une note lors d'une envolée lyrique dans un concert à la Place des Arts par exemple; avec des commentaires d'un Roch Voisine après un show au Forum. Un journal qui donne avant tout la parole aux gens qui font l'événement.

Il sera maintenant intéressant de surveiller comment Philippe travaillera la nouvelle à Québec.

Tout le monde ici lui souhaite bonne chance.

Moi je l'embrasse et, au nom des miens, le remercie.

Le hockey en crise

«Il s'agit bel et bien d'un lock-out»

Goodenow souhaite que Bettman négocie de bonne foi



MICHEL MAROIS

■ **«Les matchs sont annulés, nous ne sommes pas payés: pour nous, il s'agit bel et bien d'un lock-out.»**

Bob Goodenow, directeur exécutif de l'Association des joueurs de la LNH, a soutenu hier que les joueurs étaient disposés à négocier mais qu'il n'était pas question qu'ils continuent de prendre part aux camps d'entrainement.

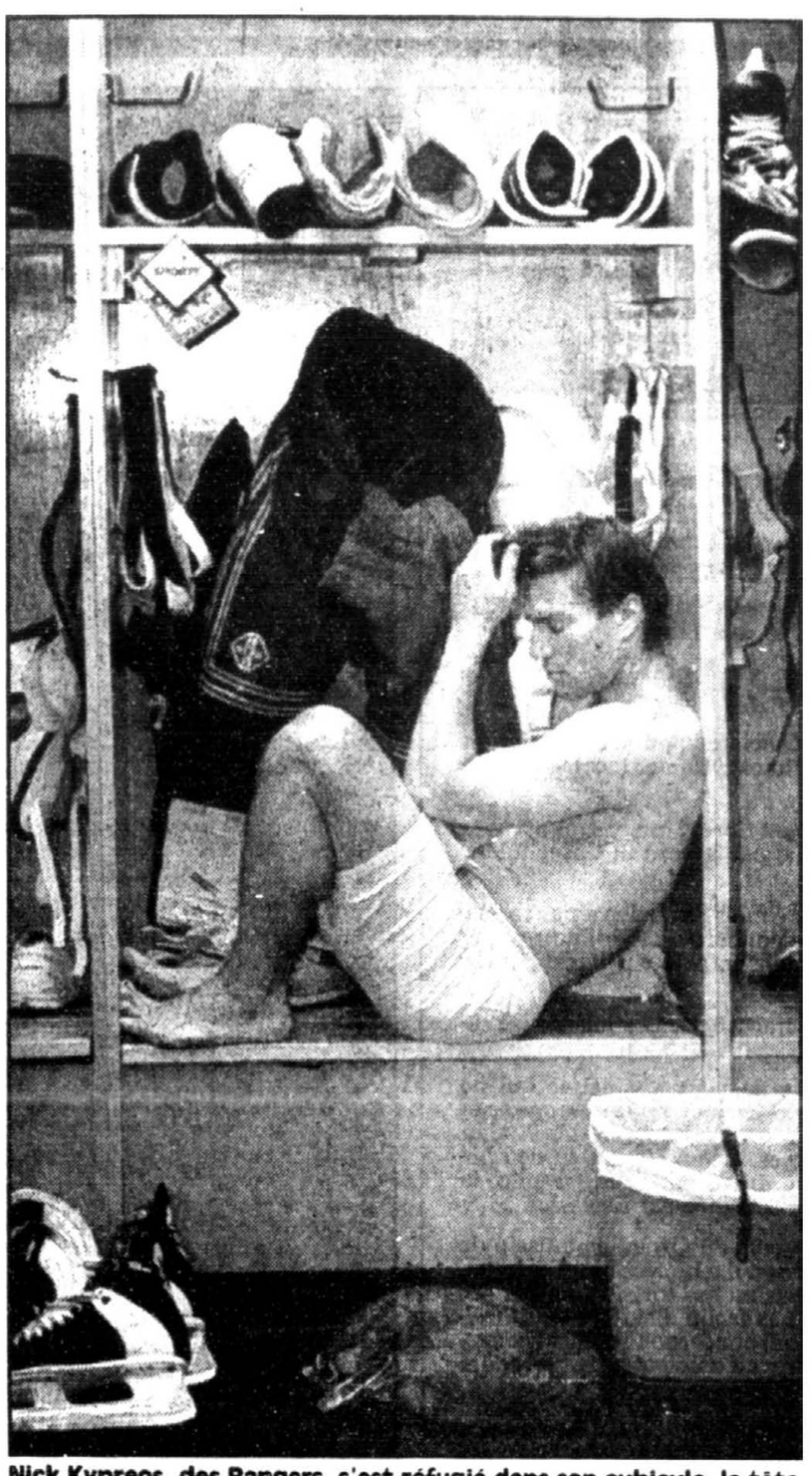
«Nous sommes déçus», a expliqué Goodenow au cours d'une conférence de presse téléphonique. «Notre proposition était une tentative honnête pour sauver le début de la saison, sans arrêt de travail. Maintenant, il n'y aura pas de hockey samedi soir...»

Les joueurs avaient garanti jeudi qu'ils n'iraient pas en grève au cours de la saison 1994-1995 si les propriétaires n'imposaient pas un lock-out. Hier, Gary Bettman a répondu qu'il doutait de la bonne foi des joueurs.

«Je me demande si Gary et moi avons la même définition de l'expression 'bonne foi', s'est interrogé Goodenow. Ça fait plusieurs semaines que je l'entends dire que nous devons négocier de bonne foi. En fait, j'ai l'impression que, pour lui, ça veut dire 'accepter ses conditions'.

«Nous négocions de bonne foi depuis le début, a poursuivi Goodenow. Nous souhaitons une entente autant que les propriétaires; un arrêt de travail nous dérange autant qu'eux.

«Pour arriver à une entente, les deux parties devront faire des concessions. Pourtant, nous n'avons encore constaté aucune volonté de compromis du côté des propriétaires. J'aimerais bien voir un peu de «bonne foi» chez Gary Bettman...»



Nick Kypreos, des Rangers, s'est réfugié dans son cubicule, la tête dans les mains. Comme s'il ne s'attendait pas au report du début de la saison. PHOTO AP

Des négociations, quand même

Déçus, les joueurs n'ont pas moins accepté de retourner à la table de négociations.

«Nous avions proposé hier de reprendre les pourparlers et nous allons le faire, a soutenu Goodenow. J'ai parlé à Gary Bettman ce matin vers 11h et je dois le contacter à nouveau pour fixer le calendrier des négociations.»

L'Association des joueurs a déjà convoqué une réunion des représentants des équipes et des agents, aujourd'hui, à Toronto. Les derniers développements seront alors évalués et une position officielle sera déterminée en vue des pourparlers.

«Nous nous devons de rencontrer les propriétaires, a expliqué Goodenow. Le nouveau délai (jusqu'au 15 octobre) nous donne deux semaines pour discuter. Espérons que ce sera suffisant pour enregistrer des progrès significatifs.»

Les propriétaires ont justement mis cette condition à la reprise de la saison. Goodenow a toutefois refusé de garantir que l'offre «pas de grève/pas de lock-out» tiendrait toujours. «Je ne peux rien promettre, a-t-il déclaré. Légalement, nous sommes en situation de lock-out.

«En un sens, les deux prochaines semaines nous permettront, nous aussi, de mesurer la bonne foi de nos partenaires. En refusant notre proposition, les propriétaires ne nous ont certes pas donné un signal positif.

«Pour l'instant, les deux parties sont très méfiantes l'une envers l'autre.»

Pas de camps «prolongés»

Les équipes ont indiqué que les camps d'entrainement resteraient ouverts. À Montréal, par exemple, le vestiaire et ses équipements sportifs ou médicaux restent accessibles aux joueurs qui veulent s'entrainer ou recevoir des traitements. Des heures de glace ont été réservées à l'Auditorium de Verdun, la semaine prochaine.

«Nous déciderons demain (aujourd'hui) ce que nous ferons au cours des prochains jours, a noté Goodenow. Je vois toutefois assez mal pourquoi nos membres accepteraient de s'entrainer régulièrement alors qu'ils ne sont pas payés...»

«La situation a beaucoup changé au cours des dernières heures, a soutenu Mike Gartner, des Maple Leafs de Toronto, président de l'AJLNH. Les équipes ne nous paient pas, c'est un lock-out!

«Je suis convaincu que les joueurs vont refuser de s'entrainer dans les arénas de la LNH comme si rien ne s'était passé.»

Le respect de Corey, l'irrespect de Schneider

NEW YORK

■ **«Dans une négociation, l'affaire la plus importante, c'est de montrer toujours du respect pour l'adversaire.»**

La maxime est de Ronald Corey, président du Canadien. Il nous l'a rappelé hier après la conférence de presse de Gary Bettman, commissaire de la Ligue nationale de hockey.

Hélas pour le président du Canadien, la maxime ne semble pas suivie par tous les employés de son équipe.

Hier matin, Corey a grimacé un peu en voyant la photo de Mathieu Schneider à la une du tabloid des sports de *La Presse*. Sur le casque du défenseur, on pouvait lire: «Bettman sucks». Une insulte vulgaire dont on vous épargnera la traduction.

La photo a dû faire le tour de l'Amérique. Dans la seule ville de New York, deux quotidiens s'en sont servis pour illustrer la première page de leur section des sports. «Bettman sucks». Pas très reluisant pour l'image de marque du Canadien.

Mais Corey est compréhensif. Hier, il a mis ça sur le compte «des émotions». «Ce sont des choses qu'il faut comprendre, a-t-il dit. Ce qui compte, c'est quand on va s'asseoir à la table».

En attendant ce moment qui ne saurait tarder, Corey est triste en pensant que la saison 1994-1995 sera retardée.

«Comme les joueurs, on a un objectif: jouer, a-t-il dit. Pensez-vous qu'on est heureux de ne pas jouer demain soir? En tant que président et partisan du Canadien, je suis très malheureux.»

Mais l'heure est venue, selon Corey, de régler une fois pour toutes les problèmes structurels du hockey. Il n'aurait servi à rien, précise-t-il, d'accepter l'offre de l'Association des joueurs de la LNH de disputer la saison régulière et les séries éliminatoires en échange du statu quo.

Corey peut toutefois se consoler. Chris Chelios ne fait plus partie du Canadien.

R. H.

Aubut: «Pas de saison sans ouverture»

NEW YORK

■ À défaut d'une entente avec les joueurs d'ici le 15 octobre, quels sont les progrès qui devront être effectués à la table des négociations pour convaincre les gouverneurs de donner le coup d'envol à la saison?

Marcel Aubut, président des Nordiques, laisse entendre que les joueurs ont intérêt à se montrer beaucoup plus flexibles sur des questions fondamentales comme l'arbitrage et l'imposition d'une taxe aux équipes dont la masse salariale dépasse un montant X.

«Si l'Association des joueurs continue a refuser de parler de l'arbitrage, si elle continue de refuser de parler de la taxe, on lui demandera de trouver des idées équivalentes. Mais s'il n'y a pas d'ouverture, il n'y aura pas de saison.»

Une autre chose est certaine: si les gouverneurs sont prêts à faire des compromis dans la recherche d'une solution aux problèmes financiers du hockey, ce ne sera pas autour de l'idée d'un partage des revenus, idée chère aux joueurs.

«Bettman l'a dit au cours de la conférence de presse, plus de la moitié des équipes de la ligue sont déficitaires, a dit Aubut. Si on institue un partage des revenus, c'est un déficit collectif qu'on va se partager. Il faut oublier ça.»

R. H.

BLOC-NOTES

■ Depuis qu'il a commencé sa carrière d'entraineur, ***Marc Crawford***, le pilote des Nordiques de Québec, a connu quatre conflits en autant d'années: la grève des joueurs de la LNH il y a deux ans, la grève des employés de l'aréna de St.John's quand il dirigeait le club-école des Maple Leafs de Toronto, la grève des arbitres l'an dernier et le conflit de cette saison.

«Je souhaite qu'il n'y en ait pas un par année au cours de ma carrière de 20 ans comme entraineur», a lancé Crawford à la blague.

o

Présents à Québec pour assister aux débuts de ***Peter Forsberg*** dans la LNH, plusieurs journalistes suédois étaient confus et impuissants, hier, face à la situation conflictuelle qui paralyse le début de saison dans la LNH.

Christer Jonasson, de Radio-Suède, était très déçu. «Une trentaine de personnes de la ville de Peter (Ornskoldvik) devaient venir à Québec, mais ils ont annulé le voyage en raison du conflit», a expliqué Jonasson.

o

La rétrogradation du gardien ***Garth Snow*** à l'équipe-école de Cornwall n'a rien à voir avec le conflit dans la LNH. «C'est une décision de hockey, a assuré Crawford. On ne se cache pas derrière le conflit pour expliquer son renvoi. Garth possède beaucoup de potentiel. La blessure au poignet qui l'a incommodé au début du camp nous a empêchés d'évaluer son rendement comme nous l'aurions souhaité».

o

Les jeunes ***Adam Deadmarsh*** et ***Jocelyn Thibault*** pourraient-ils être retournés à leur équipe junior respective pendant la durée du conflit? Crawford ne semblait pas le savoir. «Vous devriez poser la question au directeur général Pierre Lacroix», a répondu l'entraineur. Lacroix était à New York hier en compagnie du président et copropriétaire ***Marcel Aubut***.

PC

Stern: «Une très longue bataille»

Plusieurs joueurs sont déjà rentrés chez eux

d'après Canadian Press

■ **Barricadez vos portes, gardez vos enfants à l'intérieur, enfermez vos animaux! Il y aura certainement quelques joueurs de la Ligue nationale qui parcoureront aujourd'hui les rues.**

«J'en suis malade», a déclaré le robuste ailier Ron Stern, des Flames de Calgary, à la suite de l'annonce du commissaire Gary Bettman de retarder le début de la saison. «Si c'est leur manière de négocier, ça va être une très longue bataille.»

Et d'ajouter le défenseur Garth Butcher, des Maple Leafs de Toronto: «C'est tout simplement ridicule. C'est comme s'il nous prenait en otages.»

Après l'allocutution de Bettman au milieu de l'après-midi, les joueurs de la Ligue nationale ont commencé à se disperser, quittant les bars, les restaurants et les arénas. Les joueurs des Maple Leafs n'ont pas participé à leur entrainement prévu à 14h; ils s'étaient réunis dans un restaurant, situé en face du Garden, pour écouter la conférence de Bettman.

À Ottawa, les joueurs se sont entassés dans un vestiaire à leur aréna de banlieue. «Les gars étaient tous un peu excités à cause de la date du 15 octobre mais c'est rapidement retombé. Vous n'avez pas besoin d'une étude scientifique pour connaître les sentiments des joueurs», a mentionné Kerry Huffman, adjoint au représentant des joueurs des Sénateurs.

Huffman se rendra aujourd'hui à Toronto pour rencontrer le négociateur Bob Goodenow et retournera à Ottawa dimanche pour informer ses coéquipiers.

«Je sais que certains joueurs sont tellement furieux qu'ils ont déjà quitté les lieux», a dit Huffman.

L'ailier Brian Bellows, du Canadien, ira à la pêche avec son père, son coéquipier Lyle Odelein est retourné à la maison familiale de Yorkton, en Saskatchewan, et patinera avec l'équipe junior de son frère.

L'ailier Dave Archibald, des Sénateurs, se dirigera vers son domicile de Chilliwack, en Colombie-Britannique, d'ici une semaine. «Il n'y a pas d'urgence, nous ne jouerons pas au hockey avant le 15 octobre», dit-il.

Pour sa part, le vétéran Tim Hunter, des Canucks de Vancouver, voit apparaitre une lueur d'espoir.

«Je demeure optimiste et j'aperçois quelques signes encourageants. Bettman a affirmé qu'il n'avait pas encore soumis sa meilleure offre. Peut-être qu'il est prêt à nous la présenter.»

Les Sénateurs rappellent Filimonov pour ne pas le payer!

d'après Canadian Press

OTTAWA

■ **Les Sénateurs d'Ottawa ont rappelé, jeudi, le défenseur Dmitri Filimonov de leur club-école de la Ligue américaine, jeudi, afin d'éviter de payer son salaire de 445 000$.**

À la veille du déclenchement du lock-out ou, si vous préférez, du début du report de la saison, les dirigeants des Sénateurs ont justifié ce rappel par la perte de leur défenseur recrue Stanislav Neckar, qui a préféré se joindre aux Vipers de Detroit de la Ligue internationale de hockey.

«Je suis abasourdi par cette manoeuvre», a déclaré Mark Gandler, l'agent de Filimonov, convaincu que les Sénateurs profitent de l'occasion pour éviter de payer le salaire garanti de son client. «Je ne comprends pas leur geste et ils devront lui payer son salaire éventuellement.»

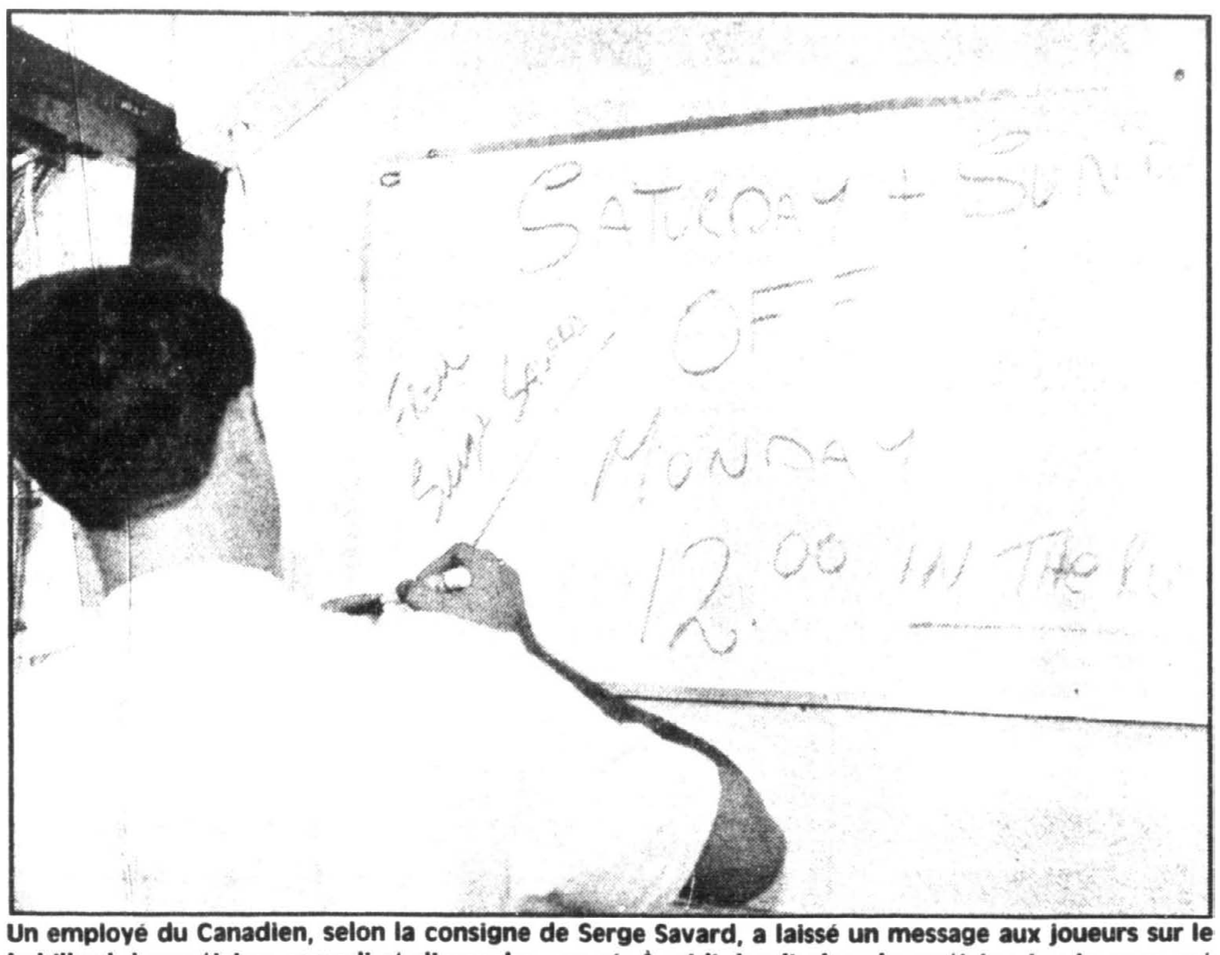
Les Senators ont également cédé la recrue Radim Bicanek, un autre espoir défensif qui avait délogé Filimonov pendant le camp d'entraînement, aux Bulls de Belleville de la Ligue junior de l'Ontario.

Neckar, âgé de 18 ans, a connu un fort camp d'entraînement mais n'a pu en venir à une entente avec les dirigeants des Sénateurs. Le joueur d'origine tchèque a conclu une entente de principe avec les Vipers. Il deviendra un joueur autonome du groupe V l'an prochain et il pourra monnayer ses services avec n'importe quelle équipe de la LNH.

«J'ignore ce que ce qui se passe dans cette organisation. J'imagine que nous reparlerons à leurs dirigeants quand ils voudront gagner», a rétorqué l'agent de Neckar, Rich Winter.

Les Sénateurs ont également cédé les attaquants Pavol Demitra et Claude Savoie à leur club-école de l'Île du Prince-Édouard. Ces deux joueurs possèdent des ententes selon lesquelles les Sénateurs leur versent une fraction de leur salaire quand ils sont cédés aux mineures.

Le hockey en crise



Un employé du Canadien, selon la consigne de Serge Savard, a laissé un message aux joueurs sur le babillard du vestiaire : samedi et dimanche, congé. À midi, lundi, dans le vestiaire. Les joueurs ont promis de ne pas y être.

PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

« On ne peut vivre avec le statu quo »

Corey souligne l'ouverture d'esprit de Bettman



PIERRE LADOUCEUR

■ « Avant de régler un problème, il faut l'identifier, affirme Ronald Corey, le président du Canadien. Ensuite si les deux côtés ont à coeur le bien du sport, on en arrivera à une solution ».

Ronald Corey a tenu ces propos, hier dans le salon des gouverneurs du Forum. Le président du Canadien a en effet rencontré les gens des médias dès son retour de New York.

Depuis le début des négociations, on réalise que les deux parties n'identifient pas le problème de la même façon. Pendant que les propriétaires cherchent un moyen de contrôler les dépenses à l'aide d'un plafond salarial déguisé en taxe, les joueurs ne veulent pas que la convention collective serve de garde-fou aux propriétaires trop gourmands.

Le commissaire Gary Bettman a adopté la ligne dure pendant le camp d'entrainement en décrétant qu'il n'y aurait pas de saison sans convention collective. Hier, Bettman a radouci sa position en disant : « qu'il se donnait deux semaines pour voir si on pouvait avoir un rapprochement afin que la saison puisse commencer ».

Corey ne voit pas ça comme un signe de recul, mais comme une ouverture d'esprit de la part du commissaire.

« On espère que cette échéance de deux semaines permettra aux deux groupes d'en arriver à une solution. Une chose est assurée, on ne peut vivre avec le statu quo, déclare Corey. Dans le moment, l'industrie du hockey dépense 1,14$ pour chaque dollar de revenus ».

Le Canadien n'appartient toutefois pas aux équipes déficitaires de la LNH !

« Lors de notre dernier exercice financier, nous avons fait des profits de 8,5 millions. Ça tient compte des 5 millions de la dernière expansion. Les spectacles présentés au Forum nous ont valu un million. De plus, on parle de l'année 1993 alors que nous avons remporté la Coupe Stanley. Nous avions alors disputé 11 matches des séries à Montréal.

« Dans les circonstances, en 1994, alors que nous avons eu seulement trois matches des séries, on se retrouvera avec un profit très mince. Et n'oubliez pas qu'on parle d'une équipe évoluant à tous les soirs devants des salles combles.

« Il faut donc en arriver à contrôler nos coûts. À ce niveau, je ne veux pas parler de petits ou grands marchés. Les Devils du New Jersey, une excellente équipe, évoluent dans le plus grand des marchés et ils éprouvent des difficultés financières. Il faut davantage parler d'équipe avec un bilan positif et de clubs avec des bilans négatifs.

« Les chiffres ne mentent pas. C'est simple. Il y a les revenus moins les dépenses et il doit y avoir un profit au bout de la ligne », a conclu Corey.

La vie continue pour Serge Savard, le directeur général du Canadien.

« Les joueurs auront de la glace et la clinique leur sera ouverte à compter de lundi. Ils seront libres de profiter de ces installations. Par contre, personne ne sera payé au cours des deux prochaines semaines.

« Par ailleurs, je peux continuer à négocier les contrats de joueurs et on a le droit de conclure des transactions. Je dois continuer à me préparer parce que je crois que la saison commencera le 15 octobre. Il y a trois ans, on avait deux jours pour s'entendre. Ça peut donc se faire au cours des deux prochaines semaines. »

Bettman, « l'homme qui dit non »

« Les attaques personnelles sont inutiles. Il est capable d'encaisser »



RONALD KING

■ Depuis quelques jours, les joueurs de la LNH ont adopté une nouvelle stratégie : noircir Gary Bettman, le commissaire et porte-parole des propriétaires d'équipe. Mathieu Schneider à Montréal, Joe Sakic et Steven Finn à Québec, même le grand Wayne Gretzky à Los Angeles, un peu partout à travers l'Amérique, Gary Bettman est attaqué personnellement.

À Chicago, Chris Chelios a mal compris les directives et il a carrément menacé la famille Bettman, à la Al Capone.

S'agit-il d'une bonne idée ?

Pas si l'on se fie à ceux qui ont connu Bettman dans la NBA (National Basketball Association) où il a affronté le syndicat des joueurs pendant les années 1980. On en apprend d'ailleurs un peu plus sur le personnage en comptant le nombre de gens, dont certains journalistes, qui refusent d'être cités quand on mentionne son nom.

Aux bureaux de la NBA, par exemple, anonyme : « Gary a toujours évolué au milieu des controverses, les insultes ne le dérangent pas. Il a la peau dure. Il l'avait à l'époque et il n'a pas changé. »

« Les joueurs de hockey l'accusent de ne pas connaître leur sport et d'être un homme de basketball. Mais il vient du milieu des affaires et n'avait pas eu de contanct avec le basketball avant d'être embauché par la direction de la NBA. »

Peter May, le vétéran chroniqueur de basketball du *Boston Globe*, a suivi de près la carrière de Gary Bettman.

« Les attaques personnelles sont inutiles. Bettman est capable d'encaisser et il est grassement payé pour encaisser. Il suit les ordres des propriétaires, il est brillant et déterminé. Il cherche à remplir son mandat, c'est tout. »

Un autre chroniqueur offre une vision nuancée. « Dans la NBA, il restait dans l'ombre du commissaire David Stern. Je sais qu'il n'aime pas tellement le devant de la scène et j'ai l'impression que les propriétaires de la LNH ont choisi de le mettre en évidence. Il m'a semblé plus nerveux que d'habitude pendant la conférence de presse de ce matin (hier). »

L'homme qui dit non...

Gary Bettman est né et a grandi à New York, une ville où l'intimidation et les négociations serrées sont un mode de vie. Il utilise fréquemment le mot « deal ».

Marié et père de trois enfants, il a étudié le droit à la prestigieuse université Yale.

Au début des années 1980, alors que la NBA est au bord de la faillite, il est embauché comme « conseiller » au commissaire Stern. En 1983, les joueurs menacent d'aller en grève et doivent négocier avec Gary Bettman, le numéro trois dans la hiérarchie.

Le confrère Peter May a couvert les événements pour le *Boston Globe*.

« Bettman n'était pas le joueur principal à l'époque mais tous devaient passer par lui. Il a vite mérité le surnom de « l'homme qui dit non ».

« Il était toujours accessible pour tous, y compris les médias, mais il n'a jamais considéré les solutions proposées par d'autres. Il n'a même jamais accepté de modifier les siennes.

« Le plafond salarial est son bébé. Il en a dressé les plans et l'a imposé avec une détermination féroce. Les joueurs ont cédé parce qu'ils n'avaient pas vraiment le choix. Le plafond salarial a finalement sauvé la NBA.

« Bettman est très compétent et les propriétaires de la LNH le savent. Il a déjà réalisé de bonnes choses pour le hockey, au niveau des contrats de télévision et du marketing. »

Quelques leçons

En 1983, les joueurs de la NBA avaient fixé un date limite avant de déclencher une grève. Gary Bettman les a alors convaincus de retarder la date limite de quelques jours, un peu comme il l'a fait hier avec la date du lock-out. Le « deal » de 1983 avait été conclu dans les dernières heures avant le déclenchement de la grève.

En 1988, toujours avec Gary Bettman au centre des négociations, le plafond salarial est accepté de nouveau dans le contrat qui régit le basketball professionnel.

Mais si l'on se fait discret aux bureaux de la NBA ces jours-ci, c'est qu'une autre confrontation joueurs-propriétaires se prépare. Onze ans après l'entrée en scène de Gary Bettman, les joueurs veulent un nouveau type d'entente.

Au coeur de leurs demandes : l'abolition du plafond salarial.

Young : « Je doute qu'on règle le conflit en deux semaines »

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Les joueurs des Nordiques doutent que les deux semaines additionnelles de négociations aboutiront sur un nouveau contrat de travail entre les deux parties.

« Je souhaite qu'on règle le conflit mais je doute fort qu'on y arrive », a fait savoir l'attaquant Scott Young, qui a quitté le Colisée en compagnie de quelques coéquipiers, après la conférence de presse de la LNH, avec son sac d'équipement et quelques bâtons.

« On a laissé entendre que la saison pourrait commencer même s'il n'y avait pas d'entente, a repris Young. Je ne crois pas à ça. Le seul gouverneur qui a été honnête, c'est Cliff Fletcher, des Maple Leafs de Toronto. Il a dit qu'une entente devait être conclue avant qu'on effectue la première mise en jeu. »

Le porte-parole de l'équipe, le défenseur Sylvain Lefebvre, a affirmé que la décision des propriétaires de reporter le début de la saison régulière est en quelque sorte un arrêt de travail déguisé.

« On a laissé entendre que nous avions voulu bien paraitre aux yeux du public en s'engageant à ne pas perturber la saison, a-t-il fait remarquer. On pourrait dire que les propriétaires font la même chose en repoussant la date limite pour décréter un véritable lock-out.

« Ils essaient de nous faire mal paraitre. À ce que je sache, la saison ne commencera pas demain, comme prévu. Nous étions pourtant prêts à jouer. »

Le défenseur se rendra à Toronto aujourd'hui en compagnie de quatre coéquipiers, Bob Bassen, Joe Sakic, Curtis Leschyshyn et Craig Wolanin, pour participer à la réunion de l'Association des joueurs.

En attendant de recevoir les directives du syndicat, les joueurs sont libres de patiner où et quand ils le désirent. Le Colisée est disponible pour eux mais il ne semble pas qu'on y viendra. Les Nordiques ont planifié une séance optionnelle d'entrainement avec les entraineurs lundi midi.

Une semaine de congé aux joueurs

Daigneault : « Ils seront libres d'agir à leur guise »

■ « Les joueurs considèrent que ce début de saison retardé représente un lock-out, a affirmé Jean-Jacques Daigneault, le représentant de l'Association des joueurs chez le Canadien. Les joueurs seront donc libres d'agir à leur guise au cours des deux prochaines semaines. »

Daigneault estime toutefois que la dernière proposition des propriétaires constitue un élément positif. « C'est peut-être l'occasion d'en venir à une entente. Ce sera une bonne chose si ça permet d'en venir à une entente ».

Les dirigeants du Canadien mettront une glace à la disposition des joueurs à compter de lundi. Mais au terme d'une réunion tenue après la séance d'entrainement, hier, les joueurs ont opté pour une semaine de congé. Il ne faut donc pas s'attendre à voir des joueurs du Canadien sur la patinoire de l'Auditorium de Verdun, lundi à 11 h.

« Les joueurs viennent de vivre une semaine pénible. On a joué dans des conditions difficiles. Les joueurs seront donc libres de leurs faits et gestes. La plupart opteront pour un congé lors de la première semaine », a précisé Daigneault.

Daigneault prendra ce matin la direction de Toronto en compagnie de Mathieu Schneider, Patrick Roy et Vincent Damphousse afin d'assister à une réunion avec Bob Goodenow, le directeur de l'Association des joueurs de la LNH. Les agents de joueurs ont également été conviés à cette réunion.

« Il ne s'agira pas d'une réunion d'information. À ce stade-ci, on sait ce qui se passe. Il faut maintenant discuter des points sur lesquels les joueurs seraient prêts à faire des concessions pour mener à bien les négociations.

« Présentement, nous sommes encore très loin d'une entente. Il faudra donc que, des deux côtés de la table, il y ait des concessions. Pour notre part, nos demandes sont simples. On était même prêts à accepter le statu quo.

« Dans le camp des propriétaires, on veut protéger les petits marchés et on veut éliminer l'arbitrage. De plus, Gary Bettman recherche un plafond salarial sans l'appeler ainsi.

« Les joueurs réalisent qu'ils sont bien payés. Mais on ne veut pas accepter de points qui coûteraient des jobs à des joueurs. On doit protéger certains droits acquis au fil des années. »

Et l'amateur dans toute cette histoire ?

« Les joueurs pensent à l'amateur qui veut se divertir en assistant à un bon spectacle. On a d'ailleurs démontré notre bonne foi pendant les matches pré-saison. On est conscients que les gens en ont ras-le-bol d'entendre parler des conflits de travail dans le sport », a conclu Daigneault.

P. L.

Stevenson et Brashear retournent à Fredericton

« Ce n'est pas une rétrogradation. Ce sont seulement les circonstances... »

■ Donald Brashear et Turner Stevenson ont mérité un poste avec le Canadien pendant la période d'entrainement. Mais les deux hommes devront tout de même commencer la saison dans la Ligue américaine avec les Canadiens de Fredericton.

« En raison du report du début de saison, on a décidé d'envoyer Brashear et Stevenson à Fredericton tandis qu'Oleg Petrov et Brian Savage resteront à Montréal », a annoncé André Boudrias, le directeur général des Canadiens.

« C'est décevant, mais j'avais demandé à Jacques Demers de retourner à Fredericton si la saison ne commençait pas à la date prévue, a déclaré Brashear, la révélation du camp d'entrainement. Ça ne me servirait à rien de rester à Montréal à perdre mon temps. Je dois continuer à améliorer mon jeu en disputant des matches. »

« Ce n'est pas facile à prendre, de dire Stevenson. Je pensais commencer la saison dans la Ligue nationale. Mais ce n'est pas une rétrogradation. Ce sont seulement les circonstances qui m'envoient à Fredericton. Le Canadien m'a donné le choix. J'ai accepté d'y aller parce que j'aurai l'occasion de jouer souvent à Fredericton.

« J'aurais trouvé ça trop long d'attendre à Montréal. Je préfère jouer des matches dans la Ligue américaine. De plus, je pourrai toucher mon salaire. Donald et moi n'avons pas encore touché de gros salaires dans la LNH », a-t-il précisé.

Petrov et Savage devront rester inactifs.

« Je retourne à Sudbury et je vais m'entraineur avec les Wolves, de la Ligue de l'Ontario, a révélé Savage. Le Canadien a pris une décision d'affaires. J'accepte la décision. D'ailleurs, j'étais indécis sur ce sujet. Je voulais rester avec l'équipe pour être solidaire avec les autres joueurs, mais j'aurais également apprécié jouer quelques matches pour maintenir la forme. »

Ce jeune joueur de centre avait toutefois l'air triste alors qu'il parlait de sa situation actuelle. « J'ai travaillé fort pour graduer avec le Canadien. Et voilà qu'un conflit vient retarder la réalisation de mon rêve. Dans ce genre de conflit, on ne sait jamais. Ce pourrait être long », a-t-il conclu.

P. L.

Schneider : « On est en droit d'être optimistes »

■ Les deux voix les plus entendues dans le vestiaire du Canadien depuis le début du conflit, outre celle de Jean-Jacques Daigneault, le représentant de l'AJLNH, ont été celles de Patrick Roy et Mathieu Schneider.

Cette date fixée au 15 octobre pour le début possible de la saison 1994-95 a redonné confiance à ces deux hommes. Si Patrick Roy était conciliant depuis le début du conflit, Schneider était beaucoup plus radical dans ses prises de position.

C'est donc de bonne augure que ces deux hommes soient confiants !

« Avec une date précise et un cadre fixe pour les négociations, on est en droit d'être optimistes. Un retard de deux semaines ne représenterait pas un problème majeur », de dire Schneider.

« Les propriétaires ont démontré un désir de négocier en fixant une date, de noter Roy. C'est une lueur d'espoir. C'est positif. Mais ça ne représente pas une certitude qu'il y aura une entente. »

Pour les joueurs, s'agit-il d'un lock-out ou d'un congé ?

Roy n'a pas voulu répondre à cette question. Il n'avait pas la réponse. Schneider a déclaré que les avocats de l'AJLNH étudiaient la possibilité de forcer les équipes à payer leurs joueurs dans certaines villes en raison des lois qui varient d'une province à l'autre et d'un état à l'autre.

Daigneault, lui, a été catégorique : « C'est un lock-out » !

Schneider atténue ses propos

Interrogé sur la teneur de certains propos virulents tenus à l'endroit de Gary Bettman, Schneider a été moins cinglant même s'il n'en était pas aux excuses.

« On ne peut pas blâmer une seule personne. Bettman travaille pour les propriétaires. C'est lui qui a décrété le lock-out. Pour notre part, on ne saura probablement jamais combien de propriétaires s'opposaient à cette option. Pour la forme, ils appuient tous Bettman.

« Quant aux commentaires des joueurs, il faut comprendre qu'ils ont été faits sous le coup de la frustration. On possède des informations privilégiées. Par la suite, on écoute Bettman à la télévision et on sait qu'il ment sur plusieurs points. Comment voulez-vous qu'on le respecte ?

« Les joueurs ne veulent certes pas ruiner la LNH. On n'est pas des idiots. On sait de quel endroit provient notre chèque de paye. »

P. L.

Le magazine LES CANADIENS

En kiosque maintenant !

Spécial 10e anniversaire !



Un manteau GRATUIT !

Abonnez-vous à 25 numéros LES CANADIENS pour 79,99$

ET recevez un manteau** LES CANADIENS d'une valeur de 125$ GRATUITEMENT !!!

(79,99$ + 36,25$ (poste) + 11,50$ (frais d'expédition du manteau) + 8,94$ (TPS) + 8,88$ (TVQ), pour un total de 145,56$)

Grandeur: Junior: Petit, Medium, Grand, Très grand. Adulte: Très petit, Petit, Medium, Grand, Très grand.

À votre choix grandeur junior ou adulte

Veuillez allouer entre 4 et 6 semaines pour la livraison du cadeau.
Offre en vigueur jusqu'au 31 août 1995
** Jusqu'à épuisement des stocks. Le manteau offert en prime peut être remplacé, sans préavis, par un autre modèle de même valeur.
Offre valable pour les résidents du Canada seulement.

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____ Province _____
Code postal _____ Téléphone _____
Grandeur: _____
J'INCLUS MON PAIEMENT PAR:
❑ Visa ❑ Master Card ❑ Chèque certifié* ❑ Mandat-poste*
No de carte _____ Exp. _____
Signature _____
* Chèque certifié ou mandat-poste à l'ordre du Magazine Les Canadiens.

MAGAZINE LES CANADIENS, 1304 Avenue Greene, 3e étage, Westmount, QC H3Z 2B1 (514) 937-1214, Fax: 935-5496 LP

ANTENNES

Trudel, Bergeron et Tremblay réunis



MATHIAS BRUNET
collaboration spéciale

■ Terminée, la grande rivalité sportive radiophonique entre CKAC et CJMS!

La bombe a frappé fort et vite hier matin: Télémédia et Radiomutuel s'allient, CJMS ferme ses portes, à l'instar de six autres stations de ces deux réseaux, et laisse plusieurs de ses éléments à CKAC, qui fait maintenant partie du réseau Radiomédia, avec CHRC à Québec.

Les gros canons sportifs radiophoniques montréalais se trouveront réunis. Dès lundi, Pierre Trudel animera avec Michel Bergeron et Mario Tremblay l'émission de sports de fin de journée, au nom toujours inconnu, de la station renouvelée, désormais dirigée par l'ancien directeur des sports à CJMS, Michel Tremblay.

Bergeron n'avait pas le coeur à la fête, lorsque nous l'avons joint hier soir. «La journée a été difficile, a-t-il dit, la voix éteinte. J'ai perdu des collègues de travail. J'ai vu des gens quitter la station la larme à l'oeil. Moi, je suis fixé. Christian Gauthier, lui, ne sait pas encore ce qui l'attend. Il a du cran et du caractère. Il a fait face à la musique de belle façon lors de l'émission. Comme tous les autres. Je vais avoir certainement du plaisir à travailler avec Mario. D'ailleurs, je voulais l'emmener avec moi à Québec si j'avais été embauché par les Nordiques. Mais je ne veux pas être celui qui se réjouit pendant que d'autres vivent des moments malheureux.»

«J'ai des sentiments partagés, a commenté Pierre Trudel. On s'attache à nos collègues. J'ai vu Mario aujourd'hui, on n'a pas dit grand-chose. On s'est regardé d'un air un peu éberlué. Mais on est content de continuer ensemble. La formule de l'émission devrait demeurer la même, compte tenu de nos succès dans les sondages. Nous battions CKAC à trois contre un. Je ne vois pas de problème de complicité avec Michel. Il trouvera un groupe d'animateurs travailleurs, combatifs. Nous aurons certes une bonne émission de sports!»

Si le coup de sabre d'hier laissera une centaine d'employés dans la rue, l'équipe de journalistes et d'animateurs sportifs de CJMS s'en sort presque indemne, pendant que ceux de CKAC attendront avec anxiété ce week-end le sort qui les attend.

Le nouveau directeur des sports à CKAC emmène avec lui, outre Trudel et Tremblay, Ron Fournier et le journaliste Jean Gagnon. Les collaborateurs Serge Amyot, Gerry Rochon et autres devraient poursuivre leur travail. Seul le reporter Patrice Servant écope.

Dans le camp de CKAC, Tom Lapointe, Michel Lacroix, Bruno Montpetit et peut-être Christian Gauthier pourraient perdre leur poste. «Ron Fournier animera l'émission en fin de soirée, un animateur de nuit devra sauter; alors vous pouvez imaginer le sort de l'autre, a dit Tremblay, en référence à Tom Lapointe. Nous étudierons le cas de Christian Gauthier en fin de semaine. Il n'animera cependant pas.»

Michel Lacroix, lui, ne semblait guère optimiste. Il a ramassé ses effets personnels et quitté la station en coup de vent hier après avoir appris la nouvelle.

Autre dossier important à régler avec cette fusion, la radiodiffusion des matchs des grandes équipes professionnelles. CKAC a les droits de retransmission des rencontres des Expos, CJMS détenait ceux des Nordiques de Québec et des Sénateurs d'Ottawa. «Nous conserverons les trois, a poursuivi Michel Tremblay. Nous allons rencontrer les groupes en présence sous peu pour éviter les conflits d'horaire et pour satisfaire tout le monde.»

À Québec, union de taille également, celle de CJRP avec CHRC. Danielle Rainville conservera le micro, en compagnie, peut-être, de Jean Perron, assuré d'une place à CHRC, vraisemblablement au poste d'analyste, en compagnie d'Alain Crête, lors des rencontres des Nordiques, désormais la propriété de cette station.

Rainville garde son poste mais avec un pincement au coeur. «C'est un jour triste pour la radio AM. J'ai passé trois heures ce matin à tourner en rond sans pouvoir m'asseoir. Je pense à tous ces collègues, dont des nouveaux pères de famille, qui perdent leur poste. À tous ces pigistes, ces artisans de la radio. L'avenir est inquiétant. Nous n'avons plus de carte dans notre jeu. Notre seule alternative au Québec demeure la station CKVL à Montréal.»

Même son de cloche du côté de Jean Perron. «Je débute pour CHRC lundi mais ma première réaction en est une de déception. Je comptais sur un groupe extraordinaire avec les Joe Hardy, Mario Marois, Robert Gillet, un collègue de la première heure, Réjean Tremblay et les autres. Et l'an dernier, j'avais gagné les BBM. La perception était très bonne dans le milieu. Puis tout à coup, bang, tout est fini. Plus d'une quarantaine d'employés perdent leur poste. Je songe aux jeunes étudiants dans le domaine des communications. Tous ces jeunes reporters talentueux mis à pied. C'est incroyable, il n'y a plus d'ouvertures.»

Le hockey en crise



Hawerchuk: pas d'assurance, pas d'entraînement

Associated Press
BUFFALO, N.Y.

■ L'attaquant Dale Hawerchuk des Sabres de Buffalo a devancé ses coéquipiers, hier, lorsqu'il a boudé l'entrainement de l'équipe quelques heures seulement avant que la Ligue nationale ne reporte le début de la saison au 15 octobre.

Sans baseball ni hockey, Toronto devient une ville un peu plus calme. Mais comme Anthony Giorno, les amateurs de hockey peuvent toujours profiter du retard de la saison pour aller visiter la Coupe Stanley, au Temple de la Renommée.
PHOTO REUTER

Hawerchuk a expliqué qu'il détenait une assurance pour la durée du camp d'entrainement mais que celle-ci prenait fin hier. Il a raté ce qui devait être la dernière séance d'entrainement avant le début de la saison régulière, ce soir, à Québec.

Le commissaire Gary Bettman a toutefois annoncé, hier, que le début de la saison était reporté pour permettre aux joueurs et propriétaires de reprendre les négociations.

Hawerchuk, le meilleur marqueur des Sabres l'an dernier avec 35 buts et 51 mentions d'aide, a touché 1,2 million$ la saison dernière et il en est à son année d'option.

«C'est un élément important de notre équipe, c'est évident, a convenu l'entraineur et directeur général John Muckler. C'est sa décision.»

Hawerchuk recherche un contrat de trois ans, mais l'équipe serait disposée à lui garantir une seule année.

«L'écart monétaire n'est pas très grand, a révélé l'agent de Hawerchuk, Gus Badali. Mais ils sont disposés à garantir une seule année du contrat ce qui en dit long sur leur intention.»

Hawerchuk et Badali ont toutefois refusé de révéler les détails.

«Il m'importe peu de savoir ce qu'ils m'ont offert, a dit Hawerchuk. Je peux recourir à l'arbitrage.

«Ils me font une offre en deça de ma valeur sur le marché pour une période d'un an. Je serais fou de signer ça.»

Hawerchuk a ajouté qu'il serait disposé à recourir à l'arbitrage en vue d'obtenir un contrat d'un an assorti d'une année d'option. Mais la ligue a éliminé l'arbitrage en attendant le renouvellement d'un contrat de travail.

«J'aimerais aller en arbitrage car je sais que j'aurais un beau cas», a-t-il conclu.

Contrat de quatre ans pour Jeff Brown

d'après PC
VANCOUVER

■ Le défenseur Jeff Brown a signé un contrat de plusieurs saisons avec les Canucks de Vancouver.

Brown a été acquis des Blues de St.Louis en mars dernier en compagnie du défenseur Bret Hedican et de l'attaquant Nathan LaFayette en retour du joueur de centre Craig Janney. Âgé de 27 ans, Brown a amassé 14 buts et 52 passes l'année dernière, en plus de réussir six buts et neuf passes pendant les séries.

Selon le *Vancouver Province*, il s'agirait d'un contrat de quatre ans qui lui rapportera 7,9 millions$.

Les Canucks ont également rétrogradé à leur club-école de Syracuse, de la Ligue américaine, le défenseur Jassen Cullimore ainsi que les attaquants Mike Peca et Dane Jackson.

Un joueur recrue de 20 ans qui jouait avec les 67 d'Ottawa l'an dernier, Peca aurait commencé la saison avec les Canucks si le commissaire Gary Bettman n'avait pas retardé le début de la saison.

o

À Toronto, les Maple Leafs ont cédé l'ailier gauche ***Éric Lacroix*** et le défenseur Kenny Jonsson à leur club-école de St. John's de la Ligue américaine.

Lacroix, âgé de 23 ans, entreprend sa troisième saison chez les professionnel et il avait amassé une assistance en huit matches pré-saison. Quant à Jonsson, un espoir défensif de 19 ans, il avait récolté trois points en six parties hors-concours. À la suite de ces départs, les Maple Leafs comptent sur 21 joueurs.

o

À Boston, les dirigeants des Bruins ont procédé à un grand ménage. Ils ont cédé le gardien ***Evgeny Ryabchikov***, le 21e choix du dernier repêchage, les défenseurs Philip Von Stefenelli, Denis Chervyakov, Darren Stolk et Bill Armstrong ainsi que les attaquants Sergei Zholtok, ***Clayton Beddoes***, Fred Knipscheer, Brett Harkins, ***Grigori Panteleev***, Mike Bodnarchuk, Alex Nikolic et Sandy Moger à leur club-école de Providence dans la Ligue américaine. Cette formation accueillera également le défenseur Jeff Wells et les attaquants Tim Tookey et Jon Pratt ainsi que l'ailier gauche Daniel Lacroix, victime d'une blessure mineure au dos.

o

Les deux premiers choix des Kings de Los Angeles lors du dernier repêchage, le gardien ***Jamie Storr*** et l'ailier droit ***Matt Johnson***, ont accepté des ententes à long terme avec leur équipe, trois ans dans le cas de Storr et quatre pour Johnson.

BLOC-NOTES

■ ***Patrick Roy*** et ***Ron Tugnutt*** avaient emprunté des équipements de joueurs réguliers en vue de la cette dernière séance d'entrainement officielle avant le début du «lock-out». Lors du match intra-équipe amical, Tugnutt a même inscrit un filet sur une passe de... Roy.

Donald Brashear et ***Benoit Brunet*** étaient les deux gardiens pour ce petit match sans contact.

o

Lyle Odelein retourne chez lui en Saskatchewan. Il s'entrainera avec les Blades de Saskatoon de la WHL. «Mon frère est l'un des entraineurs de cette équipe. Je vais en profiter pour avoir du plaisir sur la patinoire avec ces jeunes joueurs».

o

Patrick Roy n'a pas été le seul joueur à se prononcer en faveur d'un plafond salarial pour les joueurs recrues. ***Bernie Nichols***, des Blackhawks de Chicago, a émis une opinion semblable. «Je ne veux surtout pas me retrouver en grève pour un jeune joueur qui n'a pas encore disputé un match dans la LNH et qui exige des millions», a dit Nicholls.

o

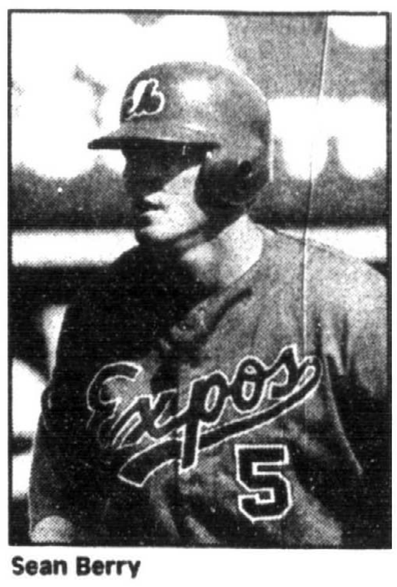
Brian Savage et ***Oleg Petrov*** sont cependant demeurés à Montréal.

«On ne pouvait quand même pas tous les envoyer à Fredericton», s'est défendu Boudrias.

«Ce fut une décision de hockey seulement», a-t-il soutenu. Les deux joueurs détiennent un contrat exclusif de la LNH. Savage gagne 225000$ US, et Petrov, 200 000$.

P. L. et P.C.

BASEBALL



Sean Berry

Berry: «Ça m'a fait un coup au coeur»

Presse Canadienne

■ Ah! C'aurait pu être un week end de rêve pour les Expos de Montréal.

Si ce n'était de la grève des joueurs qui sévit dans le baseball majeur, la formation montréalaise serait présentement aux prises avec les Braves d'Atlanta dans un affrontement qui servirait de prélude aux séries de championnat avant la fin de la saison régulière.

Apres, ce serait les séries et, possiblement, la Série mondiale.

Le joueur de troisième but des Expos Sean Berry avait un scénario semblable en tête, hier.

«Ça fait tout drôle, a dit Berry. J'ai pris l'avion pour Montréal la nuit dernière (jeudi) et je me suis assis avec les pilotes pendant quelques instants. Je les connaissais parce qu'ils étaient parfois en poste durant les vols de l'équipe en saison régulière. Nous avons discuté de la situation.

«Quand j'ai débarqué de l'avion, je m'ennuyais de mes coéquipiers; j'avais l'impression qu'ils auraient dû être là... que nous allions nous préparer pour affronter les Braves.

«Mais j'étais tout seul et ça m'a fait un coup au coeur.»

Berry était en ville pour participer à une campagne de publicité pour une station MF qui cherche à faire sacrer les Expos champions de la saison 1994.

Les Expos possédaient la meilleure fiche dans le baseball majeur quand la saison a été interrompue le 11 août dernier.

La pétition qui circule avait déjà retenu 25000 signatures en date de lundi.

Hier, le maire de Montreal Jean Doré s'est déplacé pour présenter une plaque à Berry. L'inscription se lisait ainsi: «La meilleure équipe de baseball — Champions de la saison 1994».

En entrevue, Doré s'est dit déçu de la situation qui a provoqué l'annulation de la saison: «C'aurait été formidable de voir les Expos en séries et peut-être même en Série mondiale, a dit M. Doré. Je ne parle pas seulement pour le bien économique de la ville, mais pour l'enthousisasme que cela susciterait au sein de la population.»

Outre Berry, les lanceurs Kirk Rueter, John Wetteland et Jeff Fassero étaient présents pour participer à la promotion... aux frais, bien sûr de la station de radio.

«Tout ça est bien beau, a dit Berry, mais il manque quelque chose. Sans éliminatoires ni Série mondiale, on ne peut pas vraiment dire qu'on est les meilleurs.

«Mais qu'est-ce qu'on doit faire? Tout le monde est d'accord que l'édition 1994 des Expos était la meilleure dans les ligues majeures.»

50 jours de grève

Par ailleurs, à New York, le Congrès américain a choisi d'abandonner ses efforts afin d'invalider, en partie, l'exemption anti-monopole dont bénéficient les équipes du baseball majeur. Entretemps, un groupe formé de propriétaires et de directeurs-généraux se sont réunis, hier, afin de trouver une solution au conflit et d'assurer la présentation en bonne et due forme de la saison 1995.

La grève des joueurs, qui a débuté le 12 août, a atteint sa 50e journée, hier, devenant ainsi le conflit le plus long de l'histoire sur un pied d'égalité avec la grève de 1981.

«Il y a bien des facteurs à analyser avant de prendre une décision», a confié Sandy Alderson, le président et directeur général des Athletics d'Oakland.

De son côté, le Congrès américain a décidé de mettre en veilleuse sa requête visant à éliminer l'exemption anti-monopole dont les équipes professionnelles bénéficient.

Le Sénateur Howard Metzenbaum a retiré le projet de loi quand il a constaté qu'il n'avait pas le support de la majorité des votants.

La Soirée du... cinéma

GILLES MARCOTTE
Collaboration spéciale

Hier au Forum le gros du bataclan technologique était en place et Claude Quennerville et ses acolytes étaient prêts à s'emparer du micro. Au cas où... Ce fut donc en vain. Non, «La Soirée du hockey» ne reprend pas ce soir le chemin de nos salons. Pas de match d'ouverture à la télé de Radio-Canada pour la première fois depuis 1952. Plutôt que Canadien-Boston, nous aurons «Dans le ventre du Dragon», une comédie de Simoneau avec le trio Rémy Girard, Michel Côté et Marie Tifo.

Alors, faut-il se mettre à brailler, à pleurer la fameuse Soirée. Non, mes amis! Comme Jacques Demers nous l'a tant appris, c'est le temps comme jamais de penser positif.

Bien sûr, ça n'empêche pas de succomber à un brin de nostalgie. La nation, faut le reconnaitre, doit des centaines et des centaines de belles veillées à cette légendaire institution radio-canadienne, qui a aussi fait à son apogée, ne l'oublions pas, sa juste part dans l'assainissement des moeurs urbaines. Parlez-en à des doyens parmi les protecteurs de l'ordre et ils vous diront combien la voix de René Lecavalier était bénie de la gent policière montréalaise tellement que le samedi soir la ville se trouvait soudainement désertée, même par les filous, occupés à gérer bien au chaud quelque loterie clandestine.

C'était il y a quelques décennies. Le hockey et sa «Soirée» ont bien changé depuis. Qu'en reste-t-il de ces mémorables samedis soirs? Bien peu. «La Soirée du hockey», jadis un festin attendu fébrilement, a viré à la mièvre gelatine, diluée qu'elle s'est trouvée dans un déluge d'équipes, comme dans la salive complaisante de la meute des «joueurnalistes», ces ex-vedettes mutées du jour au lendemain en journalistes, analystes, qui nous assomment à coups de clichés. L'expansion, l'élargissement des cadres, comme on dit, étirés à l'extrême, maintenant tropicalisés par Tampa Bay, Miami, Anaheim, San Jose, font de bien de ces «Soirées» des pétards mouillés. Et les soirs fastes, qui étaient la régle, sont devenus l'exception. Il faut maintenant patienter jusqu'aux séries éliminatoires pour qu'un peu de la fièvre d'antan anime le petit écran.

Oui, elle est révolue l'époque où le samedi soir à l'antenne de Radio-Canada était un rituel incontournable, même dans le temps des fêtes quand les hommes tenaient là un prétexte en or pour passer en douce au salon et laissser, mine de rien, les femmes vaquer à la vaisselle. Et ce n'est pas que l'invention combinée du féminisme et du lave-vaisselle qui a sapé cette sacrée époque. Car c'en était une.

Je suis de ceux, comme tant d'autres, qui ont reçu leur première paire de patins avant de commencer l'école. J'avais cinq ans quand j'ai trouvé la mienne sous l'arbre de Noël. Avec le chandail et les bas du Canadien. Cette pure laine, ce bleu-blanc rouge magique, qui faisait tant rêver, que nous portions sans se lasser, en se prenant pour le Rocket, Boom Boom, le Gros Bill...

Le samedi était un jour cochon dans lequel on se vautrait goulument, patinant, déjouant, tricotant, lançant et comptant jusqu'au crépuscule. On jouait jusqu'à se geler les pieds, s'il le fallait. Pas arrêtables. Mais on oubliait jamais que le soir venu, l'ultime récompense dont nos ébats n'étaient que le prélude, allait arriver: c'était «La Soirée du hockey». Après souper, en pyjama, on allait s'installer dans le salon, surveillant les aiguilles du cadran qui n'avançaient jamais assez vite, jusqu'au moment, oh délice!, où dans son costume de pompiste, monsieur Esso Impérial apparaissait pour annoncer que le spectacle allait commencer. Ce n'était pas un plaisir, c'était la joie elle-même.

Aujourd'hui, avec ces saisons qui n'en finissent plus, avec tous ces matchs diffusés à tour de caméras, avec tant de succcesseurs douteux à René Lecavalier, n'est-on pas souvent témoin de spectacles qui pèsent lourd sur les paupières et font s'étirer toutes grandes les machoires. Oui, il y a bien des soirs où il rôde dans l'amphithéâtre et contamine l'écran, ce monstre, vous savez «ce monstre que quoiqu'il ne pousse ni grand geste ni grand cri, ferait volontiers de la terre un débris et dans un baillement avalerait le monde», et qui s'appelle l'ENNUI.

Être positif, donc. Ce lock-out est en somme un raccourci vers les séries et la bonne nouvelle c'est qu'on n'aura peut-être pas à se taper au complet l'interminable saison qui les précéde. Puis il y a ces vues comiques que SRC prévoit à la place de la Soirée. La semaine prochaine: «Qui veut la peau de Roger Rabbit?». Au lieu de Canadien-Buffalo. Allez, on n'en mourra pas...autrement que de rire.



La voix de René Lecavalier (ici avec Gilles Tremblay), était bénie de la gent policière montréalaise tellement que le samedi soir la ville se trouvait soudainement désertée...

SPORT AMATEUR

Rapport sur les tablettes

d'après CP

OTTAWA

■ Les organismes nationaux de sport ont finalement obtenu gain de cause, hier, quant à leurs subventions pour l'année 1994, plus de six mois après le début de leur année fiscale. Ils ont également appris qu'une coûteuse étude sur la répartition des subventions gouvernementales se retrouvait maintenant remisée sur les tablettes.

Des lettres émises par le bureau du ministre responsable d'Héritage Canada, Michel Dupuy, ont été envoyées aux dirigeants de plusieurs organismes, les informant des coupures anticipées dans le budget opérationnel. Le ministre les informait officiellement que la nouvelle structure concernant les subventions sportives ne serait pas implantée.

Dans sa missive, le ministre indiquait que plusieurs aspects de l'étude seraient toutefois appliqués lors du prochain budget le 1er avril. Même si les chiffres ne sont pas connus, Tom McIlfaterick, du Conseil canadien des sports, a dit que les budgets des fédérations de sport individuel pourraient encourir des coupures de cinq à 10 p. cent.

D'autres fédérations seront toutefois touchées plus sévèrement.

Dupuy et son ministère subissent une pression accentuée depuis une couple de semaines, les incitant à révéler les chiffres du budget. Plusieurs administrateurs des fédération nationales ont accusé, jeudi, le ministre et son personnel d'incompétence.

Salsa-Impact

Marco Rizi quitte sa civière et compte

JEAN TRUDELLE

■ L'Impact de Montréal a remporté, hier, une victoire à l'arraché, 2-1, dans la première rencontre de la demi-finale contre le Salsa de Los Angeles devant une foule bruyante de 1961 spectateurs massés à Claude-Robillard.

Le Salsa évoluait en l'absence de son as marqueur Paul Wright, qui sera cependant de retour demain, mais a tout de même offert une rugueuse résistance au onze montréalais.

L'Impact a frappé vite et fort dès le début du match. À la cinquième minute Marco Rizi, qui venait pourtant d'être sorti sur une civière, s'est engouffré en galopant, frais comme une rose, dans un boulevard laissé libre à l'aile gauche. Un centre pour Barker et l'Impact s'inscrivait au tableau.

Un peu plus tard, une jolie balle brossée en coup franc par Patrice Ferri a surpris le gardien Mike Littman qui a dû accorder un retour poussé par Jean Harbor au fond du filet.

Le match aurait pu tourner à l'affaire classée à partir de ce moment mais l'arbitre Jose Farias a accordé un penalty au Salsa (32e minute), que Paulinho s'est empressé de transformer. La reprise, visionnée une dizaine de fois à la mi-temps, donne raison à M. Farias: Patrice Ferri n'avait pas joué le ballon même si on connait pas mal d'arbitres qui aurait laissé passer.

Le jeu a été plus décousu en seconde demie et les choses se sont compliquées pour le onze montréalais avec l'expulsion d'Enzo Concina (70e).

Les accrochages se sont multipliés jusqu'à ce que Nick Dasovic soit fauché, cette fois bien clairement en zone de réparation (82e).

Le faible penalty de Jean Harbor a été bloqué par Littman, si bien qu'il a fallu attendre, en retenant son souffle, le sifflet final avant que Gazzola et ses équipiers ne soient certains de s'envoler pour Los Angeles avec une victoire en poches, leur quatrième de suite contre le Salsa.

Il est un peu ridicule que la ligue ait adoptée ce calendrier pour les demi-finales. Non seulement les deux équipes devront jouer demain leur deuxième match en trois jours mais elles devront se taper la traversée du continent entre les deux.

Si le match de demain se solde par un verdict nul, il y aura une première prolongation... puis une seconde si le Salsa l'emporte. Les joueurs pourraient donc avoir à trotter, dans le pire des cas, pendant 2h 30!



Le Salsa, même privé de son as Paul Wright, a disputé une belle partie à l'Impact qui a tout de même gagné son match par 2-1. PHOTO ARMAND TROTTIER La Presse

Si Harbor avait su!

■ La bévue de Jean Harbor aurait pu coûter cher en d'autres circonstances.

Tout le monde peut rater un tir de penalty (même un certain Roberto Baggio!) mais il est moins excusable de ne pas planter le ballon au fond du filet quand le gardien offre au tireur un retour sur un plateau d'argent.

«Je ne savais pas que j'avais le droit de reprendre le ballon, a candidement avoué Harbor après le match. Heureusement, il n'y a pas eu de conséquence.»

Les gars de l'Impact avaient la victoire plutôt calme dans le vestiaire. Ils savent tous que la série est loin d'être terminée.

«La dernière fois que Montréal a joué en série, l'équipe manquait cruellement d'expérience, a fait remarquer Marco Rizi qui a disputé un match colossal. Cette fois, c'est bien différent. Plusieurs joueurs ont appris ce qu'il faut payer pour gagner des matches comme celui-là.»

De son côté, l'entraineur Gazzola s'est déclaré entièrement satisfait de la performance de ses joueurs, qui ont suivi à la perfection son plan de match.

«À Los Angeles, en pleine chaleur, ce sera différent. Nous n'allons pas chercher à ouvrir le jeu et ce sera au Salsa de venir nous chercher.»

J.T.

TENNIS



Martina Navratilova, à 38 ans, fait ses adieux à ses fans de New York à l'occasion du Championnat Virginia Slims. PHOTO PA

Adieu, Martina!

Associated Press

NEW YORK

■ Martina Navratilova et la ville de New York vivent une histoire d'amour depuis plusieurs années. La reine sortante du tennis féminin mondial se prépare à faire ses adieux aux grands chapiteaux en disputant le Championnat Virginia Slims qui se déroulera au Madison Square Garden de la métropole américaine à la mi-novembre.

Navratilova prévoit se retirer du circuit professionnel après ce tournoi et les organisateurs ont prévu une soirée de renonnaissance en son honneur le 15 novembre.

On installera ce soir-là une bannière portant le nom de Navratilova à côté de celles portant les noms des légendes des Knicks de New York (NBA) et des Rangers (LNH).

«Est-ce qu'on va me donner un numéro?», a commenté Navratilova à la blague. «Numéro 1?. Non, numéro quatre, s'est-elle reprise. C'est le classement que je mérite.»

Le tournoi Virginia Slims regroupe les 16 meilleures joueuses au monde ainsi que les huit meilleures équipes de double.

Steffi Graf tout comme Arantxa Sanchez-Vicario et Gabriela Sabatini seront de la partie.

Navratilova fêtera ses 38 ans le 18 octobre.

GOLF

Les professionnels du Québec, aux p'tits oiseaux

Ils battent les pros de l'Ontario 42-30; brio de Rousseau et Tremblay

Presse Canadienne

BEACONSFIELD

■ Les golfeurs professionnels québécois ont maintenu le rythme et ils ont remporté, hier, la coupe Titleist, aux dépens de leurs collègues ontariens, à l'issue de la traditionnelle rencontre Ontario-Québec disputée sur le parcours du club Beaconsfield.

Forts d'une avance de six points (21-15), après la première journée, les porte-couleurs de l'AGP du Québec ont ajouté 21 autres points, hier, lors de l'épreuve individuelle jouée selon la formule «match play». Ils ont ainsi conclu la compétition avec 42 points, contre 30 pour les professionnels ontariens. Il s'agissait de la huitième victoire du Québec, en 18 ans, et de sa cinquième au cours des sept dernières années.

Il va sans dire que la joie était à son comble chez les champions, notamment chez Robert Rousseau, qui venait de remporter son match (3-0) aux dépens de Al Hosick.

«Je pense que la joie que je ressens actuellement est plus grande que celle d'il y a plusieurs années lors d'une conquête de la coupe Stanley», a clamé l'ancien hockeyeur professionnel qui a joué 15 ans dans la Ligue nationale.

La performance de Claude Tremblay est à retenir au cours de ce tournoi. Le professionnel du club L'Epiphanie a obtenu le nombre maximum de neuf points, à la suite de ses victoires dans le deux balles-meilleure balle et le double écossais, en compagnie de Benoit Morin, et celle d'hier en simple aux dépens de Graham Gunn.

Quant à Marc Girouard, il a disputé, hier, une excellente ronde de 66.

«Le trophée est lourd mais nous nous mettrons à deux pour le porter», a jubilé le capitaine de l'équipe québécoise, Brian McDonald.

En plus des victoires de Rousseau et Tremblay, en simple, notons également celles de Marc Girouard, Jean Châtelain et Hocan Olsson. Jean Laforce, Raymond Richer, Eric Mercier et Yvan Beauchemin ont pour leur part partagé les honneurs avec l'adversaire, alors que Daniel Talbot, Benoit Morin et Jack Bissegger cédaient le pas à l'opposant dans cette dernière des trois rondes de la compétition.

L'an prochain, cette rencontre Ontario-Québec aura lieu dans les environs de Toronto.

Offre de fusion

■ Richard Groff, commisssaire de l'APSL, était à Claude-Robillard hier soir. Mais, le bonhomme n'était pas très loquace sur la position de sa ligue face à la MLS.

Rappelons que l'American Professionnal Soccer League, où évolue l'Impact a reçu une offre officielle de se joindre dès 1995 à la Major League Soccer, une ligue qui n'existe encore que sur papier et qui se propose de centraliser tout, jusqu'au choix des joueurs de chaque équipe.

Cette offre a obligé les propriétaires de l'APSL à se concerter plusieurs fois la semaine dernière, pourparlers qui ont permis au groupe de raffermir leur position et mieux cerner les objectifs de la ligue à long terme.

Stockton n'a jamais si bien joué

Associated Press

CLEMMONS, Caroline du Nord

■ Dave Stockton a réussi huit oiselets sur les 11 premiers trous en route vers une ronde record de 63, neuf coups sous la normale, hier, au tournoi de golf sénior Vantage qui se déroule à Clemmons, en Caroline du Nord.

Bob Murphy occupe le deuxième rang à 64 et cinq golfeurs, dont le champion de 1989 Gary Player, se retrouvent à 66.

Stockton, qui a remporté trois tournois cette année, a brisé l'ancien record de parcours de 64 qui appartient à sit golfeurs, dont Jim Colbert et DeWitt Weaver.

Après un premier neuf de 30, Stockton a admis avoir songé au record de tous les temps qui appartient à Al Geiberger et Chip Beck.

«Je connais une bonne année à l'image de la dernière, a dit Stockton. Mais j'ai mis beaucoup d'effort à améliorer mon jeu. En ce moment, je récolte ce que j'ai semé.»

o

À St-Louis, ***Pearl Sinn*** a fait fi aux us et coutumes en gardant l'oeil bien ouvert sur le tableau des résultats et elle s'est forgé une avance de quatre coups en roulant 70, hier, en deuxième ronde de la Classique de golf Heartland qui se déroule à St.Louis.

«Bien sûr que je consulte le tableau, a-t-elle dit. Ça m'encourage. Avec un peu de chance, je remporterai peut-être ma première victoire en carrière.»

Sinn affiche un total de 137, sept coups sous la normale. Julie Larsen, Colleen Walker, Deb Richard et Liselotte Neumann suivent à 141, un coup devant cinq golfeuses ex aequo à 142.

o

À Pine Mountain, en Georgie, ***Steve Elkington*** a ramené une deuxième carte de 66, six coups sous la normale, pour s'emparer d'une avance de trois coups à mi-chemin du tournoi de golf de Pine Mountain, en Georgie.

Elkington a maintenu son avance sur l'Australien Steve Rintoul, qui a roulé 65, et Steve Lamontagne, qui a joué 69.

Elkington affiche un total de 132, 12 coups sous la normale.

Paul Azinger a passé les qualifications pour la première fois depuis qu'il a subi une opération pour un cancer au mois de décembre.

«J'ai commis des bogeys sur les deux derniers trous et cela me déçoit énormément, a dit Azinger. Autrement, j'ai bien joué. Je suis content de ma qualification, mais pas de la façon dont j'ai bouclé la journée.»

RONFLEMENT
TRAITÉ AU
LASER
AU CABINET DE CONSULTATION, PAR DES CHIRURGIENS OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTES.
CENTRE DU RONFLEMENT DE MONTRÉAL ENR.
Tél.: 327-5060

Gratuit résultats sportifs*
Mis à jour toutes les 10 min.
(514) 631-0202
"Las Vegas ODDS"
*Résultats en anglais
2141045

LES MEILLEURES POURVOIRIES

MONTRÉAL

POURVOIRIE JODOIN ENR. • (MONT-LAURIER) ZONE 15 Pêche jusqu'au 1 sept. Petit gibier: chalet, chasse 40 $/jr par pers. Orignal territoire exclusif. FPQ. Venez admirer les couleurs fin sept. Rés.: (514) 677- 2908.

ESTRIE

ASSOCIATION CERF-PRO ENR. ESTRIE. ZONE 6 PE. Terrains privés. Spécialité: chasse aux chevreuils. Sites appâtés, chasse à l'affût avec mirador, 50 $ par personne/jour. Spéciaux pour 2e et 3e semaines. Tél.: (819) 848-2618 ou (819) 477-1552
26-08



Pour les meilleurs coins de pêche au Canada, composez le 1 900 451-4040.

La ligne de pêche sportive canadienne de Ford vous renseigne sur les meilleurs coins de pêche au pays, sur les différentes espèces et même sur ce qu'il faut accrocher à votre hameçon. Les renseignements sont rafraîchis tous les lundis et jeudis, et ça ne coûte que 95 cents la minute. Vraiment, c'est la meilleure façon de vous retrouver avec un poisson au bout de la ligne! **Des idées qui font du chemin.**

Cette ligne téléphonique est commanditée par Ford du Canada et le magazine *Canadian Sportfishing*.

période
D'INSCRIPTION
suspendue

DÉFI HOCKEY La Presse 1994 1995

C'est maintenant officiel, la saison de hockey de la Ligue Nationale ne débutera pas à la date prévue. *La Presse* désire rassurer les amateurs qui se sont inscrits au **DÉFI HOCKEY** et ceux qui voulaient le faire : le **DÉFI HOCKEY** 1994-1995 reviendra!

Voici ce que nous faisons :

- La période d'inscription est temporairement suspendue.
- Nous reprendrons la publication des bulletins d'inscription dès l'annonce de la reprise des activités.
- La date limite pour s'inscrire sera reportée à dix (10) jours après le début de la saison 94-95.
- Le nombre de semaines du concours, les dates limites des échanges et la date officielle de la fin de la saison seront réajustés et annoncés en fonction des décisions prises par la Ligue Nationale concernant le calendrier régulier de la saison 94-95.
- Les formulaires d'inscription déjà reçus demeurent valides.
- Aucun chèque pour les services personnalisés ne sera encaissé avant le début éventuel de la saison. Les participants seront remboursés au prorata des services qu'ils recevront.
- Dans l'éventualité où il n'y aurait pas de saison de hockey et que le concours **DÉFI HOCKEY** soit annulé, les chèques des participants inscrits aux services personnalisés seront annulés.

Surveillez le cahier des Sports de *La Presse* pour être bien informé.

FOOTBALL



Robert Duguay

Barry Sanders, c'est Lemieux et Jordan dans un petit « boucau »

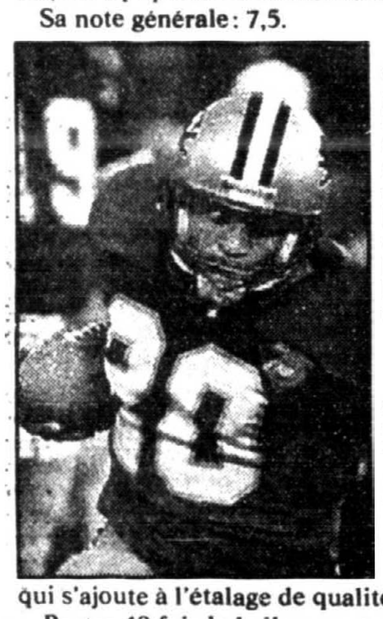
Un rapport de dépistage au sujet de Barry Sanders, paru dans Ultimate Sports Pro Football, une revue annuelle remplie de détails intéressants. Tous les joueurs de la ligue y sont scrupuleusement notés.

« Barry Sanders : 5'8", 203 livres, né le 16 juillet 1968, Oklahoma State; un des trois seuls joueurs de l'histoire à avoir gagné 1000 verges au sol à chacune de ses cinq premières saisons (avec Eric Dickerson et Tony Dorsett); a gagné 1115 verges la saison dernière même s'il a raté les cinq derniers matches de la saison; il n'a compté que trois touchés en 1993, lui qui avait mené la conférence Nationale à ce chapitre en 1990 et 91 ».

Tous les joueurs reçoivent une note sur huit selon leurs qualités spécifiques. Sanders : « Instinct, 8; aptitude à courir à l'intérieur, 7-; à l'extérieur, 8-; mains, 6-; capacité de bloquer, 3+ ».

« Observations : le meilleur de tous les temps pour les changements de direction rapides; il 'coupe' vraiment sur un 10 cents et possède une aptitude spéciale pour faire manquer les plaqueurs; il éclate dans les ouvertures et possède assez de vitesse, de force et d'équilibre pour rebondir sur des plaqueurs bien plus gros que lui; il faut s'y mettre à plus d'un pour le plaquer; paraît bien même quand il perd du terrain; n'est pas à son meilleur dans les situations de court gain; s'est beaucoup amélioré comme receveur de passes, il court ses patrons avec précision; un joueur d'équipe comme on en voit peu, l'anthitèse de la star désagréable; ses équipiers mourraient sur le terrain pour lui ».

Sa note générale : 7,5.



Dans le numéro de septembre de Inside Sport, Mike Ditka lui reproche de ne pas supporter les blessures avec autant d'abnégation que Emmitt Smith. « Voilà un gars insensible à la douleur, un type de la trempe de Walter Payton. Je ne crois pas que Sanders appartienne à ce groupe-là », écrivait l'ancien coach des Bears, lui même très peu feluette en son temps.

o

N'empêche. Sanders est un des joueurs les plus fascinants de la ligue. Lundi soir le 19 septembre contre Dallas, il a donné un spectacle comme on en voit peu sur nos écrans. Mario Lemieux et Michael Jordan réunis dans un petit « boucau » de 5'8", avec, en plus, l'élément danger qui s'ajoute à l'étalage de qualités exceptionnelles.

Porter 40 fois le ballon contre les Cowboys de Dallas, c'est un exercice violent, dangereux pour la santé. Surtout que la ligne offensive des Lions de Detroit se situe à peine dans la moyenne des murs offensifs de la ligue; et surtout quand tout le monde sur le terrain, dans les estrades et à la télé s'attend à ce que Sanders ait le ballon sur chaque jeu.

Son match contre Dallas a été le fait saillant de la saison jusqu'ici (avec, en défensive, celle de Bruce Smith contre Houston la semaine dernière : 10 plaqués en solo, quatre sacs du quart, deux passes rabattues, une échappée provoquée...)

J'ai d'ailleurs entrepris des démarches pour me procurer le film de ce match; ainsi, quand la visite me demandera pourquoi j'aime tant c'te jeu-là, je vais leur répondre par la bouche de mon VCR.

Ils vont y voir des choses formidables, c'est certain, mais je vais les aider un peu et leur expliquer comment il « court large » pour mieux changer de direction, et de quelle façon le quart lui remet le ballon à retardement pour qu'il puisse profiter au maximum de sa vision du jeu, etc... etc...

o

Six jours plus tard, Sanders gagnait 131 verges dans une défaite aux mains des Patriots de la Nouvelle-Angleterre. Il affronte Tampa Bay demain. Une équipe contre laquelle il a gagné plus de 100 verges six fois; une défense qui sera privée de son meilleur élément, le secondeur Hardy Nickerson.

Ça sent le carnage. Detroit 27-7.

Au quart de tour

■ Pas plus tard que la semaine dernière, Norv Turner, l'entraineur-recrue des Redskins de Washington, confiait à Will McDonough du Boston Globe : « Il ne faut rien précipiter avec un jeune quart; John Friesz joue bien, notre attaque se débrouille pas mal, je veux laisser à Heath Shuler tout le temps qu'il lui faudra pour bien assimiler notre système; on peut ruiner une carrière en envoyant un jeune trop tôt dans le feu de l'action; lorsqu'ils se sentent dans le trouble, les jeunes quarts réagissent tous de la même façon, ils se fient sur leurs habiletés naturelles et ils courent... »

Après que Friesz eut subi trois interceptions contre Atlanta la semaine dernière, Turner a décidé de confier le ballon à Shuler pour le match de demain contre... Dallas.

Il n'y a pourtant pas d'urgence. Friesz a complété près de 61 p. cent de ses passes jusqu'ici, huit touchés, sept interceptions. Il possède juste assez d'expérience pour ne pas risquer de se faire faire mal par la défense de Dallas.

Shuler a lancé 23 passes dans la NFL. Les Cowboys sont enragés. Pauvre petiot. Dallas 24-10.

o

Les Cards de l'Arizona aussi vont changer de quart et c'est à Jay Schroeder que Buddy Ryan a confié la tâche d'affronter la défense des Vikings du Minnesota.

Il y a peut-être de la surprise dans l'air. L'attaque des Cards ne peut pas jouer plus mal que lors de ses trois premiers matches et leur défense peut provoquer des revirements. D'autre part, Warren Moon est dû pour une contre-performance.

17-14 Arizona.

Parlant de quarts... j'ai appris avec stupéfaction dans le USA Today de jeudi que Vinny Testaverde gagnait plus d'argent que Dan Marino, Jim Kelly, Joe Montana... C'est pas croyable : 4 millions. (contre 3 587 000 $, 3 550 000 $, 3 417 000 $, respectivement); j'avais promis de ne plus vous parler d'argent de l'année mais celle-là, vraiment. Quatre millions pour cette tarte-là? Après, ils se plaignent qu'il y a des guerres.

Le week-end

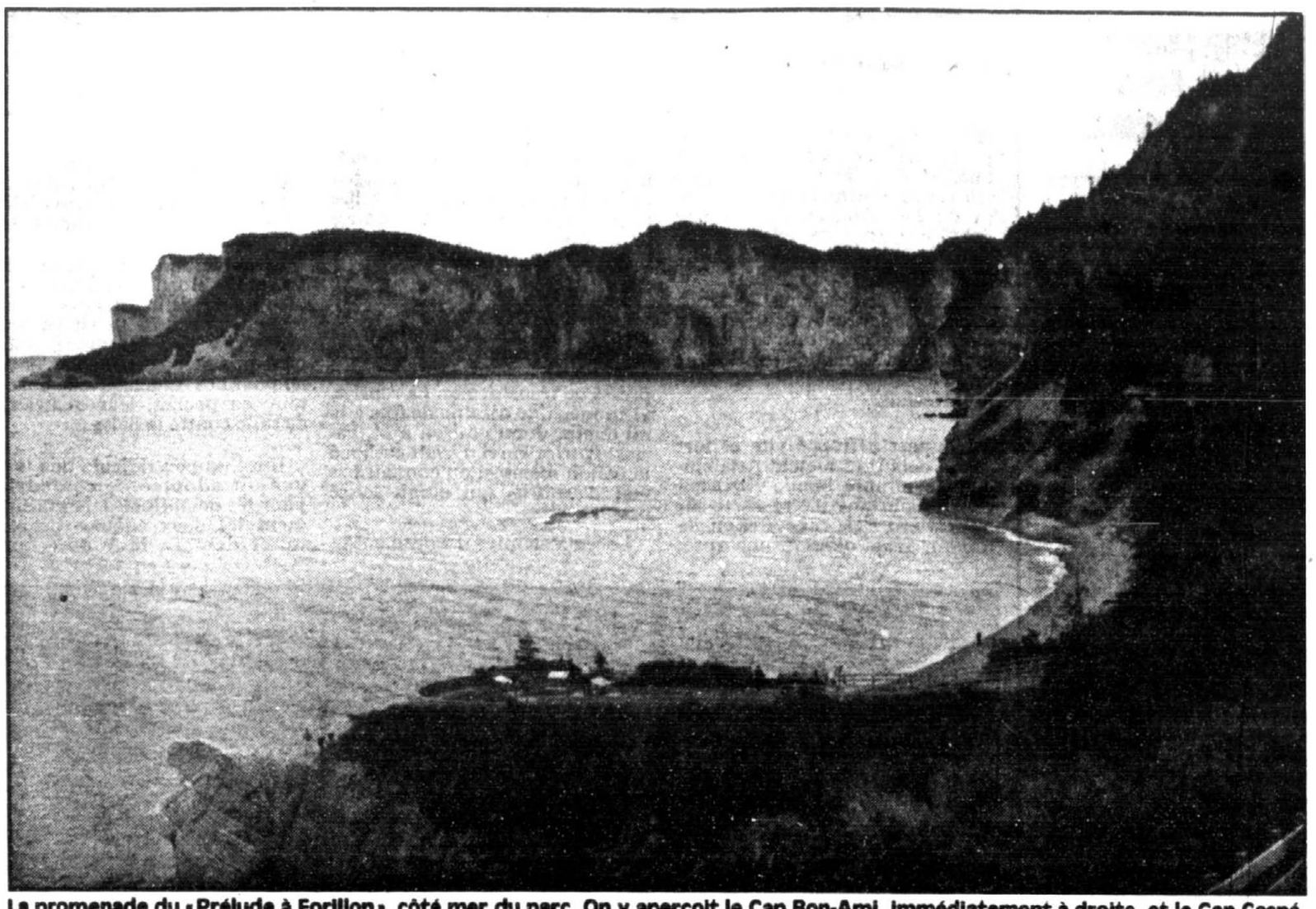
Le plus beau match du week-end devrait opposer Green Bay à la Nouvelle-Angleterre, avec les Patriots favoris par trois points. Parce qu'ils sont dirigés par un coach supérieur et malgré la faiblesse de leurs demis de coin, les Pats 24-20 me semble un choix logique. Mais allez donc savoir dans cette ligue-là...

Pour une surprise en cette année internationale de la famille, pourquoi ne pas prendre une chance avec Cincinnati contre Miami? Pourquoi? Parce que ça n'a pas d'allure, simplement. M. Shula père ne se fera pas surprendre par son fils. 30-14.

Les autres matches : Cleveland contre les Jets, Seattle contre Indianapolis, les Giants contre la Nouvelle-Orléans, Buffalo contre Chicago, Atlanta contre les Rams et Pittsburgh contre Houston. La surprise de la semaine : Philadelphie 21, San Francisco 13.

La semaine dernière, 7-5; cumulatif, 31-23. Ça pourrait être pire...

Oxygène



La promenade du « Prélude à Forillon », côté mer du parc. On y aperçoit le Cap Bon-Ami, immédiatement à droite, et le Cap Gaspé, une zone de préservation non accessible, droit devant.

Forillon... le bout de la terre

■ Voici un deuxième reportage sur la Gaspésie où *La Presse* s'est récemment rendue à l'invitation de l'Association touristique régionale. Un p'tit coup d'*Oxygène* automnal susceptible d'inspirer un de vos éventuels projets de voyage.

La GASPÉSIE en toute SAISON



GILLES BOURCIER

2. ■ Sacré Maxime Saint-Amour. Capable de vous intéresser à un rien. Surtout si ça se passe dans *son* parc, « au bout de la terre » comme disent les Gaspésiens en parlant du Parc Forillon.

Ce qui ne nuit pas, c'est que Forillon est différent des autres parcs. On n'y va pas que pour le camping, on y va un peu beaucoup pour la mer. Et il y a du monde : on parle de 6 000 visiteurs en septembre seulement.

Si, en plus, vous tombez sur Maxime, vous en repartirez doublement content. Une véritable encyclopédie, le bonhomme.

Son dada, c'est la plongée en mer. Et le lieu de prédilection des plongeurs, dans ce parc marin, c'est Grande-Grave.

Deux fois la semaine, devant quelques centaines d'observateurs bien souvent, Maxime remonte du fond de la mer une faune et une flore étonnantes de beauté, des oursins, des étoiles de mer à neuf bras... On peut d'ailleurs admirer la plupart de ces spécimens (sauf les phoques et les baleines...) au Centre d'interprétation du parc, un *must* en arrivant dans le secteur nord.

« Peu de gens devinent ce que je vois chaque fois en plongée, regrette-t-il. Le fond marin est rose partout ici, comme sur les fonds de coraux, et la visibilité dans cette partie de la Baie de Gaspé est surprenante : 45 pieds! »

Les rares chanceux auront choisi de louer un équipement de plongée à Cap-aux-Os et au Cégep de Gaspé, tout près. Le reste vient tout seul, en compagnie des guides.

Mais Forillon ne manque pas de terre non plus. La pointe fait 244 kilomètres carrés, curieusement enclavés par deux bandes habitées. Il n'en faut pas davantage pour la randonnée puisque bien des gens n'y vont que pour ça : plus de 40 km de sentiers dont certains servent au ski de fond, à la raquette, au vélo et même à l'équitation.

Les sentiers vous mènent en des lieux divins dont celui des hauteurs du Cap-Bon-Ami (la boucle de 9,1 km du Mont Saint-Alban, à partir de Grande-Grave). Un panorama à vous retenir là des heures durant. Apportez votre *lunch*!

Sur place, l'hébergement (hôtel, motel et camping) est possible aux abords du parc, comme à Rivière-au-Renard par exemple, mais allez plus loin, à l'intérieur du parc. Trois sites de camping vous y attendent et le camping sauvage est autorisé le long du sentier de 17,9 km des Crêtes. En tout, 335 emplacements.

Un seul casse-croûte cependant, à Penouille, « lieu de récréation et de baignade », dit-on. Il faut donc prévoir boisson et nourriture. Quatre abris-cuisine vous faciliteront la vie si le temps n'est pas de votre bord.

Pour le reste, programmes d'interprétation, pêche en eau douce, croisières en mer, un village historique avec animation (Anse-Blanchette), etc, etc.

« Tous les visiteurs nous disent, au départ, qu'ils ne croyaient pas trouver autant à faire ici, sourit Saint-Amour, tout fier, avant de faire sa recommandation : c'est un parc qui commande un séjour d'au moins trois jours pour en avoir une bonne idée. »

RÉFÉRENCES

Parcs Canada
1-800-463-6769
Camping (parc)
1-418-368-6050
Centre d'interprétation
1-418-892-5572
Club équestre
(Cap-aux-Os)
1-418-892-5525
Les vélos de l'Anse
(location)
1-418-892-5952
Service de conservation
(pêche à la truite)
1-418-892-5553
ATR de la Gaspésie
Sainte-Flavie
1-418-775-2223

DEMAIN : l'île Bonaventure et des lacs à truites

SPORT MOTORISÉ

Tracy va reconsidérer l'offre de Benetton

Bernie Ecclestone intervient; le Torontois roule plus vite encore

GILLES BOURCIER

■ Les chances du Torontois Paul Tracy de devenir, dans un proche avenir, le deuxième Canadien — après le regretté Gilles Villeneuve — à accéder à la Formule 1 se sont encore accrues, hier, sur le circuit d'Estoril (Portugal).

L'athlète de 25 ans et pilote Indy aurait drôlement impressionné la galerie et le personnel de son équipe d'essai, Benetton, après seulement 39 minutes de piste (27 tours chronométrés, selon son père, Tony Tracy).

Hier, avec un chrono d'une minute 21,35 secondes, non seulement a-t-il tourné 1,4 seconde plus vite que la veille — bien qu'à 2,49 secondes du premier pilote Benetton, Michael Schumacher — mais il a battu par 1,1 seconde le meilleur tour du G.P. du Portugal de dimanche dernier (David Coulthard, Williams-Renault, en 1:22.446!).

« Il m'a dit qu'il aurait pu aller pas mal plus vite s'il avait eu le même équipement que les autres, probablement même approcher les temps de Schumacher, a raconté Tony Tracy, depuis Toronto. Il n'a pas voulu prendre de risque, il ne voulait pas faire un fou de lui, surtout qu'il roule avec le mulet et les pneus de qualification que rejettent les autres pilotes après en avoir tiré trois bons tours... »

On comprend de plus en plus pourquoi le patron de Benetton, Flavio Briatore, voulait faire signer un contrat de trois ans de 8,52 millions au jeune, avant même qu'il mette un pied dans la voiture à Estoril. Tellement que Tracy a dû demander au grand argentier de la F.1, Bernie Ecclestone, d'intervenir personnellement auprès de Briatore pour qu'il le laisse aller en piste sans signer ce contrat.

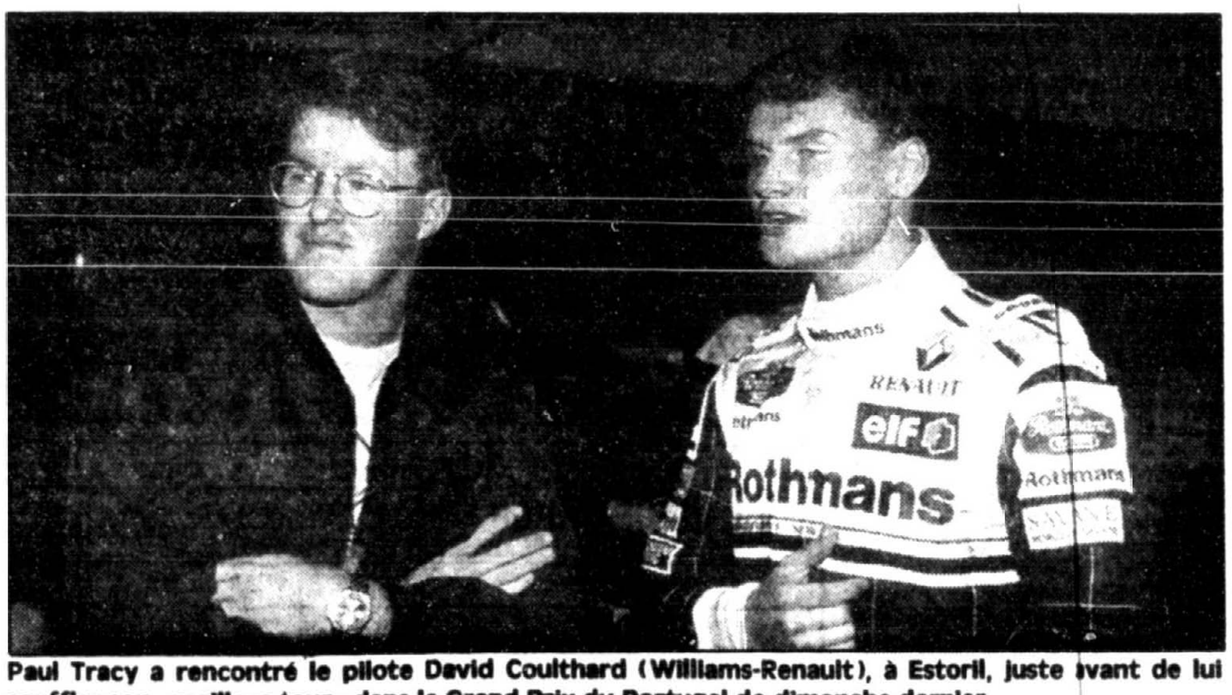
Ecclestone s'en mêle

« C'est Bernie Eccléstone, un ami personnel de longue date, qui lui a obtenu cet essai, raconte le père en rappelant que son fils a été privé d'un essai similaire avec l'écurie Williams, l'an dernier, à cause du véto imposé par son actuel patron en IndyCar, Roger Penske.

« Paul a donc été souper avec lui en début de semaine pour tirer l'affaire au clair, et Bernie aurait ensuite amené Benetton à accepter un compromis : si Paul décide d'aller en Formule 1 un jour, Benetton aura le premier droit de refus. »

Tracy avait rejeté l'offre de Briatore pour l'avoir trouvé « inacceptable ».

« Comme son intention était de retourner en Indy l'an prochain, Paul ne voulait pas être lié par Benetton, disons de 1996 à 1998, sans savoir quels seront les enjeux à ce moment-là, poursuit Tony Tracy. Et il exigeait d'avoir beaucoup de temps de piste avec la voiture avant de se lancer en course.



Paul Tracy a rencontré le pilote David Coulthard (Williams-Renault), à Estoril, juste avant de lui souffler son « meilleur tour » dans le Grand Prix du Portugal de dimanche dernier...

« Mais les données ont peut-être changé dans la tête de Paul depuis aujourd'hui (hier). Quand il rentrera, il va s'asseoir et réfléchir à tout ça, voir s'il ne serait pas plus avantageux de passer à la Formule 1 dès l'an prochain. C'est tout de même beaucoup d'argent, ça approche les 12 millions avec tous les bonis! »

Penske : la clé

C'est cependant Roger Penske qui « détient la clé », comme le dit le père. Le jeune est lié à Penske depuis ses 19 ans et l'est encore pour un an, en échange d'un salaire de 700 000 $. Mais Penske n'aura l'argent que pour préparer deux voitures l'an prochain et ce sont Al Unser et Emerson Fittipaldi qui figurent dans ses plans.

Voudra-t-il libérer Tracy de ses engagements? Ça reste à voir, même si, en le laissant aller à la F.1, il n'aurait plus rien à craindre du rapide pilote qui s'est souvent trouvé en tête de peloton cette saison.

Selon le père, Penske tente de reloger Tracy dans une autre équipe, mais avec une voiture Penske de l'année en main. Les Tracy ont déjà rejeté l'idée de rouler avec Hogan, Ganassi, Green (l'équipe Player's de Jacques Villeneuve) et Forsythe (l'ex-associé de Green). Reste l'équipe Newman-Hass qui perd Mario Andretti et Nigel Mansell l'an prochain.

« Ils sont intéressés à nous depuis Detroit, dit Tony Tracy. Et on me dit que Penske serait prêt à laisser partir Paul pour y aller!?! Là, ça deviendrait intéressant. »

De là à le libérer pour la F.1, il n'y a qu'un pas...

CHASSE ET PÊCHE

Sauvagine : les billes d'acier partout au Québec en 1997



Le Service canadien de la faune obligera tous les amateurs de chasse à la sauvagine du Québec à utiliser des cartouches dotées de billes d'acier en 1997.



PIERRE GINGRAS

Le Service canadien de la faune obligera tous les amateurs de chasse à la sauvagine du Québec à utiliser des cartouches dotées de billes d'acier en 1997.

Cette mesure devait entrer en vigueur l'an prochain, dit-on, mais on a attendu un an de plus, à la demande du ministère de l'Environnement et de la Faune et parce que les billes d'acier seront obligatoires en Ontario au même moment.

On veut ainsi amener les chasseurs à faire leur part pour l'environnement, le plomb étant un produit très toxique. On sait aussi qu'il suffit de quelques billes de plomb ingurgitées par un canard pour provoquer un empoisonnement fatal. Des milliers de bernaches meurent ainsi à chaque année intoxiquées par les billes de plomb. Depuis quelques années, tous les chasseurs de sauvagine américains doivent d'ailleurs utiliser des cartouches à billes d'acier.

Responsable de la gestion des populations d'oiseaux migrateurs au Service canadien de la faune, le biologiste Charles Drolet explique qu'il souhaite que cette mesure soit aussi endossée, éventuellement, par tous les amateurs de chasse au petit gibier. Il fait valoir que, de toute façon, le plomb est un élément nocif dans la nature et qu'en adoptant l'acier, c'est l'image des chasseurs qui s'en portera mieux.

Sur le même sujet, M. Drolet mentionne, par ailleurs, qu'il doit rencontrer, la semaine prochaine, les autorités du ministère de l'Environnement et de la Faune pour mettre sur pied des programmes d'information à l'intention des chasseurs de sauvagine.

Bien sûr, tout le monde est pour la vertu. Éliminer le plomb des cartouches coûtera quelques dollars de plus mais la sauvegarde de l'environnement est primordiale. Le hic, c'est qu'il y a quelques années à peine, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche était contre cette mesure. On disait alors que la grande majorité des chasseurs chassaient le long du Saint-Laurent ou de l'Outaouais et que les rives de ces deux cours d'eau étaient lessivées par la crue des eaux printanières rendant ainsi les plombs inaccessibles pour les canards. On parlait donc d'imposer la mesure dans les endroits où le plomb s'accumule facilement, dans les marais ou les champs qui ne sont pas soumis à un lessivage printanier.

M. Drolet explique pour sa part qu'il est très difficile d'appliquer ce genre de réglementation à une zone plutôt qu'à une autre. Voilà pourquoi elle sera imposée sur tout le territoire.

Les 300 000 autres chasseurs du Québec devront-ils suivre le mouvement ?

Si les deux gouvernements sont logiques avec leur politique, tous les fusils du Québec devront manifestement se « convertir » à l'acier dans les années qui viennent. En effet, si on oblige 50 000 chasseurs de sauvagine à tirer des billes d'acier, je ne vois pas, dans une perspective de protection de l'environnement, comment on pourrait éviter aux 350 000 chasseurs de petit giber de faire de même.

BLOC-NOTES

Cap-Tourmente : la chasse est commencée

■ La saison de chasse a commencé hier, à midi, sur la Réserve nationale de la faune du Cap-Tourmente. On comptait une trentaine de milliers d'oies sur la batture. Mais comme c'est souvent le cas en début de saison, toutes ces oies sont des adultes et elles connaissent « le tabac », comme on dit, ce qui rend les conditions plus difficiles. On sait que le tableau de chasse se compose habituellement de jeunes de l'année dans une proportion de 90 p. cent. Quelques milliers d'oies circulent aussi dans les environs de Montmagny et certaines ont aussi été signalées dans la région de Baie-du-Febvre, sur la rive sud du lac Saint-Pierre. On sait que la population d'oies atteint vraisemblablement une sommet cette année. Par ailleurs, les amateurs d'oiseaux intéressés à observer les grands volatiles au Cap-Tourmente sont invités à participer à l'excursion du groupe montréalais Nature Illimitée qui aura lieu le 15 octobre, une période où les oies sont habituellement très nombreuses dans la région de Beaupré. Le départ aura lieu à 7 h et le retour est prévu pour 21 h. Les frais sont de 30$ par personne. On se renseigne davantage au (514) 355-8173, entre 19 h et 22 h.

SARCEL : une chasse intéressante

■ Quelques mots sur mon excursion de chasse de dimanche dernier, dans le nouveau territoire administré par le groupe SARCEL, à Baie-du-Febvre. Il s'agit de la Commune. J'ai trouvé l'endroit agréable et très prometteur. Je ne suis pas le seul à penser ainsi puisque plusieurs centaines de chasseurs (on parle de 650 coupons) ont participé au tirage au sort, sait plus de la moitié de ceux qui se sont montrés intéressés à chasser sur les terres agricoles gérées par cet organisme. Trois groupes de chasseurs peuvent y chasser en marais, les autres disposant de deux caches dans les champs. On procède à une rotation au cours de la journée. J'ai réussi à abattre seulement deux canards même si la moyenne dans la Commune a été de 3,9 oiseaux par chasseur. Dans les champs, en face de la route 132, cette moyenne ne fut que de 1,1 canard par chasseur, de piètres résultats qui étaient à l'image de la première fin de semaine de chasse à la sauvagine. Je vous avais parlé aussi du Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre. J'ai profité de l'occasion pour visiter les lieux : ce fut fort intéressant. Les frais sont de 3$ par personne (gratuit pour les 12 ans et moins). Renseignements : (514) 783-6996.

EN BREF

VOLLEYBALL

■ Complètement transformés par rapport à jeudi lorsqu'ils s'étaient inclinés sans gloire (3-0) devant les Grecs, les Canadiens ont redressé la tête, hier en Grèce, aux Championnats mondiaux de volleyball, échouant d'un souffle devant la Russie. Il est vrai que jeudi soir, l'entraineur ***Clément Lemieux*** avait sérieusement sermonné sa petite troupe. Il fallait en outre remonter le moral des joueurs, très affectés après leur match catastrophique contre les Grecs. Parlant du match contre la Russie, ***Gino Brousseau*** s'est montré très réaliste : « Nous n'avons pas su finir les sets par manque d'expérience. Je pensais vraiment que nous allions gagner. C'est dommage. » Les Canadiens ont perdu 15-7, 15-17, 15-12, 11-15, 15-17.

L'Italie s'est facilement imposée 3-0 devant la Bulgarie hier à ces Mondiaux masculins, les autres favoris n'ayant pas davantage été inquiétés si ce n'est la Russie qui a concédé deux sets au Canada. Journée calme donc à Athènes comme à Salonique.

FOOTBALL

■ ***Thurman Thomas***, de Bills de Buffalo, ne jouera pas demain contre les Bears de Chicago. Thomas, qui a totalisé plus de 100 verges de gains au sol à chacun des trois derniers matches des Bills, s'est étiré le genou droit durant la rencontre de lundi soir dernier contre les Broncos de Denver. Il ne s'est pas exercé de la semaine et a été déclaré inactif hier. ***Kenny Davis***, qui n'a pas commencé un match depuis qu'il s'est joint aux Bills en 1989, le remplacera. Davis a gagné 45 verges après avoir relevé Thomas lundi dernier.

Le quart-arrière ***Stan Humphries***, des Chargers de San Diego, et le porteur de ballon ***David Meggett***, des Giants de New York, ont été choisis les joueurs offensifs du mois de septembre dans la NFL. ***Bruce Smith***, ailier défensif des Bills de Buffalo, est le joueur défensif par excellence de l'Association américaine, alors que son coéquipier ***Steve Christie*** a été choisi le meilleur représentant des unités spéciales. Dans l'Association nationale, le secondeur ***Jack Del Rio***, des Vikings du Minnesota, et le botteur ***Sean Landeta***, des Rams de Los Angeles, ont mérité les honneurs.

TENNIS

■ ***Yann Lefebvre***, de Drummondville, a atteint hier la demi-finale du Challenge Polo Sport Ralph Lauren, deuxième étape du circuit satellite canadien de tennis. Lefebvre a dominé son adversaire français ***Sébastien Mattieu*** qu'il a vaincu en deux petites manches de 6-2 et 6-1 sur les courts du club de tennis mauricien de Cap-de-la-Madeleine. « J'ai bien joué, a dit Lefebvre. Si Mattieu avait varié ses coups, surtout son service, j'aurais éprouvé beaucoup plus de difficulté. » Dans un autre match, ***Stéphane Bonneau***, de Westmount, a cédé devant le deuxième favori ***Steve Herdoiza***, des États-Unis, au compte de 6-4 et 6-3. « J'ai connu un bon match, a dit Bonneau, mais mon adversaire était tout simplement trop fort. Lui et Lefebvre sont les deux joueurs les plus dominants sur le circuit présentement. »

À Bale, en Suisse, l'Italien ***Cristiano Caratti***, qui a émergé des qualifications, a surpris l'Allemand ***Michael Stich***, tenant du titre, 4-6, 7-6 (7-3), 7-6 (7-5) en quarts de finale. Caratti, 165e au monde, affrontera en demi-finale l'Américain ***Patrick McEnroe***, vainqueur du Français ***Lionel Roux*** 7-6 (7-4), 6-2.

Au tournoi de Leipzig, en Allemagne, la Tchèque ***Jana Novotna***, deuxième favorite, a vaincu l'Italienne ***Sandra Cecchini***, 6-3, 6-2 pour atteindre la demi-finale. Elle affrontera la troisième favorite, l'Allemande ***Anke Huber*** qui a profité du forfait de sa compatriote, ***Barbara Rittner***. Le match était à égalité 3-3, au premier set, quand Rittner a dû se retirer en raison d'une blessure au dos. Dans l'autre demi-finale, l'Autrichienne ***Judith Wiesner*** affrontera la Française ***Mary Pierce***, la favorite.

CYCLISME

■ Le Belge ***Johan Museeuw***, en tête de la Coupe du monde de cyclisme, jouera une carte décisive demain dans Paris-Tours, onzième et avant-dernière manche de cette compétition qui a attiré 26 équipes. Six jours avant la conclusion au Tour de Lombardie, Museeuw défendra une courte avance sur ses deux suivants, l'Italien ***Gianluca Bortolami*** (neuf points) et le Russe ***Andrei Tchmil*** (10 points).

L'Association Internationale pour un Sport sans Violence (AICVS) remettra son trophée annuel *Per Ludos Fraternitas* au coureur cycliste français ***Richard Virenque*** au cours du salon Sportel de Monaco le 19 octobre. L'AICVS a décidé de récompenser Virenque pour son acte de générosité envers les réfugiés du Rwanda. Celui-ci avait en effet offert spontanément la prime de 250 000 F (55 000$) de meilleur grimpeur du Tour de France. Par ailleurs, l'association honorera le public novégien de Lillehammer pour son comportement et son fair-play dans toutes les disciplines.

RÉSULTATS SPORTIFS

Football

NFL

DIMANCHE, 2 OCTOBRE
Dallas à Washington, 13h
Detroit à Tampa Bay, 13h
Green Bay en N.-Angleterre, 13h
New York Jets à Cleveland, 13h
Seattle à Indianapolis, 13h
Atlanta à Los Angeles Rams, 16h
Buffalo à Chicago, 16h
Minnesota à Arizona, 16h
New York Giants en N.-Orléans, 16h
Philadelphie à San Francisco, 16h
Miami à Cincinnati, 20h
LUNDI, 3 OCTOBRE
Houston à Pittsburgh, 21h

CLASSEMENT
CONFÉRENCE AMÉRICAINE
SECTION EST

	g	p	n	pp	pc	moy.
Miami	3	1	0	126	101	750
Buffalo	3	1	0	83	85	750
NY Jets	2	1	1	69	72	500
NAngl.	2	2	0	124	122	500
Indianapolis	1	3	0	90	97	250

SECTION CENTRALE

Cleveland	3	1	0	91	51	750
Pittsburgh	2	2	0	70	87	500
Houston	1	3	0	65	93	250
Cincinnati	0	4	0	71	106	.000

SECTION OUEST

San Diego	4	0	0	114	78	1.000
Seattle	3	1	0	106	53	750
K City	3	1	0	84	60	750
LA Raiders	1	3	0	95	124	250
Denver	0	4	0	92	137	.000

CONFÉRENCE NATIONALE
SECTION EST

	g	p	n	pp	pc	moy.
NY Giants	3	0	0	79	63	1 000
Dallas	2	1	0	63	46	.667
Philadelphie	2	1	0	66	57	.667
Washing.	1	3	0	88	110	.250
Arizona	0	3	0	29	66	.000

SECTION CENTRALE

Minnesota	3	1	0	100	68	.750
Detroit	2	2	0	71	78	.500
Green Bay	2	2	0	67	50	.500
Chicago	2	2	0	74	88	.500
Tampa Bay	1	3	0	43	70	.250

SECTION OUEST

SFranci.	3	1	0	119	70	.750
Atlanta	2	2	0	96	94	.500
LA Rams	2	2	0	62	77	.500
N-Orleans	1	3	0	63	99	.250

LFJMQ

DIMANCHE, 2 OCTOBRE
West Island vs Chateauguay 14h
St-Léonard vs Laval 14h

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Leonard	7	6	1	0	233	109	12
Chateauguay	7	4	3	0	123	130	8
Laval	7	3	3	1	123	147	7
West Island	7	0	6	1	65	158	1

Les cotes de la NFL

FAVORIS	PTS	NÉGLIGÉS
DIMANCHE, 2 OCTOBRE		
Dallas	11	WASHINGTON
NOUV.-ANGLETERRE	3	Green Bay
CLEVELAND	3½	NY Jets
Detroit	3	TAMPA BAY
Seattle	3	INDIANAPOLIS
SAN FRANCISCO	9	Philadelphie
NY Giants	2	NOUV.-ORLÉANS
Buffalo	2½	CHICAGO
Minnesota	3	ARIZONA
Atlanta	1½	LOS ANGELES
Miami	8½	CINCINNATI
LUNDI, 3 OCTOBRE		
PITTSBURGH	7	Houston

Les équipes locales sont en capitales.

Collégial AA (ARSCIM)

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
Bois-Boulogne vs Français
SAMEDI, 1er OCTOBRE
Militaire R vs Jonquière
(au Stade Desmeules 13h30)
Sem. Sherbrooke vs Maisonneuve
(au Stade Hebert 19h30)
Valleyfield vs Sem. Québec
(au Stade Municipal 19h30)

CLASSEMENT
Section A

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Alma	3	2	1	0	66	27	4
Sem Québec	3	2	1	0	87	49	4
Ed Montpetit	3	2	1	0	88	57	4
Maisonneuve	3	2	1	0	52	54	4
Valleyfield	3	1	2	0	52	58	2
S Sherbrooke	3	0	3	0	18	79	0

Section B

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
S J Richelieu	3	3	0	0	146	64	6
T Rivieres	3	3	0	0	99	50	6
Francais	3	2	1	0	84	68	4
Jonquiere	4	1	3	0	98	167	2
B Boulogne	4	1	3	0	85	163	2
Militaire R	3	0	3	0	53	92	0

BANTAM AAA

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
St-Hubert vs Greenfield P.
SAMEDI, 1er OCTOBRE
St-Leonard vs La Salle
(à Riverside 14h)
North Shore vs Laurentian
(à Pol St-Eustache 14h)

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Lasalle	5	5	0	0	154	73	10
Greenfield P	5	5	0	0	197	22	10
St-Bruno	5	3	2	0	157	92	6
North Shore	5	3	2	0	117	65	6
Lakeshore	5	3	2	0	96	84	6
Sun Youth	5	2	3	0	40	70	4
Laurentien	5	2	3	0	73	76	4
Chateauguay	5	1	4	0	61	163	2
St-Leonard	5	1	4	0	20	95	2
St-Hubert	5	0	5	0	6	182	0

Collégial AAA

SAMEDI, 1er OCTOBRE
Ch-Lennoxville vs Vanier
(au Collège 13h)
B-Appalaches vs Victoriaville
(au Collège 19h30)
DIMANCHE, 2 OCTOBRE
Vieux-Montréal vs John Abbott
(au Collège 14h)

USIC

SAMEDI, 1er OCTOBRE
OQIFC
McGill vs Ottawa 14h
Queen's vs Concordia 13h
Carleton vs Bishop's 14h
OUAA
Guelph vs York 14h
Waterloo vs McMaster 14h
Western vs Wilfrid Laurier 14h
Windsor vs Toronto 14h
AUAA
Acadia vs St. Mary's 13h
Mount Allison vs St-F.-Xavier 13h
CWUAA
Saskatchewan vs Alberta 15h30
Manitoba vs C.-Britannique 15h

Baseball

LBJMÉQ

FINALE 4 de 7
SAMEDI, 1er OCTOBRE
Jonquière à Sherbrooke (2), 14h
DIMANCHE, 2 OCTOBRE
Sherbrooke à Jonquière (2), 16h

CIBA

JEUDI, 29 SEPTEMBRE
McMaster 5, Durahm 6
SAMEDI, 1ER OCTOBRE
Durham vs McGill 2, 15h

MIDGET AAA

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
Sun Youth 39, St-Hubert 0
SAMEDI, 1er OCTOBRE
St-Leonard vs Laurentides
(à Poly St-Eustache 14h)
St-Bruno vs Chaudiere
(à Polyvalente 14h)
Greenfield vs North Shore
(à Terry Fox 14h)
Laval Nord vs Laval
(à Cartier 20h)

Division W. Scott

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Léonard	6	6	0	0	178	22	12
St-Laurent	6	3	3	0	85	93	6
Chateauguay	6	3	3	0	73	84	6
Lakeshore	6	3	3	0	78	115	6
Lasalle	6	3	3	0	73	110	6
*Laurentides	1	0	1	0	0	33	0

Division L. Smith

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Greenfield P.	6	6	0	0	156	39	12
Laval	6	5	1	0	116	69	10
St-Bruno	6	4	2	0	116	72	8
North Shore	6	3	3	0	126	108	6
Chaudiere	6	3	3	0	99	135	6
Laval Nord	6	2	4	0	45	91	4
Sun Youth	7	1	6	0	86	98	2
St-Hubert	7	1	6	0	58	190	2

* = équipe dissoute.

Scolaire métropolitain

JEUDI, 29 SEPTEMBRE
Jean-Eudes 34, Lower Canada C 14
Notre-Dame 18, Selwyn House 7
Jean-Vianney 8, De Lestage 50
VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
PH Wright 26, Laurentian 20
D-Montagnes 0, H-Bourassa 6 Forfait
MARDI, 4 OCTOBRE
D-Montagnes vs Vaudreuil 15h

CFL

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
Sacramento vs Saskatchewan, 21h30
B.C. vs Edmonton, 21h30
SAMEDI, 1er OCTOBRE
Ottawa vs Baltimore, 19h30
Shreveport vs Winnipeg, 20h30
DIMANCHE, 2 OCTOBRE
Hamilton vs Toronto, 13h30
Calgary vs Las Vegas, 23h00

CLASSEMENT
Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Baltimore	12	8	4	0	370	312	16
Winnipeg	12	8	4	0	435	383	16
Ottawa	12	4	8	0	359	437	8
Toronto	12	4	8	0	331	416	8
Hamilton	12	3	9	0	272	357	6
Shreveport	12	0	12	0	198	469	0

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Calgary	12	10	2	0	478	237	20
Edmonton	12	9	3	0	350	270	18
C.-B.	12	8	3	1	429	293	17
Sask.	12	7	5	0	337	324	14
Sacramento	12	5	6	1	293	333	11
Las Vegas	12	5	7	0	353	374	10

Touch-football

Collégial A (ARSCIM)

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
Joliette 1, Vanier 1
DIMANCHE, 2 OCTOBRE
É.-Montpetit vs Valleyfield
(au Collège 10h)
Français vs John-Abbott
(au Collège 10h30)
B-Boulogne vs André-Grasset
(au Collège 13h30)
St-Laurent vs Assomption
(au Collège 14h)

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
L'Assomption	5	5	0	0	130	6	10
André-Grasset	5	5	0	0	114	9	10
Vanier	6	3	2	1	68	46	7
Valleyfield	5	3	2	0	52	19	6
Ed Montpetit	5	3	2	0	72	56	6
Joliette	5	2	2	1	73	43	5
St-Laurent	5	2	3	0	39	44	4
John-Abbott	4	1	3	1	20	28	3
B Boulogne	4	1	2	1	14	43	3
Rosemont	5	0	5	0	7	154	0
Français	5	0	5	0	0	141	0

Golf

OMNIUM BUICK SOUTHERN
À Pine Mountain, Georgie

Steve Elkington	66-66—132
Steve Lamontagne	66-69—135
Steve Rintoul	70-65—135
Brian Claar	70-66—136
Curt Byrum	71-65—136
Richard Zokol	**67-70—137**
Dicky Pride	70-67—137
Don Reese	68-69—137
Kirk Triplett	68-70—138
Dave Rummells	70-68—138
Tom Sieckmann	72-66—138
Brad Bryant	70-68—138
Davis Love III	72-66—138
Mike Binsky	67-71—138
Eddie Kirby	69-70—139
Willie Wood	70-69—139
Jeff Sluman	69-70—139
Bob Tway	70-69—139
Gene Sauers	72-67—139
Kenny Perry	67-72—139
Jim McGovern	66-73—139
John Adams	71-69—140
Paul Goydos	71-69—140
Bob Estes	70-70—140
Blaine McCallister	69-71—140
Steve Pate	69-71—140
Buddy Gardner	71-69—140
Stan Utley	67-73—140
Olin Browne	69-71—140
David Ogrin	69-72—141
Ronnie Black	68-73—141
Jim Gallagher	72-69—141
P.H. Horgan III	71-70—141
Doug Tewell	69-72—141
Bobby Wadkins	69-72—141
Paul Azinger	71-70—141
Bill Glasson	68-73—141
Mike Donald	67-74—141
Non qualifié	
Dan Halldorson	**78-77—155**

TOURNOI SR VANTAGE
À Clemmons, Caroline du Nord

Dave Stockton	30-33—63
Bob Murphy	33-31—64
Gary Player	33-33—66
Dave Eichelberger	34-32—66
Larry Gilbert	35-31—66
Jim Dent	32-34—66
Mike Hill	33-33—66
Larry Mowry	33-34—67
Miller Barber	33-34—67
Larry Ziegler	36-31—67
Isao Aoki	35-32—67
Dick Goetz	34-34—68
Don January	34-34—68
George Archer	34-34—68
Jim Colbert	35-33—68
Orville Moody	35-34—69
Jimmy Powell	33-36—69
Bob Charles	35-34—69
Lee Trevino	34-35—69
Jim Albus	33-36—69
Tommy Aaron	35-34—69
Dewitt Weaver	36-33—69
Ben Smith	34-35—69
Bill Hall	33-36—69
Bob Goalby	37-33—70
Kermit Zarley	33-37—70
J.C.Snead	38-32—70
Rocky Thompson	35-35—70
Ray Floyd	35-35—70
Tom Wargo	34-36—70
Gibby Gilbert	34-36—70
Walter Zembriski	34-36—70
Bob E. Smith	36-34—70
Randy Petri	34-36—70

CLASSIQUE HEARTLAND
A St. Louis

Pearl Sinn	67-70—137
Julie Larsen	73-68—141
Colleen Walker	71-70—141
Deb Richard	71-70—141
Liselotte Neumann	70-71—141
Pamela Wright	73-69—142
Betsy King	73-69—142
Jan Stephenson	72-70—142
Elaine Crosby	71-71—142
Nanci Bowen	71-71—142
Gail Graham	72-71—143
Nicky Le Roux	71-72—143
Jane Geddes	70-73—143
Cindy Schreyer	73-71—144
Barb Mucha	72-72—144
Dottie Mochrie	71-73—144
Hiromi Kobayashi	71-73—144
Pat Bradley	71-73—144
Meg Mallon	69-75—144
Dawn Coe-Jones	**71-74—145**
Jennifer Wyett	**75-73—148**
Nancy Harvey	**69-80—149**
Barb Bunkowsky	**76-74—150**
Nina Mensi-Klarbach, 74; Lilian Mensi-Klarbach 76), 442.	
18. Canada (Mary-Ann Lapointe, Montréal, 78; Aileen Robertson, Winnipeg, 79; Karen Quaily, Olds, Alta., 77), 455.	

TOURNOI DES MAÎTRES D'ALLEMAGNE
À Motzen

Ernie Els	63
Russell Claydon	64
Jose Cooeres	66
Adam Hunter	66
Vijay Singh	66
Peter Mitchell	66
Peter Baker	66
Steven Richardson	66
Des Smyth	66
Sven Struever	67
Sandy Lyle	67
Rodger Davis	67
Eoghan O Connell	67
Jose Maria Olazabal	67
Alexander Cejka	67
Alberto Binaghi	67
Stephen Ames	67
Andre Bossert	67
Seve Ballesteros	68
Sam Torrance	68
Ian Woosnam	68
Miguel Angel Martin	68

CHAMPIONNAT DU MONDE PAR ÉQUIPES
A Saint-Quentin-En-Yvelines, France

1 E-U. (Wendy Ward, 67; Carol Thompson, 74; Sarah Ingram, 78), 423.
2 Australe (Anne-Marie Knight, 71; Karrie Webb, 76; Simone Williams, 80), 431.
(egalite) Espagne (Sara Beautell, 68; Marina Arruti, 75; Maria Jose Pons, 76), 431.
4 France (Stephanie Dallongeville, 72; Kristel Mourges d'Algue, 74; Amandine Vincent, 79), 432.
5 Coree du Sud (Oh Yeon Kwon, 71; Mi Hyun Kim, 75; Se Ri Pak, 76), 433.
6 Suede (Sofie Eriksson, 72; Anna-Carin Jonasson, 74; Maria Hjorth, 78), 436.
7 Brésil (Cristina Schmitt Baldi, 73; Maria Candida Hanneman, 77; Elizabeth Nickhorn, 78), 440.
8 Belgique (Lana Freund, 72; Valerie Van Rijckeghem, 80; Catherine Pons, 83), 441.
9 Allemagne (Martina Fischer, 71; Martina Koch, 74; Heidi Klump, 75), 442.
10 Autriche (Katherina Poppmeier, 70;

OMNIUM DU JAPON
À Yokkaichi, Japon

Masashi (Jumbo) Ozaki	68-66—134
Hideki Kase	71-67—138
Katsuyoshi Tomori	74-66—140
Brian Watts	71-69—140
Kazuhiro Takami	69-73—142
Carlos Franco	68-74—142
Jim Rutledge	**75-71—146**
Non qualifié	
Brent Franklin	**80-72—152**

OMNIUM NIKE SONOMA COUNTY
À Windsor, Californie

Jerry Haas	67-68—135
Woody Austin	68-68—136
Lee Rinker	70-67—137
David Jackson	67-71—138
Bill Porter	71-68—139
Jerry Kelly	66-73—139
Tom Carr	68-72—140
John Maginnes	70-71—141
Kevin Sutherland	70-72—142
Dave Sutherland	77-65—142
Chris Patton	70-72—142
Mike Schuchart	74-68—142
Frank Conner	72-70—142
Christian Pena	70-72—142
Gerry Norquist	69-73—142
David Duval	66-77—143
Webb Heintzelman	71-72—143
Bob Wolcott	73-70—143
Jeff Gallagher	72-71—143
Jim Carter	73-70—143
Danny Briggs	73-71—144
Vic Wilk	69-75—144
Emlyn Aubrey	70-74—144
Rick Pearson	72-72—144
Jim Lemon	74-70—144
Non qualifiés	
Rick Todd	**78-75—153**
Glen Hnatiuk	**80-74—154**

TOURNOI SR SERIES
A Pitt Meadows, C.-B.

Paul Desjardins 68-70—138
Roger Kennedy 70-70—140
Ted Hayes 73-67—140
Walt Morgan 69-72—141
Ken Scott 69-72—141
Troy Wilmoth 73-69—142
Agim Bardha 69-73—142
Bob Rawlins 69-74—143
Andy Proctor 73-70—143
Randy Fisk 73-70—143
Bob Irving 71-72—143
Jim Stefanich 69-74—143
Roger Stern 70-73—143
Allen Assance 74-70-144
Gary Cowan 71-74—145
Ken Massien 76-73—149
x-Neil Green 77-74—151
x-Tom Whittle 73-78—151

Hockey

LHJMO

VENDREDI
SHERBROOKE 8 DRUMMONDVILLE 3
Première période
1 Sherbrooke, Mathieu Dandenault 3 (Dupont Hal 3:32, Trudel Hul 3:32, Lamey Hul 6:00, Villeneuve Hal 6:59, Worrell Hul 9:36, Savary Hul 11:37, Drapeau Hal 11:54, Dupont Hal 12:34, Hersh Hul 14:58, Bird Hul 17:11 ..... 4:09
2 Drummondville, Stephane St-Amour 3 (Gauthier D, Briere D) ..... 7:35 (an)
3 Drummondville, Sebastien Bety 1 (Latulippe M, Briere D) ..... 12:13 (an)
4 Drummondville, David Thibeault 2 (Bety S, St-Amour S) ..... 15:51 (an)
5 Sherbrooke, Stephane Julien 2 (Dandenault M, Argum L) ..... 16:49 (an)
Pénalités - DeRuberris Dru 4:58, Suchy She 6:20, Berner She 11:17, Berner She inconduite 11:17, Savage Dru 16:18, Royer She 17:05, Latulippe Dru 17:05.
Deuxième période
6 Sherbrooke, Christian Dube 5 (Dandenault M, Boutin J) 2:21
7 Sherbrooke, Radoslav Suchy 3 (Dube C) 11:37
8 Sherbrooke, Samuel Lacroix 2 (Argum L, Boutin J) ..... 16:08 (an)
Pénalités - Royer She 7:44, Royer She majeure 12:00, Royer She inconduite 12:00, Latulippe Dru majeure 12:00, Dandenault She majeure 14:16, Marcoux Dru majeure 14:16, Sassevitle Dru 15:39.
Troisième période
9 Sherbrooke, Jean-François Boutin 4 (Richardson B, Bélanger L) 2:00
10 Sherbrooke, Hugo Turcotte 10 (Dube C, Auger Y) 9:36
11 Sherbrooke, Etienne Beaudry 6 (Lacroix S, Dandenault M) 10:21
Pénalités - Low She 2:11, Gosselin She majeure 11:36, Savage Dru majeure 11:36, Savage Dru mauvaise conduite 11:36, Boutin She majeure 15:29, Gauthier Dru 15:29, Gauthier Dru majeure 15:29, Lacroix She 19:19, Lacroix She majeure 19:19, Poulot Dru majeure 19:1.
Gardiens
Sherbrooke, Luc Bélanger
Drummondville, Stéphane Routhier
Tirs au but par

Sherbrooke	5	15	12-32
Drummondville	14	4	9-27

Arbitre - Benoit Lapointe.
Assistance - 1609

ST-JEAN 4 LAVAL 4
Première période
1 Laval, Patrick Boileau 2 (Perna D, Goneau D) ..... 4:31 (an)
2 St

Les choix de *La Presse*

La foire à BB



GAÉTAN LAUZON

Des autruches, des wapitis, des lamas, des moutons, des chèvres, des boeufs côtoieront les chevaux de courses à l'Hippodrome Blue Bonnets à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 10 octobre.

La foire agricole de Montréal a érigé ses tentes sur le stationnement adjacent à l'estrade populaire de l'hippodrome et ses manèges à proximité de la piste d'entraînement. De nombreuses activités sont prévues: des concours de dressage de chiens, des attelages et des tires de chevaux, etc.

Figurent aussi au programme l'exposition commerciale des Premières Nations, des kiosques où sont représentés tous les secteurs agro-alimentaires et un casino. La foire est ouverte de 8 h — vers 10 h aujourd'hui — à 23 h tous les jours et le casino, de 14 h à 2 h.

«Il s'agit d'une réplique d'Expo-Québec à Québec, affirme Yvon Giguère, le directeur des communications à Blue Bonnets. M. Gilbert L'Heureux (président de Blue Bonnets) a convaincu les dirigeants de l'exposition de s'établir chez nous. La foire était établie aux Usines Angus (dans l'Est de Montréal) l'an dernier. Ses dirigeants disent avoir attiré un million de spectateurs en sept ans.»

Il en coûte 7$ par adulte et 4$ par jeune âgé de 12 à 16 ans pour assister à la foire alors que, pendant la durée de l'événement, l'admission aux programmes de courses sous harnais et au galop est gratuite.

1 — Meath Tara, Susan Lavictoire, Deesse Normand.
2 — Martin L, U Pay U Played, Boychickul.
3 — Latromis, Dream Warrior, Direct Wish.
4 — Fleet Eau Bio, Canaco Zel, Timeless Dee.
5 — Slabtown Rodney, Canaco Punch, Pondo Lee.
6 — April Day, Cams Seeker, Pegasus Racing.
7 — La Delicatesse, B Js Scorpion, Ribaldry.
8 — Oka Raoul, Phil Duff, Garry Senter.
9 — Pocono Wolf, Ryan Flyin, Capable Leader.
10 — Canaco Simply, Yankee Fabulous, Flight Reservation.
11 — Awesome Man, Niason, Earth Maiden.

Inscrits à Blue Bonnets

SAMEDI (19h30)
PREMIÈRE COURSE:
Trot — 3 ans Q — Bourse: $6,000.

1	Kattou Morgan	Y. Gauthier	5	5	8	6-1
2	Davey Cruiser	G. Lachance	6	4	5	5-1
3	Deesse Normand	M. Lachance	8	2	8	9-2
4	Elsa Angus	R. Zeron	6	1	5	4-1
5	Meath Tara	E. Jansen	4	9	1	3-1
6	Susan Lavictoire	G. Lamy	2	1	4	5-2

DEUXIÈME COURSE:
Amble — N.G. de $10,000. Q — Bourse: $4,700.

1	Star Search Merit	A. Côté	7	2	3	9-2
2	U Pay U Played	S. Bouchard	1	1	2	5-2
3	J L Cocotte	D. Martin	5	3	4	10-1
4	Silky Win	S. Turenne	6	5	8	6-1
5	Martin L	S. Ouellet	1	3	1	3-1
6	Mouffe Fantasia	G. Plourde	9	6	5	8-1
7	Joy Montcalm	G. Lamy	8	1	2	5-1
8	Boychickul	R. Simard	2	2	2	4-1

TROISIÈME COURSE:
Amble — Amateur- réclamer — Bourse: $3,300.

1	Direct Wish	Y. Bergeron	7	2	1	3-1
2	Latromis	D. Plouffe	1	1	4	5-2
3	Dream Warrior	G. Lanni	7	8	2	5-1
4	Keystone Lucretia	G. Tremblay	6	6	6	6-1
5	Grand Pass	D. Sakoyannis	7	8	5	10-1
6	Jr Lyn Bert	P. Trottier	6	6	3	9-2
7	Riviera Hanover	J. Dessureault	8	7	8	8-1
8	King Tyler	J. Leblanc	3	3	3	4-1
AE1	Wishful Dee	M. Girard	3	4	3	

QUATRIÈME COURSE:
Amble — N.G. de $5,000. Q — Bourse: $3,700.

1	Firey Ruler	M. Charron	6	4	4	9-2
2	Canaco Zel	M. Brosseau	2	3	4	3-1
3	R L Romance	A. Deguise	-	2	-	8-1
4	Fleet Eau Bio	G. Lamy	4	1	3	5-2
5	Timeless Dee	Y. Poirier	1	1	4	5-1
6	Canaco Heidi	R. Turenne	3	2	1	4-1
7	Eternal Gold	D. Jean	4	6	1	6-1

CINQUIÈME COURSE:
Trot — réclamer $6,000. — Bourse: $2,300.

1	Pondo Lee	A. Deguise	5	5	2	4-1
2	Slabtown Rodney	G. Gendron	1	8	5	5-2
3	Canaco Punch	A. Boucher	6	1	1	5-1
4	Sis Speed	J. Hamel	8	1	6	10-1
5	C N J R	D. Jobin	5	5	2	8-1
6	Out Of My Way	R. Simard	3	4	4	9-2
7	Super Trish	G. Lamy	7	7	4	3-1
8	Constantin Twin	R. Zeron	1	9	4	6-1

SIXIÈME COURSE:
Amble — N.G. de $4,000. — Bourse: $6,700.

1	Charley Charley	S. Filion	3	9	8	6-1
2	Growth Stock	M. Barrieau	4	3	5	9-2
3	Cams Seeker	R. Zeron	5	9	6	5-2
4	Second Semester	J. Lareau	-	1	6	8-1
5	Pegasus Racing	J. Marchand	2	6	4	3-1
6	April Day	J. Hébert	6	8	6	5-1
7	Check This Out	S. Filion	1	6	2	4-1

SEPTIÈME COURSE:
Trot — N.G. de $3,000. — Bourse: $5,600.

1	Senio	S. Bouchard	4	1	5	5-1
1A	River Road Fortune	G. Lamy	4	3	2	5-1
2	La Delicatesse	G. Gendron	7	5	6	5-2
3	Nalas Eclipse	D. Martin	5	6	2	10-1
4	Ribaldry	R. Zeron	1	3	2	9-2
5	Casual Lies	M. Barrieau	2	2	5	8-1
6	Speedy Pro	S. Filion	6	3	5	6-1
7	Back To Class	Y. Poirier	3	2	8	4-1
8	Bjs Scorpion	G. Plourde	5	5	4	3-1

HUITIÈME COURSE:
Amble — 94- N.G. de $10,000. Q — Bourse: $4,000.

1	Legende De Cour	J. Hébert	4	3	-	5-1
2	Energie Angus	S. Brosseau	7	1	5	6-1
3	Billyjo Bayama	G. Lamy	3	9	2	8-1
4	Phil Duff	S. Filion	1	4	5	5-2
5	Oka Raoul	G. Gendron	1	6	1	3-1
6	Garry Senter	M. Lachance	3	8	5	9-2
7	Belle Marica	R. Simard	8	3	6	12-1
8	Divine Vision	M. Charron	3	2	4	4-1
9	D S Chantal	G. Plourde	5	7	1	10-1

NEUVIÈME COURSE:
Amble — N.G. de $5,000. — Bourse: $7,600.

1	Uptown Baby	S. Bouchard	1	3	6	5-1
1A	Cort Hanover	S. Ouellet	3	3	3	5-1
2	Ryan Flyin	M. Barrieau	3	1	4	4-1
3	Pocono Wolf	B. Lefebvre	4	4	8	5-2
4	Capable Leader	M. Lachance	6	5	2	6-1
5	Toms Arrival	P. Girard	3	5	1	3-1
6	Mes Zen	D. Martin	5	2	4	9-2

DIXIÈME COURSE:
Amble — N.G. de $20,000. Q — Bourse: $5,200.

1	Canaco Simply	S. Turenne	1	2	3	5-2
2	Irene Montcalm	G. Lamy	5	5	3	8-1
3	Run Faster	M. Lachance	2	8	4	6-1
4	Flight Reservation	G. Plourde	4	5	2	3-1
5	Canaco Stetson	A. Côté	4	3	2	9-2
6	Yankee Fabulous	R. Zeron	1	4	2	4-1
7	Heaven Intentions	M. Audet	9	3	5	5-1
8	Mor J L	S. Filion	6	4	3	10-1

ONZIÈME COURSE:
Amble — réclamer $6,000. — Bourse: $2,300.

1	First Cat	R. Simard	1	4	-	3-1
2	Fee De Semalu	S. Filion	8	7	7	6-1
3	Awesome Man	R. Zeron	1	5	1	5-2
4	Meadow Nukes	F. Maguire	9	5	-	12-1
5	Yankee Dollar	M. Gaudreault	1	1	3	10-1
6	Earth Maiden	N. Alarie	5	3	6	8-1
7	Daddio Angus	G. Lamy	2	2	4	9-2
8	Niason	J. Hébert	3	5	1	4-1
9	Cam Era	C. Leblanc	-	6	-	5-1
AE1	Hawaiian Kala	S. Prioux	4	8	7	

RÉSULTATS SPORTIFS

Hockey

Tournoi universitaire

A Trois-Rivières
VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
Concordia 6, McGill 2
Trois-Rivières 4, Laurentian 3
SAMEDI, 1ER OCTOBRE
McGill vs Laurentian, 13h
Concordia vs Trois-Rivières, 16h

L H J M Q

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
Halifax 4, Hull 1
St-Jean 4, Laval 4
Granby 3, Chicoutimi 4
Sherbrooke 8, Drummondville 3
Victoriaville 5, Shawinigan 7
SAMEDI, 1ER OCTOBRE
Halifax à St-Hyacinthe, 16h
Val-d'Or à Beauport, 19h30

Section Robert-Lebel

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Granby	10	5	4	1	53	39	11
Laval	9	6	2	1	50	30	13
Hull	10	5	5	0	66	54	10
St-Jean	10	4	5	1	37	52	9
St-Hyacinthe	7	3	4	0	29	35	6
Val d'Or	9	2	7	0	24	62	4

Section Frank-Dilio

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Halifax	9	5	2	2	33	35	12
Sherbrooke	9	5	3	1	41	29	11
Beauport	7	4	2	1	30	27	9
Drummondville	10	4	5	1	33	33	9
Victoriaville	8	3	4	1	35	38	7
Shawinigan	9	3	5	1	42	35	7
Chicoutimi	7	4	4	0	22	26	6

■ COMPTEURS(Au 28 septembre)

	B	A	Pts
Bordeleau, Sébastien, Hull	15	21	36
McKay, Michael, Hull	9	18	27
Trudel, Jean-Guy, Hull	7	16	23
Boudrias, Jason, Laval	7	12	19

Junior A du Québec

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
Buckingham 3, Montréal-Est 6
St-Jerome 3, Pierrefonds 4 Fus.
La Salle 4, Cowansville 5 Fus.
Quebec 2, Coaticook 7
La Plaine 2, Joliette 7
DIMANCHE, 2 OCTOBRE
St-Jérome vs Contrecoeur
(à Steve-Mandeville 13h30)
Cowansville vs Valleyfield
(au Cegep 14h)
Joliette vs Coaticook
(au Centre Recreatif 14h30)
Pierrefonds vs Quebec
(à PEPS Univ. Laval 14h15)
Buckingham vs La Plaine
(à Forum de Lanaudière 18h)
La Salle vs Montréal-Est
(à Edouard-Rivest 18h30)

Section Lafortune

	PJ	G	P	F	BP	BC	Pts
Contrecoeur	6	5	1	0	35	27	10
Longueuil	6	4	2	0	41	25	8
Cowansville	7	4	3	0	42	40	8
Coaticook	6	2	4	0	24	36	4
Montreal-Est	8	2	6	0	27	47	4
Quebec	6	1	5	0	25	40	2

Section Hébert

	PJ	G	P	F	BP	BC	Pts
Joliette	7	6	1	0	37	20	12
St-Jerome	7	5	1	1	42	31	11
Pierrefonds	7	4	3	0	33	26	10
Valleyfield	9	5	4	0	38	32	10
Buckingham	7	3	3	1	31	32	7
La Plaine	8	3	4	1	46	41	7
Lasalle	8	1	5	2	30	54	4

■ COMPTEURS(Au 29 septembre)

	B	A	Pts
Bouchard, J.-F., Contrec	9	11	20
Senecal, Sylvain, La Pl	7	12	19
Coulombe, Mario, Valley	12	6	18

Mtl-Métro

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
ATOME
S Mille-Iles 2, H-Hochelaga 1
C-Lanaudiere 4, Sénateurs Laval 2
Selects du Nord 2, Riverains Laval 7
BANTAM
C-Lanaudière 2, Sénateurs Laval 5
Selects du Nord 5, Riverains Laval 1
MIDGET
Selects du Nord 8, H-Hochelaga 4
SAMEDI, 1er OCTOBRE
ATOME
Riverains Laval vs Sélects du Nord
(à l'Arena Mélançon 15h30)
PEE-WEE
S Mille-Iles vs Élites R-Nord
(à Mascouche 16h30)
Bourassa vs C-Lanaudière
(à Berthier 17h)
Sénateurs Laval vs Sélects du Nord
(à Mirabel 19h30)
BANTAM
Riverains Laval vs Bourassa
(à l'Arena Fleury 13h)
C-Lanaudière vs Sélects du Nord
(à Mirabel 21h)
MIDGET
Élites R-Nord vs Bourassa
(à St-Leonard 14h30)
S Mille-Iles vs Sélects du Nord
(à l'Arena Mélançon 17h)

Féminin Mtl-Métro

DÉBUT DU CALENDRIER
DIMANCHE, 2 OCTOBRE
Express vs Devils
(à Ville Mont-Royal 17h)

Junior AA de Montréal

DÉBUT DU CALENDRIER RÉGULIER
SAMEDI, 1er OCTOBRE
Laroste vs Brossard

Midget AAA

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
Gatineau 5, Lac St-Louis 1
Cap Madeleine 4, Jonquière 3
Magog 2, C C-Lemoyne 8
L L L 0, CF Mtl-Bourassa 4
SAMEDI, 1er OCTOBRE
Abitibi-Témis, vs Ste-Foy
(à l'Aréna Ste-Foy 14h)

CLASSEMENT
Section Est

	PJ	G	P	DF	Bp	Bc	Pts
C C-Lemoyne	9	8	1	0	56	29	16
Ste-Foy	8	6	0	2	44	27	14
Jonquière	9	5	3	1	43	41	11
Magog	9	4	5	0	33	39	8
Cap Madeleine	9	4	5	0	33	40	8

Section Ouest

	PJ	G	P	DF	Bp	Bc	Pts
L L L	9	4	4	1	41	42	9
Abit.-Temi	8	4	3	0	41	38	9
CF Mtl-Bour	9	4	5	0	30	38	8
Lac St-Louis	9	3	6	0	37	53	6
Gatineau	9	2	7	0	31	45	4

Ligue de l'Ontario

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
Belleville vs Detroit
Guelph vs Kingston
Niagara Falls vs Kitchener
Owen Sound vs London
North Bay 3, Oshawa 6
Sudbury vs Ottawa
Sault Ste. Marie vs Sarnia
SAMEDI, 1er OCTOBRE
Ottawa vs Niagara Falls
London vs Owen Sound
Guelph vs Peterborough
DIMANCHE, 2 OCTOBRE
London vs Kitchener
Sudbury vs North Bay
Ottawa vs Oshawa
Belleville vs Sarnia
Kingston vs Sault Ste. Marie
LUNDI, 3 OCTOBRE
Sarnia vs Windsor

CLASSEMENT
Division Est

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
North Bay	4	3	1	0	21	12	6
Belleville	4	3	1	0	19	16	6
Oshawa	3	2	1	0	13	11	4
Kingston	2	1	1	0	6	6	2
Ottawa	3	1	2	0	12	12	2
Peterbrgh	4	0	4	0	16	24	2

Division Centrale

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Guelph	4	3	1	0	16	15	6
Sudbury	2	2	0	0	10	4	4
Niagara Fall	3	2	2	0	13	12	4
Kitchener	3	1	1	1	15	11	3
Owen Sound	3	0	2	1	11	17	1

Division Ouest

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Detroit	3	3	0	0	17	10	6
S.S. Marie	3	2	1	0	13	16	4
Windsor	4	1	3	0	17	17	2
London	3	0	3	0	3	14	0
Sarnia	1	0	1	0	4	5	0

Coll. majeur (ARSCIM)

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
Dawson 4, John-Abbott 7
Laflèche vs Militaire-Roval

CLASSEMENT
Section Est

	PJ	G	P	PN	BP	BC	Pts
Lévis-Lauzon	3	3	0	0	32	5	6
Chicoutimi	3	3	0	0	16	7	6
Jonquiere	3	2	1	0	12	10	4
Lafleche	3	0	3	0	12	19	1
La Pocatiere	2	0	2	0	1	21	0

Section Ouest

	PJ	G	P	PN	BP	BC	Pts
Français	2	2	0	0	19	5	4
St-Laurent	3	3	0	0	27	12	6
Dawson	3	1	2	0	11	15	2
John-Abbott	3	1	2	0	11	22	2
Métaire R	4	0	4	0	11	35	0
Lennoxville	1	0	1	0	4	5	0

Junior AA M-Estrie

MERCREDI, 28 SEPTEMBRE
92 Val Bélair vs Dynamiques
VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
Beaucerons vs Dynamiques
(à St-Raymond 20h30)
RMB vs Cougars
(à Warwick 21h)
DIMANCHE, 2 OCTOBRE
Dynamiques vs RMB
(à St-Henri 18h30)
Beaucerons vs 92 Val Bélair
(à Val Bélair 20h)
MERCREDI, 5 OCTOBRE
RMB vs 92 Val Bélair
(à Val Bélair 19h30)

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Beaucerons	2	2	0	0	10	5	4
Dynamiques	2	2	0	0	10	8	4
Cougars	2	1	1	0	9	9	2
RMB	3	0	2	1	10	16	1
92 Val Bélair	1	0	1	0	5	6	0

Soccer

A P S L

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
DEMI-FINALES (Match aller)
Los Angeles 1, Montréal 2
(Montréal mène 2 buts à 1)

Col. AA ARSCE

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
MASCULIN
Garneau 0, Trois-Rivières 3

Masculin A

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Granby	6	5	0	1	34	3	11
Sherbrooke	6	4	0	2	35	7	10
Drummondville	6	3	3	0	10	14	6
S.Sherbrooke	5	0	5	0	2	46	2

Masculin B

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
T-Rivières	6	4	1	1	15	3	9
Levis	5	1	3	1	4	11	3
Garneau	5	0	2	3	4	11	3
Victoriaville	5	1	4	0	3	13	2

Féminin A

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Sherbrooke	4	4	0	0	20	1	8
Victoriaville	6	3	3	0	8	15	6
Sorel-Tracy	7	2	4	1	14	24	5
Champlain	5	1	4	0	10	23	2

Féminin B

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
T-Rivières	6	5	1	0	47	4	10
Alma	4	3	0	1	20	5	7
Beauce	6	3	3	0	19	28	6
Jonquiere	6	0	6	0	2	41	0

Col AA (ARSCIM)

SAMEDI, 1er OCTOBRE
FÉMININ
St-Lambert vs Valleyfield
(au Collège 11h)

Masculin

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Marianopolis	6	5	1	0	18	7	10
Ed-Montpetit	6	3	2	1	18	14	7
Bois-Boulogne	4	3	1	0	11	10	6
A-Laurendeau	4	3	1	0	7	7	6
Français	5	3	2	0	14	10	6
L'Assomption	5	2	2	1	9	7	5
Valleyfield	5	2	3	0	8	11	4
L-Groulx	5	2	3	0	6	9	4
Joliette	5	1	4	0	10	12	2
Rosemont	5	0	3	2	5	14	2
Maisonneuve	4	0	2	2	2	7	2

Féminin

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
J-Abbott	3	2	0	1	12	4	5
Valleyfield	3	2	0	1	10	3	5
Montmorency	3	2	0	1	6	2	5
St-Lambert	3	2	1	0	11	6	4
Dawson	3	1	1	1	5	8	3
Vanier	2	0	1	1	4	9	1
Militaire-R	4	0	3	1	3	10	1
L'Assomption	3	0	3	0	5	14	0

Universitaire

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
MASCULIN
Bishop's 3, Concordia 4
FÉMININ
Bishop's 0, Concordia 0

Masculin

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Sherbrooke	4	4	0	0	8	4	8
McGill	3	2	0	1	6	0	5
U Q T R	4	2	2	0	9	5	4
U Q A M	3	1	1	1	4	4	3
Concordia	4	1	3	0	5	11	2
Bishop	4	0	4	0	4	12	0

Féminin

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Sherbrooke	3	2	0	1	10	2	5
McGill	2	2	0	0	15	0	4
U Q T R	3	1	0	2	4	2	4
Concordia	4	0	2	2	0	4	2
Bishop	4	0	3	1	0	21	1

Canadienne Nat.

DEMI-FINALES DE LIGUE
VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
(Retour)
Toronto Italia 1, Toronto Jets 1
(Tor. Italia gagne la série)
(Aller)
St. Catharines 1, London 0
(St. Catharines mène 1 but à 0)

Collégial AAA

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE
(MASCULIN)
Ch-Lennoxville vs Vanier
(au Collège 21h)
DIMANCHE, 2 OCTOBRE
(MASCULIN)
Montmorency vs St-Laurent
(au Collège 13h)
Ahuntsic vs John-Abbott
(au Collège 13h)
MERCREDI, 5 OCTOBRE
(MASCULIN)
Montmorency vs Ahuntsic
(à C-Robillard 20h30)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dawson	3	2	0	1	5	1	5
Ahuntsic	2	2	0	0	5	1	4
John-Abbott	2	1	0	1	6	2	3
C-St-Lambert	3	1	1	1	3	5	3
Montmorency	2	1	1	0	5	8	2
C-Lennoxville	2	0	1	1	2	4	1
St-Laurent	2	0	2	0	1	3	0
Vanier	2	0	2	0	3	6	0

COUPE DE L'UEFA
16e de finale
Tirage au sort

■ Le tirage au sort des 16e de finale de la Coupe de l'UEFA de football, effectué vendredi à Genève, a donné les matches suivants (après inversion de Tekstichik Kamychine - Nantes):
Newcastle United (Ang) - Athletic Bilbao (Esp)
GKS Katowice (Pol) - Girondins de Bordeaux (Fra)
Kispest Honved (Hon) - Bayer Leverkusen (All)
Juventus de Turin (Ita) - Maritimo Funchal (Por)
Parme AC (Ita) - AIK Stockholm (Sue)
Kaiserslautern (All) - Odense BK (Dan)
Admira Wacker (Aut) - AS Cannes (Fra)
Dinamo Moscou (Rus) - Real Madrid (Esp)
Rapid Bucarest (Rou) - Eintracht Francfort (All)
Trabzonspor (Tur) - Aston Villa (Ang)
Lazio Rome (Ita) - IF Trelleborg (Sue)
FC Sion (Sui) - Olympique de Marseille (Fra)
Sloyan Bratislava (Svq) - Borussia Dortmund (All)
FC Nantes (Fra) - Tekstilchik Kamychine (Rus)
FC Tiroi Innsbruck (Aut) - Deportivo La Corogne (Esp)
Boavista Porto (Por) - Napies (Ita)
Matches aller le 18 octobre, matches retour le 1er novembre

COUPE DES COUPES
8e de finale
Tirage au sort

■ Le tirage au sort des 8e de finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe de football, effectué vendredi à Geneve, a donne les matches suivants (après inversion d'Austria Vienne - Chelsea)
FC Porto (Por) - Ferencvaros (Hon)
FC Bruges (Bel) - Panathinaikos Athènes (Grè)
Sampdoria de Gênes (Ita) - Grasshoppers Zurich (Sui)
Besiktas Istanbul (Tur) - AJ Auxerre (Fra)
Feyenoord Rotterdam (P-B) - Werder Brême (All)
Chelsea (Ang) - Austria Vienne (Aut)
Arsenal (Ang) - Broendby IF (Dan)
Tatran Presov (Svq) - Real Saragosse (Esp)
Matches aller le 20 octobre, matches retour le 3 novembre

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

■ Résultats des matches avancés de la 7e journée du Championnat d'Allemagne de football disputes vendredi soir:
Vendredi:
Dynamo Dresde ..... 1 Seeliger (13, c.s.c.)
Munich 1860 ..... 1 Pacult (69)
Bochum ..... 1 Gudjonsson (89)
Duisbourg 0

pari sportif

PROGRAMME 3 — 30 SEPTEMBRE 1994

FOOTBALL — MOJ: ÉCART — TOTAL: POINTS

MATCH	DATE	HEURE	VISITEUR	RECEVEUR	ÉCART	POINTS
1	Dim 2	13h00	Dallas •	Washington	+ 12,5	44,5
2		13h00	Detroit •	Tampa Bay	+ 4,5	39,5
3		13h00	Green Bay	N-Angleterre •	- 3,5	44,5
4		13h00	New York-E	Cleveland •	- 4,5	36,5
5		13h00	Seattle •	Indianapolis	+ 3,5	37,5
6		16h00	Atlanta •	Anaheim	+ 3,5	44,5
7		16h00	Buffalo •	Chicago	+ 3,5	38,5
8		16h00	Miami •	Cincinnati	+ 10,5	48,5
9		16h00	Minnesota •	Arizona	+ 4,5	36,5
10		16h00	New York •	N-Orleans	+ 3,5	40,5
11		16h00	Philadelphie	San Francisco •	- 9,5	45,5
12	Lun 3	★	Houston	Pittsburgh •	- 7,5	39,5

• ÉQUIPE FAVORITE

GAIN POTENTIEL POUR MISE-O-JEU ET TOTAL
3 MATCHS SUR 3 = 5 FOIS LA MISE | 5 MATCHS SUR 5 = 15 FOIS LA MISE
4 MATCHS SUR 4 = 8 FOIS LA MISE | 6 MATCHS SUR 6 = 25 FOIS LA MISE

LE PROCHAIN PROGRAMME SERA DISPONIBLE LE 7 OCTOBRE

★ LES PARIS SUR LE MATCH 12 SERONT ACCEPTÉS JUSQU'À 16 h DIMANCHE.

PROGRAMME 4 — 30 SEPTEMBRE 1994

SOCCER — MISE-O-JEU

MATCH	DATE	HEURE	TYPE	VISITEUR	RECEVEUR	1	X	2
3	Sam 1	10h00	ANGLT	Blackburn	Norwich	1,75	3,15	3,40
4		10h00	ANGLT	Ipswich	Southampton	4,75	3,25	1,50
5		10h00	ANGLT	Manchester-C	Leeds-U	4,75	3,85	1,40
6		10h00	ANGLT	Newcastle-U	Aston-Villa	1,90	2,95	3,15
7	

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

-BABIENA (Jean) Montréal
-BARIL (GAGNON) Marguerite
-BELANGER (Lise) Montréal
-BERNARD (Marcel) Montréal
-BOURASSA (André) Montréal
-BRAULT (Juliette) Verdun
-BROUILLETTE, S. Blanche, c.s.c Ville St-Laurent
-CARDINAL (Gériance) Longueuil
-CHAGNON (ST-COEUR) Lucienna Montréal
-CORMIER (Germaine)
-DANSEREAU (ETHIER) Florida Montréal
-DE GRÉEF, Jean Kiev
-DUCHESNE (Marcel) Trois-Rivieres
-GRAY (Jeanne) Montréal
-GUERTIN (Jean-Louis) St-Jean Baptiste de Rouville
-JETTE (Urgel) Montréal
-LABELLE, Jean-Serge Lasalle
-LESSARD (Albert) Montréal
-LEVESQUE WATTERS (Yvette) Laval
-PAQUETTE VERMETTE Marie-Jeanne Montréal
-PAQUIN (Pierrre-Paul) St-Ioseph-du-Lac
-QUINTAL, Edmond (Eddy) Laval
-ROBERT (Gérard) Longueuil
-SAMI (Yvonne)
-SOUCY, Alphonse (Spiritain) Montréal
-STE-MARIE (Roger) St-Lambert
-ZAMPINO (Maria Donata) Montréal

BABIENA (Jean)
A Montréal, le 28 septembre 1994, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Jean Babiéna, époux de feu Lucienne Mc Neil. Il laisse dans le deuil, son fils Jean-Claude (Nicole Grand'Maison), sa soeur Claudia Legouas, ses belles-soeurs Jeannine Babiéna, Marcelle Chalifoux (Emile), Alice Lamarche (Jean-Paul), Cécile Balse, son beau-frère, Réal Mc Neil (Eliane) ainsi que de nombreux neveux et nièces et amis. Exposé au
Complexe funéraire Saint-François d'Assise 6700 Est Beaubien
Une liturgie de la parole sera célébrée, dimanche le 2 octobre à 11 h en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites samedi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, dimanche dès 9 h.

BARIL (GAGNON) Marguerite
Le 26 septembre 1994, est décédée Mme Marguerite Gagnon Baril, 98 ans, veuve de Raoul Baril. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gilles (Lucille Denonville), Gaston (Olive Lagacé), Margot, Marcelle et Francine, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles se sont déroulées dans l'intimité, vendredi le 30 septembre 1994 à l'église Notre-Dame-de-Grâce.
Direction:
Urgel Bourgie Ltée

BELANGER (Lise)
A Montréal, le 26 septembre 1994, à l'âge de 53 ans, est décédée Lise Bélanger. Elle laisse dans le deuil sa mère Antoinette Léonard, son père Emile Bélanger, ses frères: André (Nancy Kack), Louis (Michelle Paradis), Alain (Vicky McMillem), ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Conformément aux volontés de la défunte il n'y aura pas d'exposition. En lieu et place une messe sera célébrée en mémoire de la défunte en l'église St-Jean Vianney, dimanche le 30 octobre 1994 à 10h.
Direction
T. Sansregret Ltée 4419 Est, Beaubien

BERNARD (Marcel)
A Montréal, le 29 septembre 1994, à l'âge de 63 ans, est décédé Marcel Bernard, époux en 1ières noces de feu Raymonde Sauvageau et en 2es noces de Jeannette Guilbault. Il laisse également dans le deuil ses deux filles Jocelyne (Yvon Deguire) et Manon (Luc Lamarre), ses petits-enfants Maxime et Cléa, ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces ainsi que parents et amis. Exposé au
Complexe funéraire J.A. Guilbault Inc 5359 boul St-Michel
Les funérailles auront lieu samedi le 1er octobre à 11 h en l'église St-Albert Legrand et de là au cimetière Le Repos St-François d'Assise. Heures de visites samedi à compter de 9h30.



Exprimez vos condoléances par un don aux Oeuvres du Cardinal Léger

Vous aiderez aussi les plus pauvres du monde.

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Nous enverrons à la famille éprouvée votre message de sympathie.

Fondation Jules et Paul-Émile Léger 130, av. de l'Épée Outremont H2V 3T2

S2042766-R 996

BOURASSA (André)
A Montréal est décédé subitement à l'âge de 64 ans, Andre Bourassa, fils de Emile Bourassa et de Esméralda Plante. Il laisse dans le deuil sa soeur Mme Roger Viau, sa nièce Lise Bourassa et ses neveux Jean et Robert Viau. Selon ses volontés il ne sera pas exposé. Avis de funérailles plus tard.

BRAULT (Juliette)
A Verdun, le 29 septembre 1994, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Juliette Brault, fille de feu Armand Brault et de feu Malvina Allard. Elle laisse son frère Eugène (Simone), ses soeurs: Jeannette (feu Charles-Emile Dubois), Lucienne (Lucien Martin), Rita (René Filion), ses nièces: Ginette et Micheline, plusieurs autres neveux et nièces. Selon sa volonté, elle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances dès 9h30 lundi le 3 octobre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Des dons à la Société d'Alzheimer de Montréal seraient appréciés.
Direction:
Laurenti Thériault Inc. 769-3867

BROUILLETTE S. Blanche, c.s.c.
A Ville St-Laurent, le vendredi 30 septembre 1994, à l'âge de 76 ans, est décédée Soeur Blanche Brouillette (en religion S. Joseph-des-Anges), de la Congrégation Ste-Croix. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses soeurs: S. Madeleine, c.s.c., Mme Fernande (Marcel Guertin), son frère M. Maurice, courtier en assurances, ses neveux et nièces. S. Blanche était la fille de M. Napoléon Brouillette et de Mme Albertine Beaudoin. Elle était la soeur de S. Simone, c.s.c., S. Margerite, c.s.c., de Gérard et Pierre. Elle sera exposée au
Pavillon St-Joseph 900 Ch. Côte-Vertu Ville St-Laurent
le dimanche 2 octobre de 13h à 17h et de 19h à 22h. Rencontre de prière le dimanche 2 octobre à 19h30. Les funérailles auront lieu lundi le 3 octobre 1994 à 14h en la chapelle du Pavillon St-Joseph. Ouverture du salon funéraire à 13h. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Direction:
Urgel Bourgie Ltée

CARDINAL (Laviolette) Gériance
De Longueuil, le 29 septembre 1994, à l'âge de 69 ans, est décédée Gériance Laviolette, épouse de Emile Cardinal. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Ghislaine (Gilles Leduc), Gaétan (Anne), Violette (Jean-Claude Landreville), Lise (Jean-Guy Barriault); ses petits-enfants Stéphane (Louise Charette), Claudine (Jacques Thibault), Ghislain, Sonia, Martin et Simon, son arrière-petit-fils Patrick, ses beaux-frères, belles-soeurs, plusieurs parents et amis(es). Exposée à
La Maison Darche 505 Ouest Curé Poirier Longueuil
Une liturgie de la parole sera célébrée le dimanche 2 octobre à 21 h en la chapelle de la résidence et de là au crématorium Darche. Heures de visites samedi de 19 à 22 h et dimanche de 13 à 17 h et de 19 à 21 h.

À LA MÉMOIRE DE



M. MARCEL DUCHESNE
1924 - 1994

Monsieur Marcel Duchesne, Chef d'entreprises bien connu dans le monde des affaires, est décédé le lundi 26 septembre 1994, au Centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières.

Par respect, les bureaux de DUCHESNE & FILS Ltée et de TUYAUX DUCHESNE Ltée furent fermés, le vendredi 30 septembre 1994.

CHAGNON (ST-COEUR) Lucienna
A Montréal, le 28 septembre 1994, à l'âge de 87 ans, est décédée Lucienna St-Coeur, épouse de feu Edgar Chagnon. Elle laisse dans le deuil ses soeurs: Yvette Fortin et Jeanne Juneau, ses frères: Roméo et Roger St-Coeur, ses neveux et nièces, ainsi qu'autres parents et amis.
Direction:
Alfred Dallaire Inc.

CORMIER (Germaine) née Tremblay
Décédée a l'hôpital General Lakeshore, jeudi le 29 septembre 1994, à l'âge de 80 ans. Epouse de feu Arthur John Cormier. Mère bien-aimée de Yvonne (Laurent Parent), Marie (feu Guy St-Amour), Jean-Paul (Rita), Claudette (Raymond Mitchell), Diane, Murielle (Richard Moffatt), Alexandre (Francine), Pierrette (Bob Buron) et Daniel. Grand-mère de 18 petits-enfants et arrière-grand-mère de 6. Elle sera regrettée également par ses soeurs, frères, nièces et neveux et amis. Exposée aux salons
Collins, Clarke MacGillivray, White 222 autoroute 20 Cartier (sortie 49) Pointe-Claire
samedi et dimanche de 14 à 16 h et de 19 à 21 h. Les funérailles auront lieu lundi le 3 octobre à 11 h en l'église St.John Fischer. Inhumation au Champ d'Honneur. Au lieu de fleurs des dons à la Fondation de l'hôpital Général Lakeshore seraient grandement appréciés.

NECROLOGIE



M. Jean-Serge Labelle
A Lasalle, le 24 septembre 1994, à l'âge de 44 ans, est décédé Jean-Serge Labelle, né à Lasalle le 21 avril 1950. Il laisse dans le deuil son pere Roger Labelle, sa mère Antoinette Caron, son frère Daniel, sa grand-mère maternelle Marguerite Perron, ainsi que de nombreux(ses) amis(es) et collègues de travail. Jean-Serge était à l'emploi de la Direction de la Protection de la Jeunesse (CPEJ) de la Montérégie depuis 1979. Au cours de sa carrière, il a consacré nombres de ses énergies dans divers organismes et associations de la region montréalaise. Direction:
Alfred Dallaire Inc.

REMERCIEMENTS



Merci Mère d'Youville pour faveur obtenue. J.M.L.

5e ANNIVERSAIRE



Ricky Duffroy-Gianolli



Antonio Gianolli

En hommage à mon petit garçon Ricky et à son papa Antonio, réunis depuis le 3 octobre 1989.

Puisse le souvenir des moments d'amour ensoleiller ma route qui me ramènera enfin près de vous.

Marie-Claude Duffroy.

S1773/24-R 996

DANSEREAU (ÉTHIER) Florida
A Montréal, le 30 septembre 1994, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Florida Éthier, fille de feu Frédéric Éthier et de feu Anna Verdon, veuve de Rolland Dansereau. Elle laisse dans le deuil de nombreux frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et ami(e)s. Exposée au salon:
Alfred Dallaire Inc. 6200 boul. Léger Montréal-Nord
Les funérailles auront lieu lundi le 3 octobre 1994 à 10h en l'église La Visitation, 1847 boul. Gouin E., Montréal, et de là au Columbarium A. Dallaire, boul. St-Martin, Laval. Heures des visites: dimanche 2 octobre de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi 3 octobre à compter de 8h.

GRAY (Beauchamp) Jeanne
A Montréal, le 28 septembre 1994, à l'âge de 83 ans, est décédée Jeanne Beauchamp, épouse de feu Charles-Frédérick Gray. Elle laisse dans le deuil sa fille Marilyn (Raynald Levesque), ses petits-enfants Kim, Keith et Erick, ainsi que ses parents et amis. Exposée aux salons
Urgel Bourgie Ltée 5650 Côte-des-Neiges
Les funérailles auront lieu lundi le 3 octobre à 11 h en l'église St-Kevin, 5600 Côte-des-Neiges et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

NECROLOGIE



M. Marcel Duchesne
Au C.H. St-Joseph de Trois-Rivières, le 26 septembre 1994, entouré d'amour par son épouse Madeleine et ses enfants, est décédé à l'âge de 70 ans et 2 mois, M. Marcel Duchesne, époux de Madeleine Villemure, demeurant à Yamachiche. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Lucile, Robert (Carmen Diamond), Danièle (Bernard Côté), Thérèse (Byron K. Meador), Françoise (Gilles Millette), Yves (Iris Guadalupe Girves), Guy (Nathalie Pombert), Josée (Alain Gariépy), ses petits-enfants: Yan, Amélie, Myriam, Audrey, Vincent, William, Mélissa, Guillaume, Charles, ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs: Paul (Suzanne Villemure), Lucile, Soeur Suzanne c.n.d., Jean, ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Analda Boucher (feu Anselme Villemure), M. Marasse Desaulniers (feu Marie-Ange Villemure), Soeur Laura Villemure, c.n.d., M. Mme Paul Lemire (Jeanne Villemure), M. Ozanie Villemure (feu Marie-Flore Milot), M. Expédit Villemure (sa compagne Simone Baril), Mme Germaine Villemure (feu Léo Chainé), Mme Adrienne Villemure (feu Émile Villemure), M. Mme Hervé Villemure (Reina Maillette), M. Mme Paul-Émile Villemure (Jeanne B. Desaulniers), Soeur Rolande Villemure, Soeur de l'Assomption, ainsi que le personnel de Duchesne et fils Ltée et de Tuyaux Duchesne Ltée, neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Le défunt sera exposé à compter de jeudi après-midi à la résidence funéraire
St-Louis & Fils Ltée 160 rue de Corufel Yamachiche
Les funérailles auront lieu le samedi 1er octobre 1994 à 15h en l'église de Yamachiche. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Yamachiche. Salons ouverts samedi, jour des funérailles, à compter de midi. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

REMERCIEMENTS

MARCEL LEONARD
"Vivre intensément, semer le bonheur, partager l'espoir, c'était toi..."
Les membres de la famille Léonard désirent remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie lors du décès de Marcel Léonard, survenu le 31 mai 1994, à l'âge de 49 ans.
Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

GUERTIN (Jean-Louis)
A St-Jean Baptiste de Rouville, le 30 septembre 1994, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Jean-Louis Guertin, époux de Clemence Hamel. Outre son épouse, il laisse dans le deuil Jean, son frère et ses soeurs, ses beaux-frères et belle-soeurs, ainsi que de nombreux autres parents et amis. Il est exposé aux salons funéraires
Yvon Desnoyers & Fils 3238 rue Principale St-Jean Baptiste
Les funérailles auront lieu le lundi 3 octobre 1994 à 14h en l'église paroissiale de St-Jean Baptiste de Rouville, suivies de l'inhumation au même endroit. Heures des visites: dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi ouverture à 12h.

JETTE (Urgel)
A Montréal, le 28 septembre 1994, à l'âge de 84 ans, est décédé Urgel Jetté, époux de feu Yvette Goulet. Il laisse son fils Yves (Micheline Bouvier), ses petits-enfants Jean-François, Paul-André et Pierre-Yves, ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Selon ses volontés, une réunion de prières privée a eu lieu a la chapelle du Repos St-François d'Assise.
Direction
Magnus Poirier Inc.

LESSARD (Albert)
Le 29 septembre 1994, au Centre hospitalier Ste-Mary de Montréal, est decédé Albert Lessard a l'âge de 86 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Georgette Martin, ses trois enfants: Robert (Ina), Georges (Dawn) et Marion ainsi que ses frères et soeurs. Il était le grand-père Susan (Brent) et Robert, arrière-grand-père de Victoria Smitheman. Les funérailles ont eu lieu à l'église de Mont-Rolland, le 30 septembre à 14 h. Des dons au Service d'Oncologie de Ste-Mary seraient appréciés.

NECROLOGIE



M. Jean De Gréef
A Kiev, le 26 septembre 1994, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Jean de Gréef, époux de Yevkine Yepremian. Il laisse dans le deuil son fils Guillaume, son père Lucien, sa mère Jeanine, son frère Michel, sa tante Jacqueline, son oncle Robert et sa tante Marcelle, sa cousine Sylviane, son beau-frère Sarkis Yepremian et sa belle-soeur Arda, ainsi que ses neveux et nieces. Les funérailles auront lieu à Paris incessamment. Des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.

REMERCIEMENTS



TANGUAY, (Annette Tremblay)
Annette tenait une grande place dans nos vies et son départ a laissé un grand vide. Par vos marques d'affection, chers parents et amis, vous nous avez aidé à vivre sereinement ce décès, survenu le 28 mai 1994. Du haut de son étoile, Annette se joint à sa petite famille pour vous remercier tous, personnellement, de cet amour qui nous fut si précieux.

Participez à la lutte contre les maladies rénales. Donnez à LA FONDATION CANADIENNE DU REIN.

LEVESQUE WATTERS (Yvette)
A la Cité de la santé de Laval, le 28 septembre 1994, est décédée à l'âge de 66 ans et 5 mois, Madame Yvette Lévesque Watters, épouse de monsieur Claude Watters domicilié à Laval (anciennement de Matane). Madame Lévesque Watters laisse dans le deuil son époux Claude, sa fille Claire (mariee à Jean Monté), son fils Jean (marié à Tai Yu), sa petite-fille Jennifer ainsi que ses frères et soeurs Cécile, Simone, Joseph-Marie, Madone, Bernard, Jean-Guy et Jean-Yves Levesque. Madame Lévesque Watters était mariée en premiere noce a feu Adalbert Dionne de Mont-Joli. Les personnes qui le désirent, peuvent témoigner leurs sympathies par un don à la Fondation du Centre hospitalier de Matane.

PAQUETTE VERMETTE (Marie-Jeanne)
A l'hôpital Notre-Dame, le 28 septembre 1994, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Marie-Jeanne Vermette, épouse de feu Rosario Paquette. Elle laisse dans le deuil sa fille Lise (Antoine Simard), ses deux petits-fils: Eric (Geneviève Chrétien) et Carl. Exposée aux salons
Urgel Bourgie Limitée 5650 Côte des Neiges Montréal
Les funérailles auront lieu samedi le 1er octobre 1994 a 13h30 en l'église Notre-Dame-des-Neiges et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: samedi dès 12h30.

REMERCIEMENTS



ROULEAU, Raymond
Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié, lors du décès de notre frère bien-aimé Raymond Rouleau, survenu le 27 mai 1994, soit par offrandes de messes, dons aux Fondations, carte ou assistance aux funerailles le 11 juin à Drummondville. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels. Ses soeurs: Françoise, Janine (Marcel Champoux) et frères: Bernard (Gisele Paul), Georges (feu Monique St-André), ainsi que ses neveux et nièces.

REMERCIEMENTS



Remerciements à St-Jude pour faveur obtenue. Y.S.

DES MILLIERS DE COEURS à protéger



FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

Tél. : (514) 871-1551
ou 1-800-567-8563
Téléc. : (514) 871-1464

REMERCIEMENTS

LUCIENNE BLANCHETTE SAUVE
A la suite du décès de Madame Lucienne Blanchette-Sauvé survenu le 1er août 1994, à l'âge de 71 ans, Irénée, Renée et François Sauvé désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par visites, téléphones, offrandes de messes, cartes de condoléances, fleurs, assistance aux funérailles, dons a la Société Canadienne du cancer ainsi qu'au Centre Terre d'Emeraude. Un merci bien spécial au personnel du Centre hospitalier de Valleyfield (5e étage). Que chacun et chacune considèrent ces remerciements comme personnels.

PAQUIN (Pierre-Paul)
A St-Joseph-du-Lac, le 27 septembre 1994, à l'âge de 64 ans, est décédé Pierre-Paul Paquin, époux de Fernande Laurin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Robert (Carole Champagne), Marie-Josée, Lyne (Dean Butler) et Pierre, deux petits-enfants: Luc et Benoit, ses trois soeurs: Lucie, Gretta (Guy Chaumont) et Margo (Claude Chapleau), beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, oncles et tantes, cousins et cousines et autres parents et amis. Selon ses volontes, il ne sera pas exposé et aucune célébration n'aura lieu.

QUINTAL Edmond (Eddy)
A Laval, le 29 septembre 1994, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Edmond (Eddy) Quintal. Il laisse dans le deuil sa conjointe, ses enfants, ses petits-enfants, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé dimanche le 2 octobre 1994 à 14h au complexe funéraire
Alfred Dallaire Inc. 2159 est boul. St-Martin Duvernay, Laval
Une reunion de prières aura lieu dans la soirée, à 20h30, en la chapelle du complexe. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

ROBERT (Gérard)
De Longueuil, le 29 septembre 1994, à l'âge de 64 ans, est décédé Gérard Robert, retraité de la Brasserie Molson, époux de Marie-Paule Racicot. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Danielle Lariviere), Marc (Elaine Jetté); ses quatre petits-enfants: Eric, Cynthia, Audrey et Catherine, ses trois soeurs, ses deux frères, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces et de nombreux autres parents et amis.
Merci à vous tous qui nous avez soutenus tout au long de sa maladie. Des dons a la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Exposé à
La Maison Darche 505 Ouest Curé Poirier Longueuil
Les funérailles seront célébrées le lundi 3 octobre à 14 h en l'église l'église St-Pierre Apôtre, 210 Ouest Gentilly, Longueuil et de la au colombarium Darche. Heures de visites samedi 1 octobre et dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, lundi à compter de 12h.

REMERCIEMENTS



M. Ernest Audet
Suite au décès de M. Ernest Audet, survenu le 19 août 1994, nous tenons à remercier tous ceux et celles qui nous ont témoigné des marques de sympathie, quelqu'en soit la manière. Son frère Elphège Audette et ses soeurs: Marguerite Labelle, Raymond et Andrée Lemay, Pierre et Françoise Daoust, ses neveux et nieces, vous remercient sincèrement. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

SAMI, Yvonne (Kabrita)
Paisiblement, le 29 septembre 1994, est décédée Yvonne Kabrita, épouse bien-aimée de Jean Sami Baraya.
Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants les docteurs Magdi et Mounir, leurs conjointes Martha Porras et Sylvie Bellemare, ses petits-enfants: Jean-Philippe, Valérie, Nathalie, Jean-Alexandre et Laila, son frère Joseph (Laurice Zikri) et ses soeurs Marcelle (feu Georges Garabedian) et Antoinette (feu Naguib Goubran), ses neveux et nièces et de nombreux amis.
Au lieu de fleurs des dons a la Fondation de l'hôpital de Montréal pour Enfants ou a la Fondation de l'hôpital Royal Victoria seraient appréciés.
Les funérailles auront lieu le lundi 3 octobre à 11 h en l'église Notre-Dame-de-Grâce, 5333 av. Notre-Dame-de-Grâce, angle Décarie.
La famille recevra les condoléances au salon
Urgel Bourgie Ltée 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent
le samedi 1er et le dimanche 2 octobre de 18 à 21h.

REMERCIEMENTS



SECCHI (Felli) Norma
La famille de M. Mario Secchi désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Norma Felli Secchi survenu le 22 septembre 1994, à l'âge de 48 ans, soit par offrandes de dons, fleurs, cartes, visite au salon ou assistance aux funérailles.
Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. P.A.

Les oeuvres du Cardinal Léger

Partageons...

(514) 495-2421

REMERCIEMENTS

M. Ernest Audet
Suite au décès de M. Ernest Audet, survenu le 19 août 1994, nous tenons à remercier tous ceux et celles qui nous ont témoigné des marques de sympathie, quelqu'en soit la manière. Son frère Elphège Audette et ses soeurs: Marguerite Labelle, Raymond et Andrée Lemay, Pierre et Françoise Daoust, ses neveux et nieces, vous remercient sincèrement. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. P.A.

SOUCY, Alphonse (Spiritain)
A Montréal, le 29 septembre 1994, est décédé à l'âge de 76 ans, le Père Alphonse Soucy, c.s.sp. de la Congrégation du St-Esprit.
Né a St-Ulric de Rivière Blanche (Matane), le 6 juillet 1918, il était fils de Zénon Soucy et de Caroline Paquet.
C'est en 1993 qu'Alphonse Soucy joignait la Congrégation du St-Esprit pour y faire ses études secondaires puis son noviciat ainsi que ses études de philosophie et de théologie. Il faisait profession religieuse en 1939 et il était ordonné prêtre le 21 septembre 1946 à Montréal.
Il entreprenait alors une carrière de 22 ans au service du Collège St-Alexandre de la Gatineau comme professeur, préfet de discipline, économe et supérieur de l'institution. En 1969, les Spiritains de la Province du Canada lui confiaient le mandat de Supérieur provincial, poste qu'il devait occuper jusqu'en 1974 alors qu'on requérait ses services comme Économe général de la Congrégation à Rome. Il rentrait au pays en 1980 pour y joindre le service d'animation missionnaire (Maison Spes) et y prendre sa retraite. Outre les membres religieux et associés de sa famille spiritaine et de nombreux amis, le Père Alphonse Soucy laisse dans le deuil ses soeurs: Albertine, Imelda, Rose-Aimée et Louise-Anna, ses beaux-frères: Hervé Ouellet et Lucien Ouellet, ainsi que de nombreux cousins et cousines, neveux et nieces.
Le corps sera expose à la
Résidence des Spiritains 3136 The Boulevard Montréal
samedi le 1er octobre et dimanche le 2 octobre de 14h à 17h et de 19h a 22h. Les funérailles seront célébrées en l'église de la paroisse de St-Pascal Baylon, 6560 Ch. de la Côte-des-Neiges à Montréal, le lundi 3 octobre à 10h30. Par la suite, le corps sera amené à Gatineau où il sera exposé à l'église paroissiale de St-Alexandre de Gatineau de 16h à 17h. Un service funèbre suivra au même endroit puis le corps sera inhumé au Jardin du souvenir des Spiritains près du Collège St-Alexandre.
La direction des funérailles a été confiée à la
Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Mtl 1848 rue Ste-Hélène Longueuil

REMERCIEMENTS



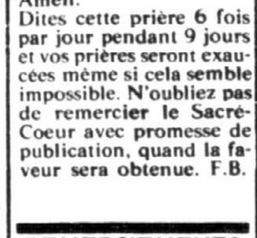
RODRIGUE, Jacqueline
A la suite du décès de Jacqueline Rodrigue survenu le 28 juillet 1994, ses soeurs, frères, belles-soeurs, neveux et nièces, tiennent à remercier du fond du coeur tous ceux et celles qui ont partagé notre peine, soit par des offrandes de messes, fleurs, affiliation de prières, visites, cartes, assistance aux funérailles. Que chacun trouve ici ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. F.B.

REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. R.Y.

STE-MARIE (Roger)
A St-Lambert, le 29 septembre 1994, à l'âge de 65 ans, est décédé Monsieur Roger Ste-Marie, a la suite d'un long combat contre le cancer. Il laisse dans le deuil son épouse, Marie Cloutier, ses enfants: Johanne (Pierre Frégeau), Robert (Carole Vonarburg), France (Christian Hausser) et Paule, son frère Paul ainsi que ses trois petits-enfants, Rachel, Chloé et Charlie. Il a été incinéré et sera inhumé au cimetiere Notre-Dame-des-Neiges.
Une messe commémorative sera célébrée le mardi 11 octobre à 19h30 en l'église St-Lambert, située au 41 rue Lorne. A cette occasion la famille recevra les condoléances des parents et amis une heure avant la cérémonie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. En guise de sympathie, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Direction
Urgel Bourgie Ltée

ZAMPINO (TOMASSONE) Maria Donata
A Montréal, le 28 septembre 1994, à l'âge de 90 ans, est décédée Maria Donata Tomassone, veuve de Edoardo Zampino. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Edoardo (Nicolina), Antonio (Giovannina), Salvatore, Mario (Elisa), Matteo, Matilde (Giuseppe Amorosa), Gilda (Antonio De Criscio), neveux et nièces, parents et amis. Exposée au complexe funéraire
Magnus Poirier inc. 7388 Viau St-Léonard
Les funérailles auront lieu lundi le 3 octobre 1994 à 10 h en l'église Notre-Dame Du Mont Carmel et de la au cimetière Notre-Dame Des Neiges. Heures de visite: samedi et dimanche de 14 a 17 h et de 19 a 22 h, lundi 8 h 30.

5e ANNIVERSAIRE

FAUCHER FORTIN ROSE-ANNA
Rose bien aimée, d'après les calendriers, tu as cessé de vivre il y a 5 ans.
Mais dans mon coeur, c'est comme si tu venais juste de mourir
Ou plutôt:
Puisque ce matin, le soleil c'est levé, aujourd'hui les fruits ont grossi, puisque les fiancés ont dansé, ce soir.
Je crois que le soleil se poussait pour lancer a nouveau sa lumière sur ton immortelle bonte; que les pommes ont rougi pour être appétissantes a tous ceux que tu voulais rassasier et veux encore réconforter; que les couples, ce soir, dansent aux Fiançailles que tu célebras, il y a 5 ans, avec la Vie.
Tant que cette croyance en moi n'est pas morte, c'est que tu vis!
Si tu etais morte, comment aurais-je pu, rester vivant! Jean-Paul

REMERCIEMENTS

OUELLETTE (Racine) Cécile
Sincères remerciements a tous les parents et amis (es) pour leur sympathie et le réconfort de leur amitié, lors du decès de Cécile Ouellette (née Racine) survenu le 17 août 1994, soit par offrandes de messes, cartes, dons, visite ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. Ses frères Jean-Paul, Lionel et Camille.

REMERCIEMENTS
ROLAND SIROIS
La famille de Roland Sirois remercie tous les parents et amis qui ont eu la délicatesse, par un geste personnel la part que vous preniez à notre peine. Nous en avons été sincèrement touchés. Trouvez ici l'expression de notre reconnaissance en considérant ces remerciements comme étant personnellement adressés

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. N.G.

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. N.C.

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. D.P.

995 REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacre-Coeur pour faveur obtenue. B.B.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

corporation de boscoville

AVIS DE REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Avis est donné par la présente que Corporation Boscoville reporte du 17 octobre 1994 au 5 décembre 1994 à 15 h la date d'ouverture des soumissions relativement au présent appel d'offres.

Toute soumission devra parvenir à l'adresse indiquée plus bas au plus tard le 5 décembre 1994, à 10 h.

APPEL D'OFFRES

VENTE PAR BLOC INDIVIDUEL DES LOTS SUIVANTS: Parties des lots 29-248 et 30-207 (Bloc 1), Parties des lots 27, 28-3 et 29-248 (Bloc 2), Partie des lots 29-248 et 30-207 (Bloc 4), Partie du lot 30- 207 (Bloc 5), Partie du lot 30-207 (Bloc 5A), Partie du lot 28-3 (Bloc 7A), Partie du lot 28-3 (Bloc 7B), Partie du lot 28-3 (Bloc 7C), et Partie du lot 28-3 (Bloc 7D) du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, circonscription foncière de Montréal.

CES BLOCS SONT SITUÉS ENTRE LE BOULEVARD GOUIN EST ET LE BOULEVARD PERRAS (AXE NORD-SUD) ET ENTRE LA 87e ET LA 83e AVENUE (AXE EST-OUEST).

La superficie et la valeur estimée de chacun de ces blocs sont les suivantes:

# Bloc	Superficie pi ca.	Valeur	Taux unitaire
1	72 789	485 700 $	6,67 $
2	101 208	525 500 $	5,19 $
4	48 959	219 300 $	4,48 $
5	67 994	234 600 $	3,45 $
5A	34 055	117 500 $	3,45 $
7A	6 493	22 400 $	3,45 $
7B	5 139	17 730 $	3,45 $
7C	5 131	17 700 $	3,45 $
7D	4 445	15 350 $	3,45 $
Total	346 213	1 655 780 $	4,78 $

CORPORATION BOSCOVILLE désire vendre, sans autre garantie que celle de ses faits personnels, les terrains contenus dans chacun des blocs ci-haut mentionnés situés dans le cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, de la circonscription foncière de Montréal.

L'ensemble des blocs étant ci-après appelés collectivement «Blocs» et individuellement «Bloc».

La valeur estimée de l'ensemble des Blocs est de: 1 655 780 $

CORPORATION BOSCOVILLE désire vendre ces Blocs de façon individuelle, mais se réserve le droit de considérer toute soumission visant plus d'un Bloc.

Date de clôture et validité des soumissions:

1° Pour être valable, toute soumission doit:
   a) être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse populaire, d'un montant équivalent à 10% de la valeur estimée du ou des Blocs visés par la soumission, telle que ci-haut mentionnée, fait à l'ordre des avocats Langlois Robert, en fiducie. Sujet aux termes et conditions de l'appel d'offres, ce montant sera appliqué en acompte du prix de vente. Le solde du prix de vente deviendra dû en un seul versement à la signature de l'acte de vente;
   b) parvenir au bureau de Langlois Robert, a/s Me Daniel Lafortune, sis au 1002, Sherbrooke Ouest, 28e étage, Montréal (Québec) H3A 3L6, au plus tard le **lundi 5 décembre 1994, à 10 h.** L'ouverture des soumissions se fera le 5 décembre 1994 à 15 h aux bureaux de Langlois Robert. Toutefois, les délais de réception et d'ouverture des soumissions peuvent être reportés moyennant publication d'un avis public donné de la même façon que le présent appel d'offres et avant l'expiration du délai fixé pour la réception des soumissions.

2° La soumission retenue devra être valide pour cent quatre- vingts (180) jours à partir de l'heure et du jour de clôture de l'appel d'offres et son soumissionnaire devra s'engager à signer l'acte de vente dans les cinq (5) jours de l'avis qui lui sera donné par CORPORATION BOSCOVILLE, à la suite de l'obtention par cette dernière, de toutes les autorisations requises.

3° CORPORATION BOSCOVILLE ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni toute autre soumission et le cas échéant, la réalisation de la soumission retenue, à savoir la conclusion de l'acte de vente, est conditionnelle à l'obtention de l'autorisation du Conseil du trésor, à l'autorisation du ministre de la Santé et des Services sociaux et à l'accord d'au moins les deux tiers (2/3) des voix exprimées par les membres de CORPORATION BOSCOVILLE.

4° Les conditions du présent appel d'offres sont stipulées dans un document qui peut être obtenu moyennant une somme de 100 $ avec le formulaire d'offre d'achat, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h à l'endroit suivant, et ce jusqu'au **vendredi 2 décembre 1994 :**
   CORPORATION BOSCOVILLE
   10950, boul. Perras
   Montréal (Québec)
   H1C 1B3
   À l'attention de : Mme Madeleine Bourdeau

   Les conditions de l'appel d'offres font partie intégrante du présent avis.

5° Toute soumission devra parvenir dûment rédigée et être complète à l'endroit et avant l'expiration du délai spécifié au point 1b).

CORPORATION BOSCOVILLE

Pierre Jolin, président

S2147728

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :

JEAN SIROIS,

domicilié et résidant au 6100, Deacon, dans la ville de Montréal et ayant exercé au 1100, boul. René-Lévesque ouest, suite 2200, dans la ville de Montréal, dans le district de Montréal, dans la province de Québec, H3B 4N4

Débiteur

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le débiteur susdit a déposé une cession le 23e jour de septembre 1994, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19e jour d'octobre 1994, à 9 h 30, au bureau du Séquestre Officiel, situé au 5, Place Ville-Marie, 8e étage, dans la ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 29e jour de septembre 1994.

SAMSON BÉLAIR/ DELOITTE & TOUCHE INC.
Syndic
Jean-Marc Poulin de Courval, CIP
Responsable désigné
1, Place Ville-Marie
Bureau 3000
Montréal (Québec) H3B 4T9
Téléphone : (514) 393-5122
Télécopieur : (514) 393-5459

Samson Bélair Deloitte & Touche

Avis

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

GMC CONSTRUCTION INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1051, rue Nationale, Lachenaie (Québec) J6W 4M4.

Avis est par les présentes donné que GMC CONSTRUCTION INC. a déposé une cession aux termes de l'article 49 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et la date de la cession est réputée être le 26e jour d'avril 1994, date du dépôt d'un avis d'intention de faire une proposition, en conformité de l'article 50.4, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14e jour d'octobre 1994 à 13 h 30 au bureau du Surintendant des faillites, 5, Place Ville-Marie, 8e étage, Montréal (Québec).

DATÉ À MONTRÉAL,
ce 1er jour d'octobre 1994.

ARTHUR ANDERSEN INC. - Syndic
Jean-Guy Daoust, C.A., CIP
Responsable de l'actif

ARTHUR ANDERSEN INC.
600, boul. de Maisonneuve ouest
27e étage
Montréal, Qué. H3A 3J2
Tél.: (514) 848-1681

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

CECM

APPEL D'OFFRES NO : 8P-624

30 À 50 PHOTOCOPIEURS D'UNE VITESSE DE 30 ET 40 COPIES PAR MINUTE

La soumission pour l'appel d'offres ci-dessus devra être présentée sur les formules fournies par la Commission et déposée au plus tard, **à 10 h, le 12 octobre 1994.**

Les soumissionnaires pourront se procurer le document requis au Bureau des approvisionnements, 3e étage, 3700, rue Rachel Est, Montréal. Tél. : (514) 596-6662.

La CECM ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

LT LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
LES INDUSTRIES LE-MAY INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 395 boul. Industriel, St-Eustache (Québec) J7R 5R3

Faillie

Avis est donné que Les Industries Le-May Inc. a fait cession de ses biens le 26 septembre 1994 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19 octobre 1994 à 11h30, au bureau du séquestre officiel, 5, Place Ville-Marie, 8e étage, pièce 800, Montréal (Québec)

Daté de Montréal, ce 29e jour de septembre 1994.

CLAUDE LUSSIER, c.a.
Syndic

LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS
625, boul. René-Lévesque ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H3B 1R2
Tél. : (514) 878-4545
Blainville : Tél. : (514) 979-3880

CORRECTION

Dans la circulaire PJC Jean Coutu, valide du 1er au 7 octobre 1994, à la page 3, le prix de l'item suivant est erroné:
COUPON PURE ENERGY-STATION DE RECHARGE
PRIX ANNONCÉ: 17,99$
DEVRAIT SE LIRE: 22,99$ AVEC COUPON
Toutes nos excuses à notre clientèle.

JEAN COUTU

S21-48864

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

P00998

DESCRIPTION

La Société de l'assurance automobile du Québec sollicite, auprès de fournisseurs spécialisés dans le domaine des technologies de l'information, des offres afin de réaliser le mandat suivant : « Travaux d'architecture organique pour l'intégration des divers projets du plan global d'informatisation du contrôle du transport routier».

ACCORDS DE LIBÉRATION DES MARCHÉS PUBLICS

Le présent appel d'offres est assujetti aux accords de libéralisation des marchés publics intervenus entre les provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

DOCUMENTS DE SOUMISSION

Disponibles à compter de lundi, le 3 octobre 1994, aux heures normales de bureau : 8h30 à 12h00, 13h00 à 16h30.

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
Direction des ressources matérielles et immobilières
Accueil et renseignements
333, boulevard Jean-Lesage
Québec (Québec)
Téléphone : (418) 528-4141

Toute question relative à certains détails de l'appel d'offres doit être acheminée directement et uniquement à :

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
Madame France Marin
Téléphone : (418) 528-4143
Télécopieur : (418) 528-1009

GARANTIE DE SOUMISSION

L'offre de service des fournisseurs doit être accompagnée d'une garantie de soumission faite à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec. La garantie de soumission doit être valide pour la période de validité des offres de service et correspondre à l'un ou l'autre des montants suivants :

1) Dix pour cent (10 %) du montant estimé du contrat, si la garantie est fournie sous forme de cautionnement émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution et conforme aux dispositions de l'annexe 5 du règlement sur les contrats de service.

2) Cinq pour cent (5 %) du montant estimé du contrat, si la garantie est fournie sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable émise par une banque, une caisse d'épargne ou de crédit ou une société de fiducie ou d'épargne et conforme aux dispositions de l'annexe 6 du règlement sur les contrats de service, d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou le gouvernement du Canada ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, par le gouvernement d'une province ou d'un territoire visé par cet accord et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

La garantie de soumission sera échangée contre une garantie d'exécution lors de l'adjudication du ou des contrat(s).

COÛT DES DOCUMENTS

Le coût des documents est de 20 $ chacun (non-remboursable), payable en argent, par chèque visé ou mandat-poste à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec.

DATE ET HEURE DE CLÔTURE

Jeudi, le 20 octobre 1994 à 15h00.

Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des soumissions qui se tiendra au 333, boulevard Jean-Lesage, rez-de-chaussée, Québec, immédiatement après l'heure de clôture.

Seules les soumissions des firmes ayant une place d'affaires au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, seront considérées aux fins d'octroi des contrats.

La Société de l'assurance automobile du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

Le Directeur de la direction des ressources matérielles et immobilières
Yves Traversy

Le policier Markovic reconnu coupable de conduite dangereuse

Il avait heurté mortellement un adolescent

LUCIE CÔTÉ

■ Le policier Serge Markovic, du service de police de la CUM, qui, le 25 octobre 1990, a heurté mortellement Paul McKinnon, âgé de 14 ans, en répondant à un appel d'urgence, a été reconnu coupable de conduite dangereuse ayant causé la mort, hier.

Les parents McKinnon avaient insisté pour que des accusations criminelles soient portées contre le policier qui, au moment de l'accident, comptait seulement 10 mois de service.

À l'époque, Serge Markovic, aujourd'hui âgé de 30 ans, qui travaille désormais au poste 25, au centre-ville, s'en était tiré avec une suspension sans salaire de trois jours.

« L'accusé Serge Markovic a conduit l'auto-patrouille de la police de la CUM d'une façon dangereuse et irréfléchie, causant ainsi un funeste accident qui a entraîné la mort du jeune Paul McKinnon », écrit le juge Joel Guberman, de la Cour du Québec.

« Les gestes hasardeux de l'accusé constituent un écart marqué avec les attentes que l'on a envers un membre raisonnable d'une force policière », ajoute-t-il dans son jugement.

Une trentaine de témoins, dont le coéquipier de l'accusé, Paul-André Guindon, et 19 témoins oculaires, ont témoigné au cours du procès qui a commencé en juillet 1993.

L'accident s'était produit rue Sherbrooke ouest, à Notre-Dame-de-Grâce, en face du collège Loyola que fréquentait la victime.

À 15h40, l'adolescent, qui traversait la rue en courant, au feu vert, avait été happé par l'auto-patrouille de Markovic, qui roulait à plus de 90 kilomètres à l'heure, sans sirène et sans gyrophares, dans une zone scolaire clairement identifiée, où la limite permise est de 50 kmh.

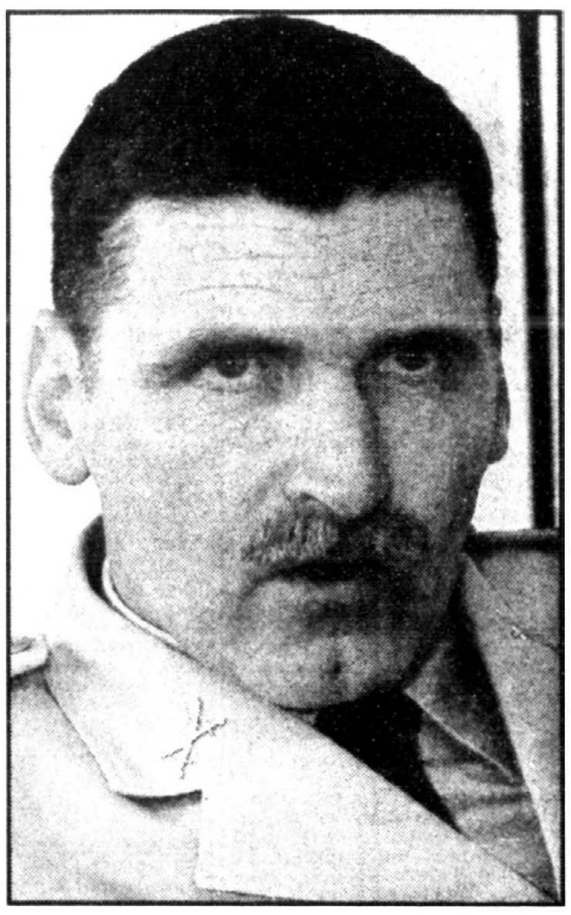
Plus d'une douzaine de témoins ont indiqué n'avoir entendu un coup de sirène qu'à quelques pieds de l'endroit où l'impact s'est produit. D'autres, comme Greg Loughham, le meilleur ami de Paul McKinnon, qui se trouvait sur le terrain de stationnement de l'édifice de l'administration de l'université Concordia, ont vu le corps de la victime s'envoler.

Patrick McKinnon est retombé une quinzaine de mètres plus loin, sous une voiture. Il a subi des blessures très graves, notamment des fractures aux jambes et au crâne.

« Je ne voyais aucun véhicule ou camion ou piéton dans la rue devant moi et il n'y en avait pas dans l'autre sens non plus. C'était vraiment dégagé de part et d'autre dans les deux sens », a témoigné, en mai dernier, le policier qui a aussi affirmé que sa vitesse n'était pas tellement plus élevée que la limite permise.

Mais le juge Guberman est hors de tout doute convaincu du contraire et écrit même que « monsieur Markovic n'a pas témoigné avec franchise et sincérité ».

Les avocats présenteront leurs plaidoiries sur la sentence le 11 janvier 1995.





Le major-général des Forces armées canadiennes Roméo Dallaire (à gauche) et l'ancien chef d'État-major des États-Unis, le général Colin Powell, ont été décorés, hier, par le gouverneur-général du Canada, Ramon John Hnatyshyn, à la Citadelle de Québec.

Neuf civils et 19 militaires décorés par le gouverneur général

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Neuf civils et 19 militaires, dont l'ancien chef d'État-major des États-Unis le général Colin Powell et le major-général des Forces armées canadiennes Roméo Dallaire, ont été décorés, hier, par le gouverneur général du Canada Ramon John Hnatyshyn à la Citadelle de Québec.

Les décorations remises sont la Croix du service méritoire, la plus haute distinction, et la Médaille du service méritoire.

Deux décorations ont été remises à titre posthume.

La plus haute distinction civile a été remise à David Kootook, décédé dans des circonstances pénibles à l'âge de 14 ans en 1972 après avoir sauvé la vie d'un pilote d'avion lors d'un écrasement à 415 kilomètres au nord-est de Yellowknife.

Plus de 20 ans plus tard, ce sont la mère et le frère du jeune héros autochtone qui sont venus finalement recevoir la décoration des mains du Gouverneur général.

« Le régime canadien de distinctions honorifiques, a précisé M. Hnatyshyn, n'a pas reconnu David Kootook à ce moment-là (en 1972). Cependant, son histoire n'a pas été oubliée et quand je l'ai apprise, j'ai demandé que le dossier soit réexaminé. Aujourd'hui, après tant d'années, cette Croix civile du service méritoire, l'une des décorations les plus élevées du Canada, rend enfin hommage à son sacrifice. »

Le général américain Colin Powell a été décoré de la Croix du service méritoire militaire pour sa contribution aux relations canado-américaines, les services qu'il a rendus au contingent militaire canadien durant la guerre du Golfe et au groupement canadien à Sarajevo en 1992, en Somalie, plus tard, et par son aide aux opérations de sauvetage consécutives à l'écrasement de l'appareil de la station des Forces canadiennes Alert, en 1991.

« Les services qu'il a rendus au Canada et aux forces canadiennes sont inappréciables » , a noté le Gouverneur général.

Une médaille de service méritoire été remise à un militaire natif de Bas Caraquet au Nouveau-Brunswick, l'Adjudant Roch Lanteigne.

Au cours d'une attaque ennemie contre les installations portuaires de Mogadiscio en Somalie en juin 1993, l'adjudant Lanteigne a défié la mort pour ravitailler en munitions les membres de son peloton. Par trois fois, il a affronté le feu nourri d'armes légères et de fusils de tireurs embusqués.

« L'Adjudant Lanteigne, a déclaré M. Hnatyshyn, s'est distingué par son courage et s'est illustré par des actions qui s'inscrivent dans la plus pure tradition militaire. »

Parmi les autres récipiendaires de la Croix de service méritoire on retrouve les personnalités suivantes :

Le Capitaine Robin Wendall Allen de Victoria (C.-B.) ; le Major Carman Bruce Bradley de Régina (Saskatchewan) ; le Lieutenant-colonel Glenn Wallis de Kamloops (C.-B.) ; le Lieutenant-colonel William Amos Scott de Victoria (B.-C.) ; le Major Kenneth Money de Willowdale (Ontario).

La médaille méritoire

La médaille du service méritoire a aussi été remise au Capitaine Ian Wenthworth Anderson de Sherbrooke (Nouvelle-Ecosse) ;, au Major Stephen Brent Appleton de Red Deer (Alberta) ; au Commandant d'aviation John Alan Barrass de Swindon (Angleterre) ; au Major Michael Carswell de Maplebridge (C.-B.) ; au Sergent John Devison de North Syndney (Nouvelle-Ecosse) ; au Sergent Paul Clark d'Ottawa ; au Major Brian Jackson d'Alliston en Ontario ; au Capitaine Samuel Michaud de Greenwood (Nouvelle-Ecosse) ; au Lieutenant-colonel Stephen Edward Moffat de Kingston (Ontario) ; au Sergent Gordon Morrison de Gloucester (Ontario) et au Major Paul Ronskley de Calgary.

Les civils qui ont reçu la médaille du service méritoire sont :

Daniel George Culver à titre posthume de Vancouver ;, Randolph Gherson d'Ottawa ; James Haberl de Saint-Hubert au Québec ; Harold Pretty d'Ottawa ; Richard Weber de Chelsea (Québec et le Major à la retraite Eric Young de Nepean en Ontario.

Jeune homme de 17 ans coupable de meurtre non prémédité

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ À quelques jours du début de son procès devant jury, en Cour supérieure, à Québec, le second adolescent accusé du meurtre du chauffeur de taxi Fernand Pelletier, survenu en janvier 1993, à Saint-Émile, en banlieue de Québec, a plaidé coupable, jeudi, à une accusation réduite de meurtre non prémédité.

Le jeune homme de 17 ans a comparu seul en compagnie de son avocate, Me Marie-France Lahaye.

Le procureur de la Couronne, Me Sophie Delisle, a accepté le plaidoyer de culpabilité qu'il offrait à l'accusation réduite de meurtre prémédité à meurtre non prémédité.

Grand et mince, l'accusé est demeuré impassible, les yeux timidement baissés, sauf pour répondre brièvement aux questions du juge Gaston Desjardins.

Celui-ci lui a indiqué qu'il sera condamné à l'emprisonnement à perpétuité. Le 7 novembre, il restera à déterminer le délai d'admissibilité à une libération conditionnelle, qui se situera entre cinq et dix ans de détention.

Le juge Desjardins aura également à déterminer l'endroit où la peine sera purgée, à savoir un centre d'accueil, une prison ou un pénitencier.

Le juge a accédé à la demande de Me Lahaye en ordonnant que ce sujet soit abordé dans le rapport que des experts doivent rédiger sur le cas de l'adolescent d'ici le 7 novembre.

Ce rapport s'ajoutera à tous ceux déjà préparés et que le juge Desjardins s'est engagé à examiner avant de se prononcer sur le sort de l'adolescent.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

PARC OLYMPIQUE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES
No 23253-86-042

LA RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES SOLLICITE DES OFFRES POUR:

TRAVAUX RELATIFS À L'AMÉNAGEMENT DE SYSTÈMES DE VENTILATION / CLIMATISATION DU PLANCHER 400 (200A) DU STADE, AU PARC OLYMPIQUE

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant un établissement au Québec, ou en Ontario, ou au Nouveau-Brunswick, qui détiennent la licence requise en vertu de la Loi sur le Bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1) et qui auront réquisitionné les documents de soumission à leur nom.

Un paiement non remboursable de 51 $ (toutes taxes incluses) sous forme de **chèque** visé ou de **mandat** payable à la Régie des installations olympiques, est requis pour l'obtention des documents.

Garantie de soumission:
— 10% du montant de la soumission si la garantie est fournie sous forme de cautionnement.
ou
— 5% du montant de la soumission si la garantie est fournie sous forme de chèque visé, mandat, traite, lettre de garantie irrévocable, obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

Les documents sont disponibles à l'adresse suivante:
Régie des installations olympiques
Service des achats
4141, av. Pierre-de-Coubertin
(coin rue de LaSalle)
Montréal (Québec)
H1V 3N7
Téléphone: (514) 252-4675
(Lundi au vendredi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h)

La **RÉCEPTION** des soumissions se fera à la même adresse et les enveloppes dûment scellées seront déposées au soin du secrétaire.

Une visite générale des lieux est prévue pour le mercredi 12 octobre 1994 à 9 h 30. Le point de rencontre sera situé à la rotonde du Stade dont l'entrée se situe au 4545, av. Pierre-de-Coubertin. Pour de plus amples **informations** techniques et / ou rendez-vous, veuillez communiquer avec monsieur Richard Boucher au (514) 252-4141 poste 5116.

La **CLÔTURE** de la réception des soumissions est fixée au vendredi 21 octobre 1994 à 10 h. L'ouverture des soumissions se tiendra immédiatement après l'heure de clôture.

La Régie des installations olympiques ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Secrétaire
Me André Lafrenière

S2147221

LITWIN BOYADJIAN INC
Séquestre

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION PAR LE SÉQUESTRE

ACTION PIPE FABRICATION INC.
181, Oneida
Pointe-Claire (Québec) H9R 1A9

LITWIN BOYADJIAN INC., en sa qualité de Séquestre dans l'affaire de la faillite mentionnée ci-dessus, demande des soumissions pour les actifs énumérés ci-dessous.

LOT 1 ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES constitués d'échafaudages, échelles, tables de travail, lifter hydraulique, boîtes à outils sur roulettes et plusieurs machines utilisées pour la fabrication et l'installation de gicleurs.

LOT 2 MEUBLES DE BUREAU ET ÉQUIPEMENT constitués de bureaux, filières, ordinateurs, etc...

LOT 3 VÉHICULES constitués de :
- Econoline Ford 1986, mod. 350
- Flat bed GMC 1975, mod. 6500 avec "slash boom" hydraulique
- Econoline Ford 1986, mod. 350
- Pick-up Ford 1989, mod. F-250
- Pick-up Ford 1989, mod. F-450

Seules les soumissions scellées, incluant un chèque certifié de 20 % de l'offre, payable à l'ordre de GERALD LITWIN, C.A., C.I.P., "EN FIDEICOMMIS" et indiquant "SOUMISSION pour ACTION PIPE FABRICATION INC." seront reçues au bureau du Séquestre, jusqu'au mercredi 12 octobre, à 15 h pour l'achat de ces actifs.

INSPECTION DES ACTIFS

Les actifs pourront être inspectés le mercredi 5 octobre 1994, entre 10 h et 16 h à l'adresse ci-haut mentionnée.

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions de vente, lesquelles forment une partie intégrale d'une soumission, et une liste d'inventaire seront disponibles au moment de l'inspection, et chaque soumissionnaire se doit d'en prendre une copie.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Tous les soumissionnaires sont invités au bureau du Séquestre soussigné, le mercredi 12 octobre 1994 à 15 h, à laquelle heure les soumissions reçues seront ouvertes et annoncées.

1, Place Ville Marie, Suite 3420, Montréal (Québec) H3B 3N6
(514) 875-4000

La Commission Scolaire Jérôme-Le Royer

APPEL D'OFFRES
APPEL D'OFFRES 94-54 : MACHINE-OUTIL À COMMANDE NUMÉRIQUE ET AUTRES ACCESSOIRES / CENTRE ANJOU

Les documents et conditions de soumission seront disponibles à partir du LUNDI 3 OCTOBRE 1994, au bureau de MADAME LILY CARIGNAN, 550-53e Avenue, Pointe-aux-Trembles, Québec H1A 2T7. (Pour informations: 642-9520, poste 206). Date d'ouverture des soumissions, le vendredi 14 octobre 1994 à 14 heures, au même endroit.

Pointe-aux-Trembles, le 29 septembre 1994
Jean Tondreau
Secrétaire général

S2147833

VENTE PAR VOIE DE SOUMISSIONS

Dans les dossiers de faillite de :
CAREY LAURENT LALANNE et NORMAND BILLETTE

Les soumissions cachetées, comprenant un chèque visé représentant 20 % de l'offre et fait à l'ordre de KOVSHOFF, KOVSHOFF & COMPAGNIE INC., syndic, et portant la mention « Soumission pour CAREY LAURENT LALANNE ou NORMAND BILLETTE » sur l'enveloppe, devront parvenir au bureau du syndic soussigné au plus tard le 5 octobre 1994 à 14 h, pour la vente des biens suivants. LES SOUMISSIONNAIRES DÉSIRANT PRÉSENTER UNE OFFRE EN BLOC DOIVENT AFFECTER UN MONTANT POUR LES LOTS #1 ET 2.

Lot #1 CAREY LAURENT LALANNE

1 coupé Corvette Chevrolet 1988, entièrement équipé

Lot #2 NORMAND BILLETTE

1 camion Ford F Super Duty 1990, 6 roues, V8, moteur diesel, avec boîte Steel Dumper 7 1/2' x 11'

INSPECTION DES BIENS

On peut inspecter les biens décrits ci-dessus chez Transport A. Castagna, 8135, boul. Langelier, Saint-Léonard (Québec), le lundi 3 octobre 1994, entre 10 h et 16 h.

CONDITIONS DE VENTE

Il est de la responsabilité des soumissionnaires d'obtenir copie des conditions de vente. Tous les soumissionnaires sont liés par ces conditions.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

L'ouverture des soumissions se fera à 14 h le mercredi 5 octobre 1994 au bureau du syndic. Tous les soumissionnaires sont invités à y assister.

Daté de Montréal,
ce 26e jour de septembre 1994

Michael Kovshoff, c.a.
Syndic administrateur

Kovshoff & Kovshoff Compagnie Inc.

240, rue Saint-Jacques, bureau 510
Montréal (Québec) H2Y 1L9
Tél. : (514) 286-1246
(514) 979-3033

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de :
DELICATESSEN TOI & MOI (CENTRE) LTÉE (DELI VERT)
1 Westmount Square, No. C12-13
Montréal (Québec)

Des soumissions scellées, incluant un chèque visé de 20% de l'offre, payable à l'ordre du syndic et indiquant à l'extérieur de l'enveloppe "Soumission - Deli Vert", seront reçues au bureau de Appel & Cie, Inc., 1 Westmount Square, 2ième étage, Montréal, Québec H3Z 2P9, jusqu'à 11 h 00 le 6 octobre 1994 pour l'achat en bloc des actifs suivants :

LOT 1 Ameublement et équipement de restaurant comprenant des tables, chaises, banquettes, congélateurs, four à pizza, four à gaz, table à vapeur, etc.....

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions de la vente seront fournies lors de la remise de la liste des inventaires au moment de l'inspection des actifs. Toutes les conditions alors émises seront applicables à chacune des soumissions soumises et c'est de la responsabilité du soumissionnaire de se procurer les conditions de ventes.

INSPECTION DES ACTIFS

Les actifs pourront être inspectés à la place d'affaires de la société au 1, Westmount Square, Suite C12-13, Montréal, Québec le 3 octobre 1994 de 10 h 00 à 16 h 00.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes le 6 octobre 1994 à midi au bureau du syndic.

C.J. Zidel, ca, cip
Syndic désigné

Appel & Cie, Inc.

Syndics de faillite

1 Westmount Square, bureau 200
Montréal, (Québec) H3Z 2P9
Téléphone : (514) 932-4115
Télécopieur : (514) 932-6766

MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-BIZARD
350, RUE DE L'ÉGLISE
ÎLE-BIZARD (QUÉBEC) H9C 1G9

APPEL D'OFFRES 94-200
CUEILLETTE D'ORDURES MÉNAGÈRES

La Municipalité de la Paroisse de Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard demande des soumissions pour la cueillette, le transport et l'enfouissement des ordures ménagères pour les années 1995, 1996 et 1997.

Les soumissions devront être établies pour une période de trois (3) ans et couvrir une période du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Les soumissions devront spécifier un prix annuel et forfaitaire pour les trois (3) années selon le cahier des charges.

Le cahier des charges et les spécifications peuvent être obtenus au bureau du soussigné à partir du 3 octobre 1994 aux heures ordinaires de bureau.

Les soumissionnaires devront inclure avec leur soumission un dépôt de garantie sous forme de chèque certifié par une banque à charte ou une Caisse populaire et fait à l'ordre de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard d'un montant égal ou supérieur à dix pour cent (10%) du prix annuel de base de la soumission des trois (3) années pour l'enlèvement, le transport des ordures ménagères et des gros rebuts. Ce dépôt de garantie peut être remplacé par un bon de garantie d'exécution pour la durée totale du contrat, i.e. du 1er janvier 1995 au 31 décembre 1997.

Les soumissions cachetées avec la mention sur l'enveloppe «APPEL D'OFFRES 94-200» «**CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES**» seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à 14 h, le jeudi 27 octobre 1994.

La Municipalité de Saint-Raphael-de-l'Île-Bizard ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à l'Île-Bizard ce vingt et unième jour du mois de septembre mil neuf cent quatre-vingt-quatorze.

Martin Claveau, URB. M.Sc.
directeur général / secrétaire-trésorier

S2144165

MÉTIVIER & ASSOCIÉS SYNDIC

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-11-000369 94
No Surintendant:
41-143384
Dans l'affaire de la faillite de

LES CONSTRUCTIONS GAETAN ET GILLES LA MADELEINE INC.,
corporation légalement constituée ayant son siège social au 752, Claude Dablon, BOUCHERVILLE (Québec) J4B 7Z4
DÉBITRICE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné au 2960, boul. Laurier, suite 210, Ste-Foy (Québec), jusqu'au jeudi 13 octobre 1994 à 11 heures pour l'achat en bloc, en lots ou en sous-lot, des actifs suivants:

LOT 1 Rue des Ateliers à Boucherville (Québec)
Quatre (4) habitations de type jumelées comptant 2 chambres à coucher dont la construction est complétée partiellement. Ces quatre habitations font partie d'un projet intégré de 28 unités d'habitation en condo comportant certaines aires communes.
a) 744, des Ateliers
intérieur complète à 100%, finition extérieure à être complétée
(Sujet à diverses charges garanties)
VALEUR APPROXIMATIVE: 101 000 $
b) 742, des Ateliers
intérieur partiellement complète (gypse posé et joints tirés), finition extérieure à être complétée.
(Sujet à diverses charges garanties)
VALEUR APPROXIMATIVE: 70 000 $
c) 738, des Ateliers
intérieur non complété (cloisons montées et gypse non posé), finition extérieure à être complétée.
(Sujet à diverses charges garanties)
VALEUR APPROXIMATIVE: 55 000 $
d) 728, des Ateliers
intérieur partiellement complété (gypse posé et joints tirés), finition extérieure complétée à 100%.
(Sujet à diverses charges garanties)
VALEUR APPROXIMATIVE: 75 000 $

LOT 2 Quatre (4) terrains vacants situés au centre du projet de la rue des Ateliers devant éventuellement accueillir les 4 dernières unités d'habitation (à être construites dans le futur).
a) 754, des Ateliers
VALEUR APPROXIMATIVE: 20 000 $
b) 756, des Ateliers
VALEUR APPROXIMATIVE: 20 000 $
c) 758, des Ateliers
VALEUR APPROXIMATIVE: 20 000 $
d) 760, des Ateliers
VALEUR APPROXIMATIVE: 20 000 $

LOT 3 Résidence unifamiliale neuve sise au 752, rue Claude Dablon à Boucherville. De type «Québecoise d'Antan», cette maison de 2 étages et de 2 chambres à coucher est complètement aménagée et prête à être habitée.
(Sujet à diverses charges garanties)
VALEUR APPROXIMATIVE: 145 000 $

LOT 4 Ameublement de bureau.
VALEUR APPROXIMATIVE: 5 200 $

LOT 5 Outillage divers incluant roulotte de chantier ainsi qu'un lot de petits outils divers.
VALEUR APPROXIMATIVE: 10 550 $

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé de 5% pour les lots 1 à 3 et de 15% pour les lots 4 et 5 du montant de la soumission, devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: «**SOUMISSION DE: LES CONSTRUCTIONS GAÉTAN ET GILLES LA MADELEINE INC.**» **et devront être livrées au bureau du Syndic situé au 2960, boul. Laurier, suite 210, à Ste-Foy (Québec) G1V 4S1, avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.**

INSPECTION DES ACTIFS

Les lots 1 et 2 pourront être inspectés le samedi 8 octobre 1994 de 10 heures à 17 heures et le lot 3 pourra être inspecté le dimanche 9 octobre 1994 de 10 heures à 17 heures aux adresses respectives mentionnées ci-haut.

Les lots 4 et 5 pourront être inspectés sur rendez-vous seulement en communiquant au préalable avec M. ERIC MÉTIVIER, du bureau du syndic, au numéro (418) 651-5500.

Les soumissions seront ouvertes en présence du Séquestre officiel et **en l'absence des soumissionnaires** le jeudi 13 octobre 1994 à 11 heures.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du syndic. Ces conditions et reserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir copie.

Certaines conditions additionnelles doivent aussi êtreconsiderees par toute partie désirant faire une offre sur les lots 1 ou 2. Le détail de ces conditions sera disponible lors de la visite des actifs.

Daté de Ste-Foy, ce 28e jour de septembre 1994

ÉRIC MÉTIVIER, C.I.P., SYNDIC
aux biens de Les Constructions Gaetan et Gilles La Madeleine Inc.
BUREAU DE MÉTIVIER & ASSOCIÉS, SYNDIC

S2147241

QUÉBEC • Victoriaville • Saint-Joseph (Beauce)
Iberville III, 2960, boul. Laurier, bureau 210
Sainte-Foy (Québec) G1V 4S1 **Tél.: (418) 651-5500** Télec.: (418) 651-8077

Centre Hospitalier Notre-Dame de la Merci

APPEL D'OFFRES
PROJET : 06293A-02

CENTRE HOSPITALIER · NOTRE-DAME DE LA MERCI, MONTRÉAL

Le Centre hospitalier Notre-Dame de la Merci, propriétaire, demande des soumissions pour des **travaux d'agrandissement-rénovation et réfection des toitures au Centre hospitalier Notre-Dame de la Merci à Montréal (Lot # 2).**

Les documents contractuels pourront être obtenus, **à partir de 14 h, le lundi 3 octobre 1994**, au :
Centre hospitalier
Notre-Dame de la Merci
Service des Approvisionnements
555, boul. Gouin Ouest,
Montréal (Québec) H3L 1K5
Téléphone: (514) 331-3020,
poste 243
contre un chèque visé non remboursable de 50 $ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de cent mille dollars (100 000 $) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de cinquante mille dollars (50 000 $) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de cinquante mille dollars (50 000 $).

Les soumissions seront reçues au :
Centre hospitalier
Notre-Dame de la Merci
Service des Approvisionnements
555, boul. Gouin Ouest,
Montréal (Québec) H3L 1K5
Téléphone: (514) 331-3020,
poste 243

le **vendredi 28 octobre 1994 jusqu'à 15 h,** heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Une visite de l'empiacement des travaux, pour les soumissionnaires, aura lieu en présence du propriétaire, de l'architecte et des ingénieurs,
LE VENDREDI 14 OCTOBRE 1994.
Rendez-vous à 10 h, dans le hall d'entrée, via le 555, boul. Gouin Ouest, Montréal.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Note : Consulter les «Règlements adoptés en vertu de la Loi sur les Services de santé et les Services sociaux (S5.r1.1)».

Montréal, le 1er octobre 1994
M. Michel Bouffard
Directeur général

S2147380

APPEL D'OFFRES

Projet no 11.R4S.97
Centre hospitalier
Notre-Dame de Sainte-Croix
Réaménagement des unités de soins

PROJET:
Réaménagement des
Unités de soins
11.R4S.97

PROPRIÉTAIRE:
Centre hospitalier
Notre-Dame de Sainte-Croix
2561, chemin de la Lièvre Sud
Des Ruisseaux (Québec)
J9L 3G3
(819) 623-1234
(819) 440-4199 tc
Monsieur Yves Cyr
Directeur général

ARCHITECTE:
Pierre-Luc Beauregard
440, boulevard Albiny-Paquette
Mont-Laurier (Québec)
J9L 1K6
(819) 623-4136
(819) 623-7455 tc

INGÉNIEUR:
P. Ryan & Associés Inc
436, rue de la Madone
Mont-Laurier (Québec)
J9L 1S3
(819) 623-3302
(819) 623-7616 tc

Objet
Le Centre hospitalier Notre-Dame de Sainte-Croix, propriétaire, demande des soumissions pour les travaux du projet en titre.

Les documents contractuels pourront être obtenus à compter du mardi 4 octobre 1994
Nom: Pierre-Luc Beauregard, architecte
Adresse: 440, boulevard Albiny Paquette
Ville: Mont-Laurier (Québec) J9L 1K6
Tél: (819) 623-4136
contre un chèque visé, non remboursable, de cinquante dollars (50 $) émis à l'ordre du propriétaire, soit le Centre hospitalier Notre-Dame de Sainte-Croix.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de trente-cinq mille dollars (35 000 $) valide pour une période de quarante cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de dix sept mille cinq cent dollars (17 500 $) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de dix sept mille cinq cent dollars (17 500 $).

Les soumissions seront reçues au bureau du propriétaire.
Nom: Centre hospitalier Notre-Dame de Sainte-Croix
Pavillon administratif, local A-101
Adresse: 2561, Chemin de la Lièvre Sud
Ville: Des Ruisseaux (Québec) J9L 3G3
Date: Jeudi 27 octobre 1994 à 11 heures, heure en vigueur localement pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec ou dans une province signataire d'une entente interprovinciale et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification personnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis. Les soumissionnaires devant passer par le bureau des soumissions déposées du Québec, devront déposer leur soumission le mardi 25 octobre 1994 à onze (11) heures.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Monsieur Yves Cyr
Directeur général

Le propriétaire organisera une visite d'information sur le site, le mardi 18 octobre 1994 à 11 heures.

S2147350

CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

PROJET: 06-616A-01
Les Centres d'accueil Laval
(Centre d'accueil Fernand-Larocque), Laval

LA CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC propriétaire, demande des soumissions pour les travaux de sécurité et vétusté à exécuter aux Centres d'accueil Laval (Centre d'accueil Fernand-Larocque).

Les documents contractuels pourront être obtenus:
Viau Bergeron, architectes
3285, boul. Saint-Martin est, bureau 201
LAVAL Téléphone: (514) 661-8427
contre un chèque visé non remboursable de 50 $, émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une compagnie d'assurances ou une institution financière habilitée à se porter caution en vertu des lois particulières qui les régissent et établi au montant de cent vingt-six mille dollars (126 000 $) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit un chèque visé de soixante-trois mille dollars (63 000 $) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada, dont la valeur nominale est de soixante-trois mille dollars (63 000 $).

Les soumissions seront reçues à l'adresse suivante:
CENTRE ADMINISTRATIF BERRI
3700, rue Berri, 6e étage
MONTRÉAL Téléphone: (514) 873-4344
2 novembre 1994 Heure locale en vigueur: 15 h
pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

La Corporation d'hébergement du Québec, ici propriétaire, est exemptée de la taxe sur les produits et services (T.P.S.) et de la taxe de vente du Québec (T.V.Q.); en conséquence, le prix de soumission doit exclure la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Visite d'information:
Pendant la période d'appel d'offres, l'architecte organisera une visite d'information au Centre Fernand-Larocque, le 12 octobre 1994 à 9 h 30.

A cette visite, les représentants du propriétaire et de l'établissement, l'architecte et l'ingénieur répondront aux questions des soumissionnaires. Tous les soumissionnaires, entrepreneurs généraux et sous-traitants seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 29 septembre 1994

Le directeur général
Marc Paradis, ingénieur

Québec

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.

DEMANDE DE PROPOSITIONS NO 94-803
SERVICE DE TRANSPORT DES EMPLOYÉS DU CASINO DE MONTRÉAL
Clôture: 11 octobre 1994, 11 h (heure locale)

La Société des casinos du Québec Inc. désire recevoir des offres relativement au service de transport par autobus des employés du Casino de Montréal.

Toutes les conditions de cette demande de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50 $ présenté sous forme de chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre de la Société des casinos du Québec inc., du lundi 3 octobre au lundi 10 octobre, de 9 h à midi et de 13 h 30 à 16 h 30 et, le mardi 11 octobre, jusqu'à 11 h.

Société des casinos du Québec inc.
Direction de l'approvisionnement, 15e étage
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G6

Aucune proposition reçue après les délais ne sera acceptée.

Seules les sociétés ou compagnies ayant un bureau d'affaires au Québec et ayant obtenu le document de demande de propositions directement de la Direction de l'approvisionnement de la Société des casinos du Québec inc., sont admises à présenter leur proposition.

Les propositions devront être accompagnées d'un chèque visé, d'une traite bancaire ou d'un cautionnement de proposition représentant 5% du montant total de la proposition en faveur de la Société des casinos du Québec inc. Les propositions devront aussi être accompagnées d'une convention relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution représentant 10% du montant total de la proposition en faveur de la Société des casinos du Québec inc.

La Société des casinos du Québec inc. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition reçue.

Toute information peut être obtenue auprès de monsieur Yves Desmarais au numéro 499-5027.

Michèle Lavigne, directrice
Approvisionnement — casino

Emis le 1er octobre 1994.

S2147565

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :
LES PLACEMENTS DIVERSIFICO INC.,
personne morale, légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 2340, rue Oxford dans la ville de Longueuil, dans la province de Québec, J4L 2M3

Débitrice

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre la débitrice, **Les Placements Diversifico Inc.,** le 23e jour d'août 1994, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12e jour d'octobre 1994, à 10 h, au bureau du Séquestre Officiel, situé au 5, Place Ville-Marie, 8e étage, dans la ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 23e jour de septembre 1994.

SAMSON BÉLAIR/ DELOITTE & TOUCHE INC.
Syndic
Jean-Marc Poulin, CIP
Responsable désigné
1, Place Ville-Marie
Bureau 3000
Montréal (Québec) H3B 4T9
Téléphone : (514) 393-5122
Télécopieur : (514) 393-5459

Samson Bélair Deloitte & Touche

ERRATUM

Dans l'annonce Tourbec parue le 24 septembre dans la section Vacances Voyage, on aurait dû lire: hôtel Caribe à Carthagène, 2 repas jour + crédit boisson.

Nous nous excusons des inconvénients que cela a pu causer.

S2148156

LITWIN BOYADJIAN INC
Syndic de faillite

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

Dans l'affaire de la faillite de :

ACTION FIRE PROTECTION LTD.
181, Oneida
Pointe-Claire (Québec) H9R 1A9

LITWIN BOYADJIAN INC., en sa qualité de Syndic dans l'affaire de la faillite mentionnée ci-dessus, demande des soumissions pour les actifs énumérés ci-dessous.

UNE VENTE EN BLOC DOIT INCLURE UNE ALLOCATION SÉPARÉE POUR CHAQUE LOT

DESCRIPTION DES ACTIFS

LOT 1 INVENTAIRE constitué de pièces en T, raccords coudés et autres raccords, tuyauterie, etc.,

Seules les soumissions scellées, incluant un chèque certifié de 20 % de l'offre, payable à l'ordre de GERALD LITWIN, C.A., C.I.P., "EN FIDEICOMMIS" et indiquant "SOUMISSION pour ACTION FIRE PROTECTION LTD." seront reçues au bureau du syndic, jusqu'au mercredi 12 octobre, à 15 h pour l'achat de ces actifs.

INSPECTION DES ACTIFS

Les actifs pourront être inspectés le mercredi 5 octobre 1994, entre 10 h et 16 h à l'adresse ci-haut mentionnée.

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions de vente, lesquelles forment une partie intégrale d'une soumission, et une liste d'inventaire seront disponibles au moment de l'inspection, et chaque soumissionnaire se doit d'en prendre une copie.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Tous les soumissionnaires sont invités au bureau du Syndic soussigné, le mercredi 12 octobre 1994 à 15 h, à laquelle heure les soumissions reçues seront ouvertes et annoncées.

1, Place Ville Marie, Suite 3420, Montréal (Québec) H3B 3N6
(514) 875-4000

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

APPEL D'OFFRES

Concession de station-service «Le Domaine»
Réserve faunique La Vérendrye

Le Domaine

La Société des établissements de plein air du Québec est à la recherche d'un concessionnaire ayant une place d'affaires au Québec pour exploiter une station-service au Domaine dans la Réserve faunique La Vérendrye, comté de Gatineau.

Les exigences et conditions relatives au présent appel d'offres se retrouvent dans les documents de soumission pouvant être obtenus à compter du mercredi 5 octobre 1994, par remise d'un montant de 50$ non remboursable, aux endroits suivants:

Société des établissements de plein air du Québec
801, chemin Saint-Louis, bureau 180
Québec (Québec) G1S 1C1
Téléphone: (418) 686-4875 Télécopieur (418) 686-6160
À l'attention de M. André Lavallée, ing.

Le Domaine
Réserve faunique La Vérendrye
Route 117, comté de Gatineau
Téléphone: (819) 435-2541 Télécopieur: (819) 435-2581
À l'attention de M. Pierre Pitre, directeur

Date, heure limite, lieu de réception et d'ouverture des soumissions.

Toute soumission, pour être considérée, devra parvenir dûment complétée avant le **21 octobre 1994 à 15 h,** heure locale, au 801, chemin Saint-Louis, bureau 180, Québec (Québec) G1S 1C1.

Toute soumission sera valable pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'ouverture.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Le président et directeur général
Jean-P. Vézina

ÉTABLISSEMENT DU RÉSEAU RÉCRÉO-TOURISTIQUE
Sépaq

S2147625

Cree School Board
Commission scolaire Crie
ᐃᓕᓴᐤ ᒋᔦᑕᒪᐃᐧᐣ

APPEL D'OFFRES

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR L'ÉCOLE EEYOU DE LA BAIE JAMES À CHISASIBI
PROJET: #EQ-01-504

Des soumissions adressées au Coordonnateur des Services de l'équipement de la Commission scolaire Crie, sous enveloppes cachetées, seront reçues jusqu'à 14 h, le jeudi 27 octobre 1994, au bureau de la Commission scolaire Crie situé au 203, Main Street, P.O. Box 1210, Baie-du-Poste, Mistassini (Québec) G0W 1C0, date et heure où elles seront publiquement ouvertes en présence de tous les intéressés.

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges, lequel cahier peut être obtenu **à compter du lundi 3 octobre 1994** auprès de **Mme Lucie Drolet** au bureau de la Commission scolaire Crie à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou en communiquant au numéro **(418) 923-2764, ou par télécopieur au numéro (418) 923-2072.**

La Commission scolaire Crie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées, et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Donné à Baie-du-Poste, ce 28 septembre 1994.

Jean-Pierre Gratton
Coordonnateur des Services de l'équipement

Hôpital Royal Victoria

APPEL D'OFFRES
MISE EN CONFORMITÉ / SÉCURITÉ INCENDIE
PROJET: 93-012

L'Hôpital Royal Victoria, propriétaire, demande des soumissions pour la mise en conformité / sécurité incendie.

Les documents contractuels pourront être obtenus le vendredi 30 septembre 1994, à partir de 9 h, au bureau de:

SNC ● LAVALIN INC.
1100, boul. René-Lévesque Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H3B 4P3
Tél.: (514) 393-1000, poste 8608

contre un chèque visé, non remboursable, de 50 $ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées, soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de soixante-quinze mille dollars (75 000 $), valide pour une période de quarante- cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de trente-sept mille cinq cents dollars (37 500 $) fait à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions seront reçues au plus tard:

Le mardi 18 octobre 1994 à 15 h, heure locale en vigueur, à l'Hôpital Royal Victoria
687, avenue des Pins Ouest, bureau A-7
Montréal (Québec) H3A 1A1
Tél.: (514) 842-1231, poste 4340

Ouvertures publiques: Juste après la fermeture de la soumission.

Une visite obligatoire des lieux est prévue le vendredi 7 octobre 1994 à 10 h. Rencontre à l'entrée principale, avenue des Pins (Pavillon A, niveau 1).

Le Centre hospitalier ne s'engage à retenir aucune soumission, même la plus basse.

Paul Diver, ing.
Gestionnaire de projet

S2146078

Avis

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

2845-7406 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée ayant fait affaires sous la raison sociale de "Copie Satellite" au 5998 Métropolitain est, St-Léonard (Québec) H1S 2B1.

Avis est par les présentes donné que 2845-7406 QUÉBEC INC. a déposé une cession le 19e jour de septembre 1994 et que la première assemblée des créanciers de la débitrice sera tenue le 11e jour d'octobre 1994 à 9 h 30, au bureau du Syndic, 600, boul. de Maisonneuve ouest, 27e étage, Montréal (Québec).

DATÉ À MONTRÉAL,
ce 1er jour d'octobre 1994.

ARTHUR ANDERSEN INC. - Syndic
Daniel Girouard, CIP
Responsable de l'actif

ARTHUR ANDERSEN INC.
600, boul. de Maisonneuve ouest
27e étage
Montréal, Qué. H3A 3J2
Tél.: (514) 848-1681

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
PRODUITS NUVO-LIT INC., ayant son siège social au 8315, Place Lorraine, dans la ville d'Anjou, Province de Québec.

AVIS AUX CRÉANCIERS CONCERNANT LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que Produits Nuvo-Lit Inc. a fait cession de ses biens le 28ième jour de septembre 1994, et que la première assemblée des créanciers sera tenue vendredi, le 21ième jour d'octobre 1994 à 10h00, au bureau du séquestre officiel, 5, Place Ville Marie, 8ième étage, Montréal, Québec.

DATÉ à Montréal,
ce 29ième jour de septembre 1994.

HOWARD B. HOPPENHEIM
Syndic
HOPPENHEIM & ASSOCIÉS
625, av. du President Kennedy, bureau 900
Montréal (Québec) H3A 1K2
Tél. : (514) 849-4581; Téléc. : (514) 849-0111

ENCANS

ÉQUIPEMENT TISCIA INC.
1875, rang St-Édouard
St-Simon (Québec) J0H 1Y0
Tél.: (514) 798-2980
Fax: 798-2914

DATE DE L'ENCAN: VENDREDI 7 OCTOBRE 1994

Mini-pelle Takeuchi TB15 - Mini-pelle Paysader - Gratte à neige - Scie à métal Baxter - Souffleur à neige - Scie à métal Baxter - Souffleur à neige - Compresseur turbine 25 H.P. - Lift Truck - Pompe à eau - Tracteur Case 1070 avec gratte à neige Full Hyd. - White 285 Loader souffleur à neige - Massey F. 180 Loader et souffleur. - Pépine International 3820 A 4x4 - Hiab de camion 8 000 lb - Tank à eau 4 000 gal. - Souffleur à neige Vail - Pelle J.D. 690 B - Camion Ford 9000, 10 roues moteur Cat. White Road - Boss moteur Detroit, Ford 9000 équip. à neige - G.M.C. Brigadier 6 roues - Pick-Up G.M.C. équip. à neige Pick-up G.M.C. ½ tonne - Semi-trailer 3 essieux en stainless 6500 gal. - Trailer fermé 24 pieds 1 essieu - Plusieurs autres tracteurs 4x4 et 2x4 [illegible] et autres machineries.

Cette liste est sujette à changement sans préavis.

Conditions: Argent comptant, chèque visé, prêt bancaire accepté.

S2146485

ENCAN PUBLIC ● ENCAN PUBLIC ● ENCAN PUBLIC ● ENCAN PUBLIC

ENCAN PUBLIC

Principalement pour notre compte et / ou autres parties intéressées.

MERCREDI LE 5 OCTOBRE À 11 H précises
(inspection «même jours de 9 h à 11 h)
au: 2111-A, boul. ST-RÉGIS
Dollard-des-Ormeaux
(Direction: Transcanadienne sortie Des Sources nord, droite Brunswick, droite Deacon, gauche St-Régis)

MOBILIER DE BUREAU NEUF SUPER ORDINATEURS ETC.

MOBILIER DE BUREAU: (2) Superbes tables de conférence de 8' en acajou ● Station de travail chêne noir ● Station de travail pour réception **HAWORTH** ● Stations de travail modulaires **BILTRITE** ● Suites exéc. (bureaux et crédences) acajou, chêne noir et gris ● Chaises exéc. en cuir et en tissu ● Chaises sténo pneumatiques ● Classeurs latéraux ● **PHOTOCOPIEURS,** etc. ● **SUPER ORDINATEURS,** ETC (2) 486 DX2-66, 540 meg, SVGA ● 486 **PENTIUM-90** 540 meg, SVGA ● (6) **IBM** PC et autres ● Télécopieur **CANON** Fax-2705 ● Divers: Syst. téléphonique, calculatrices **SHARP** ● (4) tablettes en métal, table à dessin ● **TAPIS D'ORIENT,** etc.

● **A ÊTRE VENDU ITEM PAR ITEM selon les conditions affichées.**
● **DÉPÔT 20% COMPTANT avec mise.**
● **SOLDE COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ.**

LES ENCANS BELEC AUCTIONS INC **Tél.: 683-0661**

S2147634

ENCAN PUBLIC ● ENCAN PUBLIC ● ENCAN PUBLIC ● ENCAN PUBLIC

ENCAN

AVIS JUDICIAIRE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

MINIBÉTON LAVAL (1988) INC.

par ordre de : Caron Bélanger Ernst & Young Inc., syndic

● **BÂTISSE ET TERRAIN** ●
● **SILO / BRASSEUR / MÉLANGEUR À BÉTON** ●
● **ACCESSOIRES & ÉQUIPEMENT** ●
● **ÉLÉVATEUR POUR MATIÈRES PREMIÈRES** ●
● **MATÉRIEL ROULANT & ÉQUIPEMENT À NEIGE** ●
● **MOBILIER & ÉQUIPEMENT DE BUREAU** ●
● **14 MINI REMORQUES À BÉTON** ●

SERONT VENDUS PAR
ENCAN PUBLIC
(sur les lieux)

Au : 755, Ouest, boul. St-Martin, Laval (Qc)
JEUDI LE 6 OCTOBRE 1994
Débutant à 11h00 a.m.

BÂTISSE ET TERRAIN

**** Bâtisse sur terrain de premier choix ****
Terrain approx. : 30,400 pi. car.
Bâtisse approx. : 2,500 pi. car.





SILO BRASSEUR/MÉLANGEUR À BÉTON ET ACCESSOIRES : • Mélangeur à brasseur à béton avec silo approx. : 35 pieds de haut et approx. : 12 pieds de diamètres avec balance et accessoires

ÉLÉVATEUR POUR MATIÈRES PREMIÈRES : • Élévateur pour matières premières approx. : 30 pieds de hauteur avec entonnoir

MATÉRIEL ROULANT : • 14-mini remorques à béton de marques "U CART" "ATLANTIC" "DOMES LUMAR"

ÉQUIPEMENTS À NEIGE POUR CAMIONS : • Lame à neige 14 pieds avec aile de côté • Lame à neige 12 pieds ouvert • Lames à neige 10, 9 et 8 pieds • (2) Attachement hydraulique complète pour lame à neige

ÉQUIPMENTS : • Nettoyeur à pression "Karcher" mod. : HDS 650 • Soudeuse "Arcweld" avec accessoires • Compresseur "Webster" • Sceller électrique "Lovero" • (4) Réservoirs 200 gallons • Poêle à combustion lente • Escabeau • Échelles de 6 à 20 pieds • Chaufferette • Chaînes • Table avec étau • Extincteurs • Palettes • Etc.

BLOCS DE CIMENT : • Approx. : (200) blocs de ciment 3 pieds x 3 pieds

MOBILIER & ÉQUIPEMENT DE BUREAU : • Bureaux exécutifs • Étagères • Frigidaire • Horloge • Chaises • Calculatrice • Etc.

SURPLUS À LA VENTE : • (2) Chariots élévateurs propane "Allis Chalmers" • Camion Chevrolet pick-up 1979

INSPECTION DES ACTIFS
Mercredi, le 5 octobre 1994, de 9 a.m. à 5 p.m.

L'encan sera exécuté selon les termes & conditions affichés sur les lieux de la vente. JOUR DE L'ENCAN, Un dépôt d'un minimum de 25% sera exigé, EN ARGENT COMPTANT, CHEQUE VISE, OU TRAITE BANCAIRE. Tous les achats doivent être payés en entier EN ARGENT COMPTANT, CHEQUE VISE, OU TRAITE BANCAIRE. Aucun équipement ne sera déménagé avant que le règlement complet de la facture soit effectué. Tous les chèques sont payables au nom de ENCANTEURS UNIVERSELS.

ENCANTEURS UNIVERSELS
ENCANTEURS • ÉVALUATEURS • LIQUIDATEURS
Téléphone : (514) 683-9730 – Télécopieur : (514) 683-3563

ENCAN PUBLIC

Selon le mandat reçu de Freidman & Freidman, syndic de faillite

LUNDI 3 OCTOBRE 10 h 30

PRÉCISION MÉCANIQUE LIMITÉE

MACHINES NC ET CNC
Centre de tournage **CNC DAINICHI** mod. B70 27" x 48", avec commandes CNC Fanuc 6T (1981).
Aléseuse horizontale NC 3" **CINCINNATI** mod. Cintimatic, avec commandes NC Acramatic 220.

ALÉSEUSES
Aléseuse horizontale 5" **SUMMIT** mod. HBM-5 (1986). Aléseuse horizontale 4" **TOS** mod. W-100 (1971).

FRAISEUSES
Fraiseuse «overarm» universelle **WMW HECKERT** mod. FU-400 (1982). Fraiseuse «overarm» **JARBE** mod. FM1 (1980). Fraiseuse horizontale **STANKO** mod. 6M83, avec tête verticale.

TOURS
Tour à banc rompu **MEUSER** mod. M3L, 28" x 204". Tour à banc rompu **SUMMIT** mod. 21, 21" x 102". Tour à banc rompu **GRAZIANO** mod. 20" x 102". Traceur hydr. **GRAZIANO** mod. SAG-210, 18" x 60".

PERCEUSES ET SCIES
Perceuse à bras radial 5' **GSP** mod. 45K150. Scie à ruban horizontal 16" **ROUBAX / BAXTER** mod. 400. Scie à ruban horizontal 10" **FORTE** mod. 250. Scie oscillante 22" **TEJERO** mod. F-550.

DIVERS
10 soudeuses à câble et baguette **MILLER, AIRCO et LINDE,** 250 à 650 A. Chariot élévateur au propane **WHITE** 6 000 lb. Compresseur **LINCOLN** 25 cv. Module de ponçage à la grenaille **CANABLAST** 36" x 48". Tables de soudage **ACCORN** 6' x 10'. Fileteuse **LESS-BRADNER** 3" x 60". Étau-limeur **PEERLESS** 18". Perceuses sur colonne, rectifieuses sur socle, équipement de manufacture, outils jetables, équipement d'inspection, ameublement de bureau, etc.

INSPECTION:
LE VENDREDI 30 SEPTEMBRE ET LE SAMEDI 1er OCTOBRE, DE 9 h À 16 h

ENDROIT:
11750, AVENUE PHILIPPE-PANNETON, RIVIÈRE-DES-PRAIRIES (MONTRÉAL), QUÉBEC

Encan mené par
CORPORATE ASSETS INC.
1 St. Clair Ave. W., 10th Floor, Ste. 1002, Toronto, Ontario M4W 1L5
Tél.: (416) 962-9600. Fax: (416) 962-9601
NOTE: Commission exigée sur tout achat

-ENCAN PUBLIC-

Le Valmonjole et Le Bar Spectacle 34D en faillite et autres:
ÉQUIPEMENT COMPLET DE RESTAURANT ● SALLE À DÎNER ● BAR incluant: ANTENNE SATELLITE 10' ● 4 T.V. 26" et 40" ● MALAXEUR 30 ptes, ETC.
(Valeur: 148 000 $ approx.)
seront vendus item par item

Jeudi, le 6 octobre 1994 à 10 h 30
au: 2380, Montée Masson, Laval (Québec)
(Par le pont Pie-IX ou aut. 440 jusqu'à aut. 25 nord, sortie 16)

LISTE PARTIELLE: Antenne satellite 10' c / a receveur ● (4) T.V.: (1) **Mitsubishi** 40", (3) **Toshiba** 26" ● (5) Haut-parleurs **Traynor** et **J.B.L.** ● Malaxeur **Hobart** 30 ptes ● (2) Lave-vaisselle **Hobart** ● (3) Hottes à inox. ● Four à convection **Blodgett** ● Cuisinières 6 ronds gaz et élect. ● Fours à pizza gaz et élect. ● Buffets chaud et froid ● Réfrig. bière en fût 2 t. avec compteur ● Salamandre ● Tables froide et salade ● Tables chaude et vapeur ● Friteuses **Keating** et **Garland** ● Friteuse pression **Henny Penny** ● BBQ 20 poulets **Old Hickory** ● Grill 36" ● Plaque 24" ● Réfrig.: 1, 2, 4, 6 p. ● Cong. 5 p. ● Wok 3 plats ● Évier 2 cuves a. inox. ● Mach. espresso **Carimali** ● Broyeur à café ● Présentoir 10' a. inox. c / a comp. ● Fontaine à liqueur ● Trancheuse à pain ● Diviseuse à pâte ● Tranche-viande ● Scie à viande **Biro** ● Attendrisseurs élect. et man. ● Balances élect. ● Bloc boucher ● Mach. crème molle Taylor 1 t. ● Cong. crème dure 6 saveurs ● Étuve **Brute** ● Cong. popsicle ● Mach. à café ● Chariots a. inox. ● Micro-ondes ● Caisses enrg. ● (93) Tables ● (61) Chaises ● (12) Tabourets de bar ● ETC., ETC.

INSPECTION: Mercredi, le 5 octbre 1994 de 9 h à 17 h
CONDITIONS: 25% à l'adjudication, balance comptant ou chèque certifié, sujet aux conditions affichées.

S2146956

FOURNIER
666-1251
ENCANTEURS
2380 Mtée Masson, Laval, Qc H7E 4P2 ● Fax: 666-0562

AVIS D'ENCAN

Pour notre compte et / ou celui d'autres parties

Marchandises provenant de divers faillites, fermeture / comm., consignations et principalement de:

MAGAZINE PROTÉGEZ-VOUS INC.

Pour les marchandises ayant servies à des tests et analyses de qualité et de rendement, en collaboration avec:

L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR DU QUÉBEC
HORLOGER ROGER LEDUC (FAILLITE)
DANCING BAR 6 (FAILLITE)
ÉQUIP. RESTAURANT DIVERS
ÉQUIP. INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
MEUBLES ET MARCHANDISE NEUVE DIVERS
ÉQUIP. BUREAU ET INFORMATIQUE

au: 8075, boul. Langelier, St-Léonard (Mtl.)
MERCREDI 5 OCTOBRE à 10 h
VISITE: Mardi, 4 octobre de 9 h à 17 h
Sera vendu item par item ou en lots détaillés
TOUT DOIT ÊTRE VENDU PAR

ENCAN PUBLIC

SOMMAIRE:
MAGAZINE PROTÉGEZ-VOUS INC.: 32 tondeuses à gazon ARIENS, BOLEN, JOHN DEER, LAWN BOY, TORO, etc. ● Tailles bordure WEED EATER ● Télévisions ● 20 glacières COLEMAN, THERMOS, RUBBERMAID, IGLOO ● Fours grille-pain DELONGHI, B/D, PR. SILEX ● 21 fers à repasser TEFAL, B/D, SUMBEAM, PHILIPS, etc. ● Porte-bébé ● Patin à roul. alignées ● Incubateur à yogourt ● Presse agrume ● Robot culinaire ● Manomètres de pneu d'auto, vélo ass. ● Téléphone sans fil ● 11 escaliers d'exercice TUNTURI, WEIDER, CCM, HEALTHWEAR, etc.

CAMÉRA VIDÉO-8 PRO. CCD-V220, SONY, 1 / 4000 SEC. SHUTTER, STÉRÉO SOUND, 08X ZOOM AVEC ÉTUI ● 2 TITREURS-CONTRÔLEURS DE MONTAGE VIDÉO SONY RM-E100V, RM-E300 ASS.

ÉQUIP. RESTAURATION: Compteur à boisson électro. BERG 900, avec caisse électro. ● Compteur à liqueur électro ● EASY BAR ● Réfrig. à bière (back-bar) 4 portes, ac. / inox. ● Env. 225 chaises ● 15 tables pr. bar, resto ass. ● 30 tables pliantes, salle de réception 60" dia. ● 13 tabourets, bar ● 3 mach. glace 250 lbs. ● Mach. glace KOLD-DRAFT 50 lbs. ● 6 éviers ac. / inox. ● Laveuse JACKSON av. / tables et 2 éviers rinçage ac. / inox. ● Saucier ESCAN ac. / inox. ● 2 fours convexion superposés HOBART ● Réchaud pain ac. / inox. ● Friteuse MKE, gaz ● 2 réfrig. de comptoir acc. / inox. ● Réfrig. à buffet vitré, 4 niveaux type «serve yr'self», ac. / inox. ● Table sandw. réfrig. ● 2 chariots fermés alum. pr. étuveuse ● 2 congél. horiz. ● 6 dancing lights ● Plancher danse ac. / inox. 80 pc. ● 3 tables d'équip. cuisine ac. / inox. ● Réfrig. CURTIS, 1 porte ● 2 réfrig. CURTIS / MILNER, 2 portes ● 5 extincteurs pr. hotte CO-2 ● Comptoir pâtisserie ● 8 mach. jus JET SPRAY ass. ● Fontaine liqueur 4 essences ● SUPER BAR en «U», 42" long sectionnel, dessus ac. / inox. et 3 standing bar mural ac. / inox. 16' long ch. (plan disponible, val. coûtant 20 000$) ● Appuie-pieds de bar, métal ● Air climat. de plancher ● Cage ventilation pr. hotte ● 13 compresseurs réfrig. ● Tablettes ac. / inox. ● etc, etc.

HORLOGERIE: Écran micro-fiche MICRON 780 avec fichiers ● Tester de quartz QT-10 ● Comptoir à bijoux vitré ● Tester pr. montre autom. ● Tester de continuité ● Tickoprint transistor ● 5 bancs- établies ● 4 étagères pr. pièces, sur roues, env. 540 tiroirs ch. ● Classeur pr. pièces antique, 28 tiroirs ● Tester de piles ● Étau ● 3 potences pr. pose vitre de montre ass. ● Lot pièces horlogerie trop long à énumérer ici.

ÉQUIP. INDUSTRIEL (PAYSAGISTE, LUMINAIRE, POMPE, LOCATION): 6 Chariots plateformes 42"x60" ● Mini-remorque pr. pompage essence, huile et pétrole avec env. 500' boyaux 1½" GATES WAGON MASTER 421-B, 150 PSI (1.03 MPa) W.P. avec moteur d'enroulement 12 volts ● Remorque citerne d'arrosage HARDY 300 gal. avec pompe power take-off GLOSTRUP 600, et boyau ● Mini-remorque citerne d'arrosage SMITHCO CHICKADEE 60 gal. avec pompe à piston HYPRO 5200 ● Tracteur TORO GROUNDSMASTER 217-D, tondeuse 54", pelle à neige hydraul. 6' et balai à pavé rotatif 4' ● Rotoculteur gaz BCS 737 ● Aspirateur à feuilles gaz 5 hp ● Génératrice ONAN 110 volts 15 amp., 240 volts 1 PH. power take-off ● 3 transfo. 150 et 50 KVA ass. 120 / 240 volts MARCUS ● 12 fixtures hélium 1000 watts ● 11 fixtures arc MH 240 v., 1 PH (neuf) PRODEL ● Lot boîtes élect. ass. ● Env. 30 fixtures arc. ass. ● Compresseur air 10 hp. ● Rampe pr. quai de déchargement, alum. ● 2 transpalettes ● 8 sect. étagères REDYRACK ● etc.

SYSTÈME D'ESTRADE PR. SPECTACLE ENV. 28' X 36', DÉMONTABLE, TYPE ÉCHAFFAUD

ÉQUIP. COMMERCIAL DIVERS: Mach. à clef port. élect. KEIL ● 3 caisses électro. 10, 15 et 30 dept. ● 11 sect. étagère îlot, mural ass. ● Enseigne ext. mural 30"x20' ● Étiquetteuse à prix élect. MONARCH ● Mélangeur color. peinture élect. ● Horloges poinçon ● Comptoirs caisse ● Très beau comptoir réception en «U» fini chêne pâle ● Kiosque d'exposition ● 3 racks à tapis / prélart 7 barres, 12' ● 5 aspirateurs ● Diables ● Seau-essoreuse ● Extincteurs ● etc, etc.

MARCHANDISE DIVERS: 125 portes foyer STERLING ● 15 unités murales audio / vidéo / bar / bibliothèque vanitée (neuf) ● Téléphones ass. ● Bijoux ● Env. 300 lots articles divers trop long à énumérer ici.

LUXUEUX ENSEMBLE DE 10 CHAISES DE SALLE À MANGER «SOLID BRASS» HAUT DE GAMME

ÉQUIP. BUREAU, INFORMATIQUE: 7 bureaux ass. ● 6 tables dactylo, inform. ass. ● 6 bibliothèques ● 2 classeurs 2, 4 tir. ● 3 armoires papeterie, métal ● 20 chaises sténo. de bureau sur roues et de visiteur ass. ● Sous-chaises plexiglass ● 3 mach. chèque PAYMASTER ● 2 tables à dessin ● Classeur à plan ● 7 racks à plan suspendu sur roues ● Dactylo SMITH CORONA ● Balance post. ● Écran 19", dessin, TAXAN CRYSTAL VIEW pr. MACINTOSH (carte LAPIS) ● Ordinateur TTX ● Écran IBM avec carte et clavier ● Imprimante ● Data power supply. ● 3 modems ● Lot filage et connection divers ● Etc.

MATÉRIEL ROULANT: Chariot-élévateur à fourches, 3 mats, propane, cap. 5000 lbs. ● Pontiac Parisienne 84, 4 portes, auto., frais peint (mise min. 1000$) ● Chevrolet Caprice 86 sta. wag., 7 passagers (mise min. 1000$) ● Roulotte GLENDALE 78, 4 roues, ch. bain complet (mise min. 2500$). NOTE: seront vendus à midi précis.

CONDITIONS: Dépôt d'inscription 20$ remboursable - Dépôt 25% comptant sur adjudication - Balance par chèque certifié ou comptant avant prise de possession dans les deux (2) jours suivant la vente et selon conditions annoncées et affichées lors de la vente - 5% prime d'acheteur.

ACTION LIQUIDATION
ENCANTEUR-LIQUIDATEUR-ÉVALUATEUR
INFO.: TÉL.: (514) 322-0550

S2147197

ENCAN PUBLIC

LE SAMEDI 8 octobre à 10 heures
au 639, Laurent, Granby
Parc industriel, sortie 68 autoroute 10

Machinerie et outillage industriel
Fermeture d'usine moderne

LISTE PARTIEL: Coupe métaux 12 pieds HTC, scie à métaux Press Drill, scie à ruban Wadkin, bancs de scie ind, Spot Welder Robcan, scie radiale, Shear 10 gage HTC, Presse hydraulique 50 tonnes, soudeuses au Mig, arc Cannoy, Miller, Itec, Plasma, chèvre 5 000 lbs, compresseur, Roller Former, patins Hilman 8 tonnes, chambre peinturer, Bench Grinder, 400 gallons peinture, fusils Binks, devilbiss, Chain Block, chalumeau, pompe, génératrice, pompe à eau, Knokout Punch, scie béton, scie composé Delta, Still 14 pouces, Jumping Jack, indust terrière Still, marteaux élec, Bosh, Hilti, Red Head, Makita, Ramset D90 - DX450, DX36, 10 cloueuses à air Bostich, Senco, Hitachi, laveuse pression Diesel, sableuse plancher, scie maçonnerie 14 p. impact air lp. ¾ - ½, cp: H. Rand, Tork Wrench, coupe céramique Delta, Kango, Transit Sokisha, Kango 950, toupie, grinder, lot aluminium, trans palette, monte charge, Hoze pression «2000» pieds, Breaker, perceuse, etc.

VÉHICULE: Mustang 1966 convertible «collection»
VISITE: vendredi 7 octobre à 13 heures
CONDITIONS: 25% dépôt sur achat. Bal.: comptant.

445-2441

S2147487

ENCAN

«Machines comme neuves»

À 10 h 30 LE JEUDI 13 OCTOBRE
100 WALNUT STREET
CHAMPLAIN, (UPSTATE) NEW YORK
(45 minutes de l'aéroport de Dorval, Montréal)

C.P.S. TECHNOLOGIES

ATELIER CNC DE TRÈS GRANDE PRÉCISION

CENTRES DE TOURNAGE CNC: MIYANO JNC-60 1985, mandrin 10" ● MORI SEIKI SL-2H 1984, mandrin 10" ● MORI SEIKI SL-3A 1981, mandrin 8" ● WASINO LG-81 1989 ● **CENTRES D'USINAGE HORIZ. CNC STEINEL:** BZ20-1 1981 5 axes ● (3) BZ20 1981 4 axes ● **AUTRE ÉQUIPEMENT:** Tour à moteur VICTOR 1989 16" x 40" ● Fraiseuse verticale LAGUN FTV-4 1987, avec tête à rainurer ● Rectifieuse de surface hydraulique KIKINDA URB-A550 1990, 12" x 22", 3 axes ● Rectifieuse de cylindres universelle GER RHC-1000 1986, 12" x 36" ● Perceuses sur colonne BBC VS 1990 14" ● (3) perceuses d'établi KBJ 1991 ● Scie à ruban horiz. auto. 10" 1991 ● Scie à ruban vert. 1991 avec soudeuse ● Machine à aiguiser ● (2) rectifieuses double bout ● Équipement d'inspection ● Ameublement et équipement de bureau et plus encore!

POUR OBTENIR UNE BROCHURE COMPOSEZ 818-508-7034 ● FAX 818-508-3025

INDUSTRIAL ASSETS, INC.
ENCANTEURS ● LIQUIDATEURS ● ÉVALUATEURS
SIÈGE SOCIAL: 11426 Ventura Blvd., 2nd Floor, STUDIO CITY, CA 91604 ● Tél.: (818) 508-7034
DIV. CENTRALE St. Charles, MO. (314) 946-6800
● DIV. EST Charlotte, NC. (704) 814-1334

S2147561

